



RAPPORT D'ACTIVITÉ 2024

Oppic



MISSIONS

Carte d'identité : les piliers fondamentaux de l'Oppic	10
Acteur national de la maîtrise d'ouvrage	12
À l'écoute des territoires et de leurs enjeux culturels	13
Une approche responsable de la commande publique	14
Innovier pour relever les défis de la maîtrise d'ouvrage publique	15

ORGANISATION

Vie de l'établissement	24
Les démarches de sécurisation juridique des contrats et des opérations	35
Relocalisation du siège de l'Oppic, avec et pour les agents	37

OPÉRATIONS

L'activité en cours en 2024	40	Réserves de collections et archives	75
Les opérations en chiffres	42	Lieux de spectacles, d'événements et d'expositions	87
Présentation des opérations par typologie	46	Enseignement supérieur	95
Musées	49	Institutions	103
Châteaux, domaines et manufactures	61	Bureaux et laboratoires	113

DONNÉES

Chiffres clés	122
Composition du CA et organigramme	123
Les maîtres d'œuvre en 2024	124
Crédits	126



Christian Mourougane, président de l'Oppic, et Valérie Forey, directrice générale de l'Oppic. Chantier du CNAP, Pantin



Hôtel Marigny, Paris

ÉDITO

L'Oppic est un service public de projets immobiliers culturels destinés à valoriser le patrimoine de l'État. Dans ce cadre, notre rôle premier est de conduire un ensemble de projets et d'opérations qui nous sont confiés par le ministère de la Culture et ses établissements publics culturels.

■ **L'année 2024 a été intense et plusieurs projets de nature et d'ampleur diverses ont franchi des étapes importantes dans leur développement. Le rapport d'activité que toute l'équipe de l'Oppic vous présente aujourd'hui traduit cette intensité et l'ampleur des projets que nous portons pour le compte des ministères et de leurs établissements publics.**

Ce travail est avant tout collectif et s'appuie sur des rapports de confiance mutuelle entre l'Oppic et ses partenaires : donneurs d'ordres, maîtres d'ouvrage, programmistes, architectes, bureaux d'études d'ingénierie, juristes, économistes, et bien sûr entreprises de travaux. L'ensemble de ces acteurs constitue un écosystème pluridisciplinaire et complémentaire au service de projets d'intérêt général.

L'année 2024 a de plus permis à l'Oppic de lancer plusieurs chantiers de développement pour renforcer ses compétences, son organisation et ses processus.

Nous sommes désormais régis par un décret qui a été modifié et publié en avril 2024. Ce décret nous a permis de mener les actions suivantes :

- en juillet 2024, nous avons installé un comité d'audit, présidé par M. Nicolas Ferrand. Ce comité d'audit a pour objet de nous conseiller dans la maîtrise des risques opérationnels de tous ordres auxquels nous sommes confrontés ;

- en novembre 2024, nous avons présenté de nouveaux modèles de convention de mandat en vue d'une simplification de gestion, d'une clarification de nos missions. Cela nous a permis également de mettre à jour le référentiel de maîtrise d'ouvrage qui a pour objet de définir les rôles et les missions respectives de l'Oppic, de ses mandants et de ses donneurs d'ordres dans la conduite des opérations ;

- en décembre 2024, nous avons signé aux côtés de la ministre de la Culture une première initiative de coopération internationale en Arabie saoudite, destinée à la restauration de palais royaux et de monuments historiques. Cette démarche nous permettra de démontrer et d'exporter notre savoir-faire à l'international et de construire des partenariats qui nous permettront d'accroître notre expérience en management de projets immobiliers.

La restauration du patrimoine constitue un enjeu majeur de notre activité et nous permet de développer constamment nos compétences et nos périmètres d'intervention. Nous initions à présent plusieurs opérations de réhabilitation du patrimoine du XX^e siècle et ce travail est enthousiasmant.

La rénovation du béton et des façades vitrées mobilise des techniques et des modes opératoires qui suscitent des débats passionnants entre hommes de l'art.

La mission environnement de l'établissement a poursuivi son action. Chaque opération dispose désormais d'un référentiel de suivi des ambitions environnementales définies lors de sa programmation. La montée en puissance de notre plan d'action est désormais engagée dès la programmation et la conception des opérations, notamment dans le domaine du réemploi et de la performance énergétique. Des démarches de labellisation sont également entreprises.

L'Oppic a également engagé la modernisation de son système d'information financier, qui permet de disposer d'un outil unique commun aux équipes opérationnelles, au service financier et à l'agence comptable, dénommé PEP. Dans le même temps, l'établissement a développé un nouvel intranet qui sera mis en service en début 2025, dénommé Passerelle. Cet outil a vocation à faciliter le partage d'information, le travail collaboratif et la gestion documentaire propre à l'exercice de nos métiers.

L'Oppic s'est engagé dans la démarche de double labellisation égalité/diversité afin de valoriser notre action en faveur de la lutte contre toute forme de discrimination en interne mais aussi à la renforcer vis-à-vis de nos partenaires.

Ces axes de développement, mais aussi d'autres, sont expliqués et précisés dans ce rapport d'activité que je vous invite donc à lire pour mieux nous connaître, mieux comprendre nos métiers et leurs enjeux.

■ **Nous œuvrons pour des projets immobiliers mais, au-delà, nous œuvrons pour cette ambition de produire un patrimoine architectural et culturel au service du public.**

À cet égard, dans la continuité des grands maîtres d'ouvrage de l'État, l'Oppic produit également un patrimoine photographique qui conserve la mémoire de notre action et la beauté des opérations que nous conduisons. Cette qualité photographique est aussi une forme de respect pour le patrimoine sur lequel nous œuvrons et une forme de remerciement à l'État, au ministère de la Culture et à l'ensemble des maîtres d'ouvrage pour lesquels nous travaillons.

Christian Mourougane
Président de l'Oppic

Valérie Forey
Directrice générale de l'Oppic

Temps forts et distinctions 2024

12 mars

TVK & Carmody Groarke désignés maîtres d'œuvre pour la construction du futur pôle de conservation de la Bibliothèque nationale de France (BnF) à Amiens



14 mars

Conseil d'administration

26 mars

Visite du chantier de construction du Centre national des arts plastiques (CNAP) à Pantin par la ministre de la Culture, Madame Rachida Dati



28 mars

À l'occasion de la première édition des « Trophées des Clauses d'Insertion », organisée par la Communauté d'agglomération ACCM (Arles Crau Camargue Montagnette), l'Oppic reçoit le trophée dans la catégorie « Établissement public » pour son engagement lors du chantier de construction de l'École nationale supérieure de la photographie à Arles

29 mars

L'Oppic participe à l'assemblée générale de l'Institut de la maîtrise d'ouvrage, IMOA

20 juin

L'agence Moreau Kusunoki, associée à Taller Frida Escobedo, désignée lauréate pour le volet culturel de la rénovation du Centre Pompidou



2 juillet

Installation du comité d'audit

9 juillet

Conseil d'administration

4 septembre

Inauguration du nouveau parcours de visite du musée de l'Armée, première phase du projet Minerve



16 et 17 septembre

Journées du patrimoine. L'Oppic s'est associé à l'événement en proposant des ateliers de démonstration de savoir-faire de taille de pierre dans la cour du château d'Écouen et des visites du chantier de rénovation de l'immeuble d'Oscar Niemeyer à Saint-Denis



27 septembre

Inauguration du grand canal restauré du château de Fontainebleau



7 octobre

Le projet de rénovation du bâtiment d'Oscar Niemeyer a été récompensé par le label BCCA rénovation au stade conception (niveau standard), délivré par l'association Bâtiment Bas Carbone (BBCA)



14 octobre

Prix du « Lieu le mieux productif » pour le pavillon jardins au parc de La Villette (Atelier du Pont) et mention spéciale du jury pour l'Institut méditerranéen de la ville et des territoires à Marseille (NP2F)



15 octobre

Séminaire de l'Oppic sur le site de la Cité de la céramique à Sèvres



16 octobre

Le projet de construction du grand bassin du château de Saint-Germain-en-Laye a été distingué par un Trophée Eiffel, organisé par ConstruirAcier, dans la catégorie « Restitution », remis à l'Oppic, Régis Martin ACMH, BET BMI, Castel & Fromaget



24 au 27 octobre
L'Oppic participe au Salon international du patrimoine culturel et y présente son plan de charge



31 octobre

Visite du chantier de rénovation du bâtiment d'Oscar Niemeyer à Saint-Denis par le ministre chargé du Budget et des Comptes publics, Laurent Saint-Martin



20 novembre

L'Oppic adhère à l'association Ekopolis

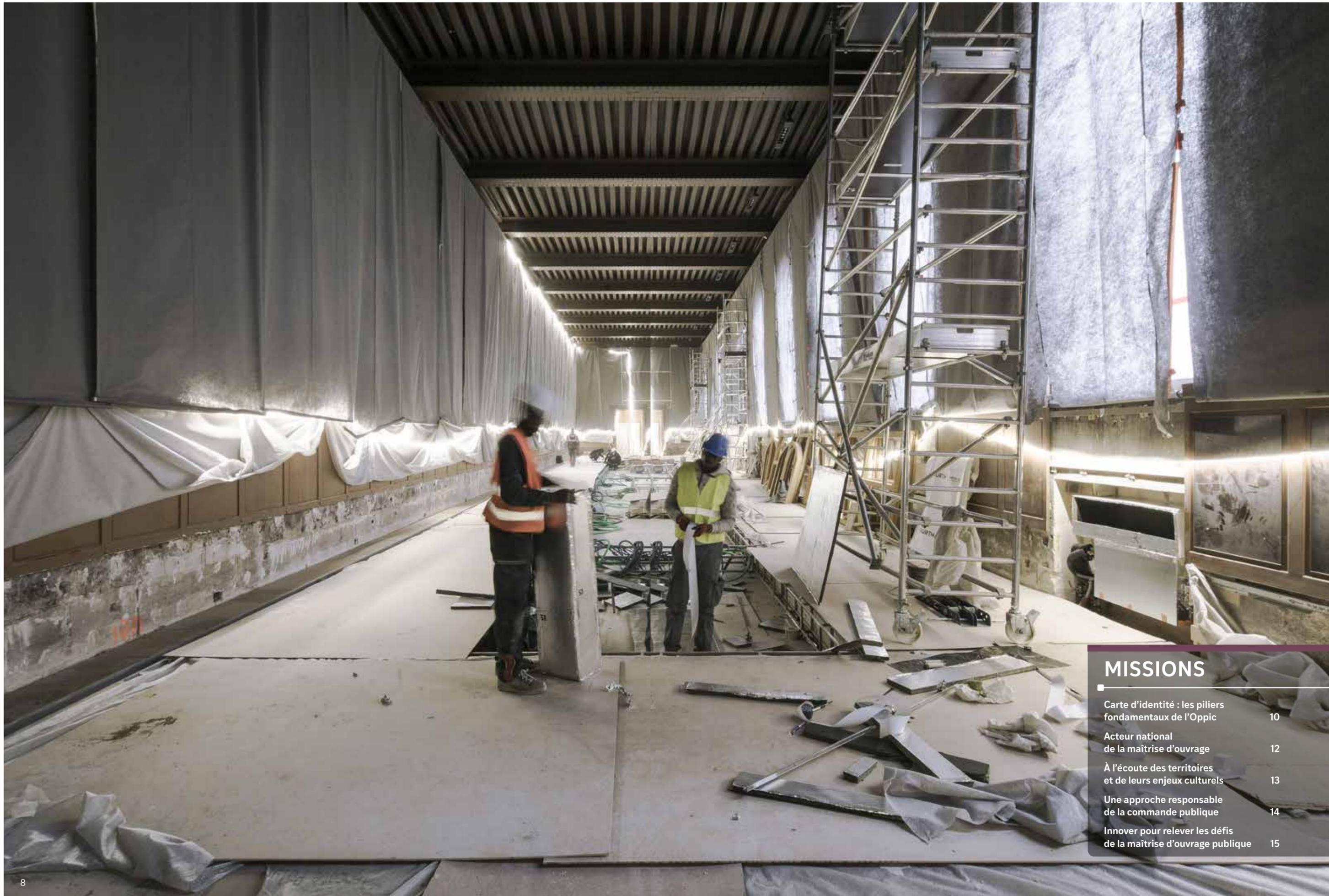
25 novembre

Conseil d'administration

3 décembre

Signature du protocole dit « Executive program », afin d'initier un projet de coopération internationale avec l'Arabie saoudite





MISSIONS

Carte d'identité : les piliers fondamentaux de l'Oppic	10
Acteur national de la maîtrise d'ouvrage	12
À l'écoute des territoires et de leurs enjeux culturels	13
Une approche responsable de la commande publique	14
Innovier pour relever les défis de la maîtrise d'ouvrage publique	15

Carte d'identité

Les piliers fondamentaux de l'Oppic

L'Oppic est un établissement public national administratif spécialisé dans la maîtrise d'ouvrage publique, placé sous la tutelle du ministère de la Culture. Ses missions sont réalisées à titre gracieux et de gré à gré pour le compte de l'État et de ses établissements publics. À la demande du ministère de la Culture, l'Oppic peut aussi apporter son expertise ou des conseils aux collectivités locales.

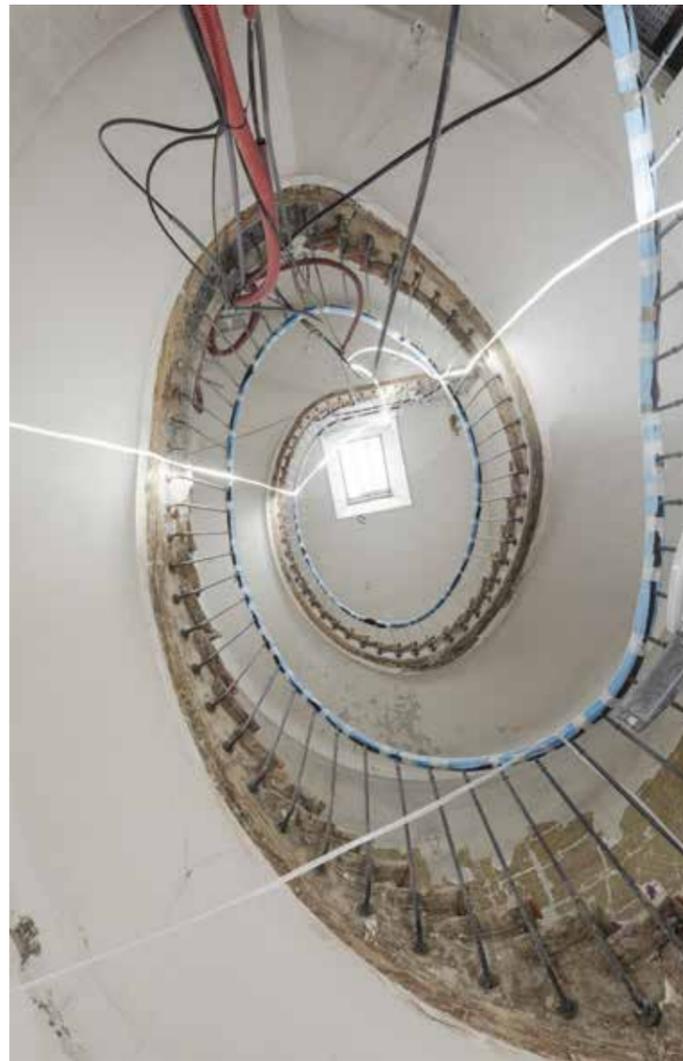
Le ministère de la Culture, mais aussi le ministère des Armées, le ministère des Outre-Mer, l'Institut de France, le Collège de France et la préfecture d'Île-de-France font aujourd'hui appel à l'Oppic.

Grands domaines d'intervention & périmètre d'action

Les opérations prises en charge par l'Oppic concernent des projets de constructions neuves, mais aussi la réhabilitation, le réaménagement, l'extension ou la transformation en partie ou en totalité de bâtis anciens, notamment ceux classés ou inscrits au titre des monuments historiques. Compte tenu de la nature du patrimoine immobilier du ministère de la Culture et de ses opérateurs, l'Oppic est aussi spécialisé en équipements culturels : musées, salles de spectacle, écoles d'art et d'architecture, centres d'archives, centres de conservation ou bibliothèques sont les objets principaux de son action.

L'Oppic intervient sur l'ensemble des étapes de réalisation d'un ouvrage. Ainsi, l'établissement :

- conseille et assiste, en amont des projets, le maître d'ouvrage dans la définition des conditions de faisabilité et la programmation des projets ;
- propose une gamme d'expertises pour outiller la politique immobilière de ses mandants, les aider à structurer leur plan pluriannuel d'investissement (PPI) ou à élaborer des schémas directeurs de site, outils de programmation à court, moyen et long terme ;
- assure le pilotage d'opérations de construction, de restauration, de réhabilitation et d'aménagement d'immeubles ;



Archives nationales, Paris

- effectue, au-delà de ses obligations en matière de suivi des garanties de parfait achèvement, des missions d'assistance à la mise en exploitation des biens immobiliers ;
- porte, tout au long de ses missions, des objectifs en matière de prise en compte du coût global des équipements sur 30 ans, d'accessibilité, de performance énergétique et d'excellence environnementale qui font de l'Oppic un opérateur chargé de porter une politique immobilière globale au service de ses mandats ou des établissements en charge d'exploiter ces sites.

Modalités juridiques d'intervention : une approche structurée et évolutive

Le cadre juridique des interventions de l'Oppic lui permet d'utiliser soit le dispositif du mandat dans lequel l'établissement intervient en qualité de maître d'ouvrage délégué, adapté aux opérations longues et complexes, soit la maîtrise d'ouvrage de plein exercice pour des opérations urgentes, plus ponctuelles, ou dont la dimension fonctionnelle est mineure. Dans ce dernier cas, les opérations sont inscrites et suivies au moyen de deux conventions pluriannuelles : la convention-cadre conclue entre le ministère de la Culture et l'Oppic et le protocole Culture-Défense définissant un partenariat entre le ministère de la Culture et le ministère des Armées depuis 2005. Ces deux dispositifs contractuels définissent annuellement le programme des travaux confiés à l'Oppic sur des patrimoines ou des monuments identifiés.

En 2024, une mise à jour du modèle type de convention de mandat a été effectuée et validée par le conseil d'administration de fin d'année de l'Oppic. Le dernier modèle datait de 2019. Il a fait l'objet de plusieurs ajustements permettant de mieux circonscrire certains aspects opérationnels comme les délais d'approbation des études, les modalités de mise à disposition des ouvrages avant travaux ou encore de réception et remise des ouvrages après travaux. Il y a été intégré le jalon du résultat d'appel d'offres travaux pour le respect du budget (en complément du jalon APD), des clauses spécifiques en cas de participation financière au plan de charge par le mandat (ne relevant pas du ministère de la Culture ou de ses établissements) et un article relatif au droit de communication laissé à l'Oppic en phase chantier.



Centre de conservation du château de Fontainebleau

Un comité d'audit pour l'Oppic : quels enjeux ?

« L'intérêt du comité d'audit est de constituer un groupe de pairs expérimentés et de compétences complémentaires en appui des équipes de l'Oppic, afin d'apporter de l'intelligence collective et aider l'établissement à fonder des décisions face à des opérations compliquées. Ce travail collégial s'exerce avec bienveillance et s'inscrit dans une logique de maîtrise des risques inhérents aux actions de l'établissement. Les débats se traduisent par un ensemble de recommandations présentées aux équipes et au conseil d'administration. C'est à l'Oppic qu'il revient de prendre ensuite les décisions et de mettre en œuvre les actions qui en résultent. Le comité d'audit se positionne comme un outil dont la volonté est d'être utile à l'enrichissement de l'expertise de l'Oppic. »

Nicolas Ferrand,
personnalité qualifiée du conseil
d'administration de l'Oppic,
directeur du programme
« Aval du futur » du groupe Orano

Le décret statutaire de l'Oppic évolue

Les propositions de révision du décret statutaire ont été votées au conseil d'administration du 14 mars 2024 puis validées par le Conseil d'État avant d'être publiées début avril. La révision du décret précise et conforte le périmètre d'exercice des missions de l'Oppic, modifie des dispositions relatives aux modalités de ses interventions et crée une nouvelle instance : un comité d'audit.

Afin de consolider le périmètre des missions de l'établissement, le décret rappelle désormais, à titre préliminaire, que l'Oppic intervient dans le cadre de projets immobiliers à dimension culturelle.

Conformément à ses statuts, l'Oppic a pour mission d'exercer à titre gratuit des missions de maîtrise d'ouvrage *stricto sensu* pour le compte de l'État ou de ses établissements publics, et en premier lieu pour le ministère de la Culture et les établissements publics placés sous sa tutelle.

Il comporte également une activité de conseil, d'assistance et de conduite d'études préalables.

Le nouveau décret simplifie par ailleurs les circuits de financement par les tiers extérieurs : les missions ainsi réalisées à titre gratuit au profit d'autres ministères ou d'établissements publics nationaux qui ne sont pas sous tutelle du ministère de la Culture donnent lieu à la prise en charge par le destinataire de l'opération des coûts directement exposés par l'établissement pour leur réalisation.

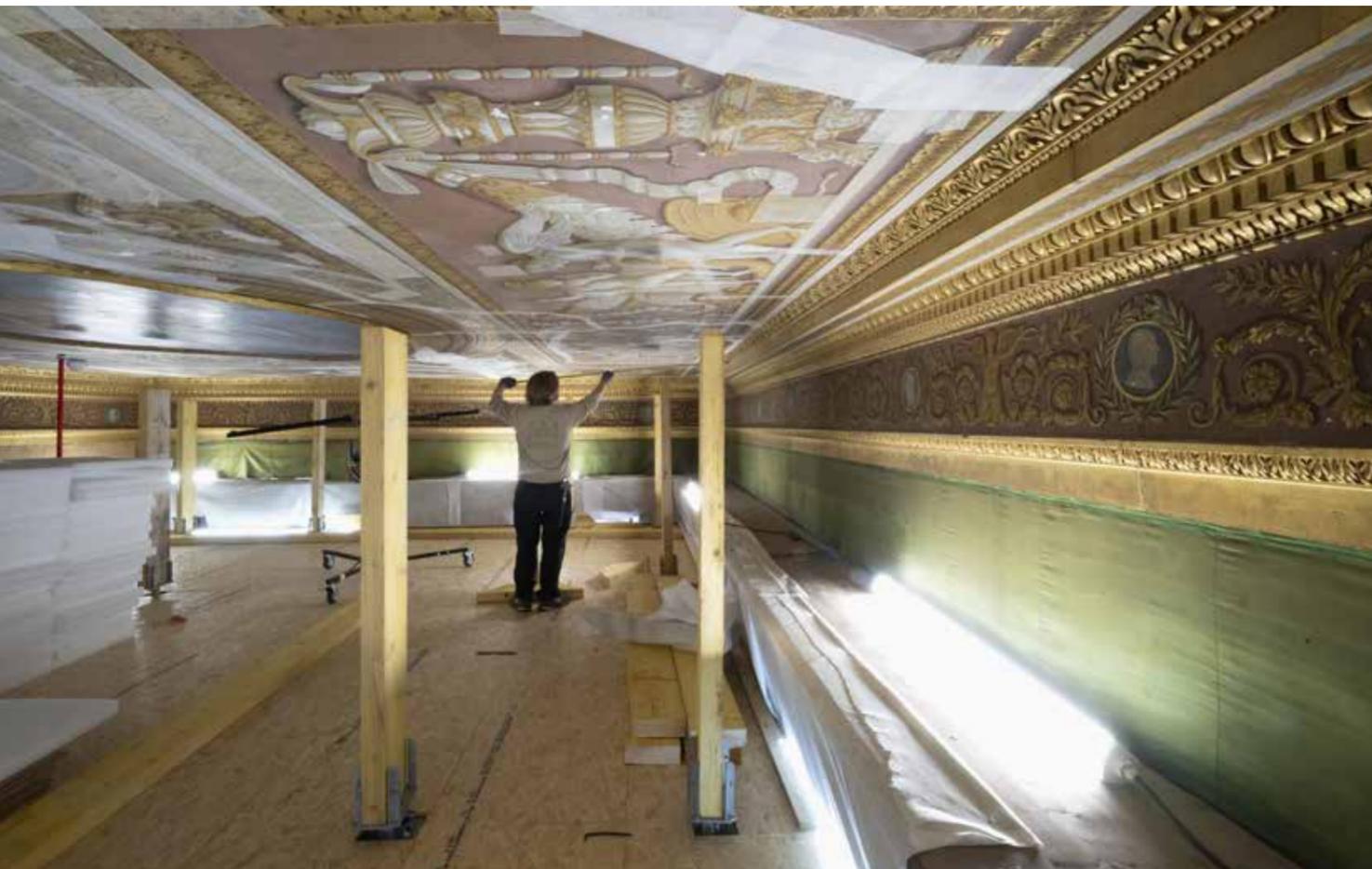
Par ailleurs, le décret actualise les références au droit de la commande publique.

Le décret est également enrichi par la création de nouvelles dispositions :

- d'une part, la possibilité pour l'établissement, à titre accessoire, de contribuer financièrement à des projets de protection et de valorisation du patrimoine. Le conseil d'administration se prononcera en amont sur le financement de ces projets ;
- d'autre part, le décret permet désormais à l'Oppic de prendre des participations financières et de créer des filiales.

Enfin, à l'instar de grands établissements aux missions comparables, l'établissement sera doté d'un comité d'audit chargé d'éclairer et d'assister les administrateurs de l'établissement, concourant ainsi à la maîtrise des risques et leur suivi. Cette instance aura pour mission d'analyser et de faire toute recommandation utile relative à la politique de l'établissement en matière de gestion des risques financiers, opérationnels, juridiques ou environnementaux d'une part, à la maîtrise des risques opérationnels liés à l'exécution des opérations et projets présentant un caractère structurant pour l'établissement d'autre part.

Acteur national de la maîtrise d'ouvrage

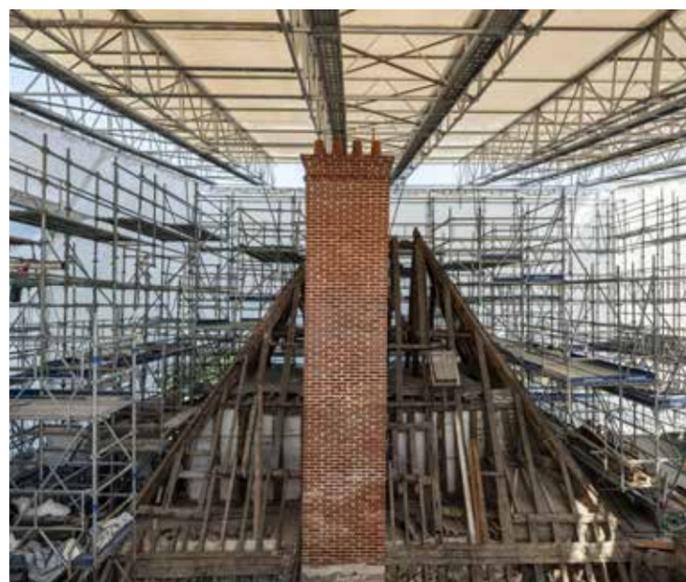


Château de Compiègne

L'Oppic travaille à titre principal pour le patrimoine immobilier du ministère de la Culture et de ses opérateurs.

Ce patrimoine étant lui-même très largement localisé sur le territoire de l'Île-de-France, ceci explique que le plan de charge de l'établissement soit fortement marqué, à hauteur de 81 %, par les opérations franciliennes.

Néanmoins, le ministère de la Culture a des implantations immobilières et des équipements culturels sur l'ensemble du territoire national, ne serait-ce que par le maillage des écoles d'enseignement supérieur d'art, d'architecture, de même que par la présence de services à compétence nationale en matière d'archives. L'Oppic accompagne également l'effort de réhabilitation ou de valorisation de l'ensemble de ces parcs immobiliers.



Château de Malmaison

À l'écoute des territoires et de leurs enjeux culturels

Par ailleurs, l'Oppic accompagne depuis plusieurs années des DRAC, services déconcentrés du ministère, que ce soit pour leurs besoins propres en équipements culturels de proximité (les centres de conservation et d'étude des services régionaux d'archéologie), ou lorsque les complexités techniques et juridiques des travaux l'exigent. Un travail opérationnel est ainsi engagé avec la DRAC Occitanie s'agissant de la cathédrale de Montauban.

Depuis 2017, l'expertise de l'Oppic en matière de conseil et d'études peut aussi bénéficier aux projets culturels des collectivités locales que celles-ci mènent si le ministère de la Culture lui en fait la demande.

L'Oppic est présent sur l'ensemble du territoire national, avec la construction du Centre d'étude et de conservation archéologique à Besançon, la création du pôle de conservation de la BnF à Amiens, le confortement et la restauration de la cathédrale de Montauban, la restauration du château de Compiègne, la rénovation des

Archives nationales d'outre-mer à Aix-en-Provence ainsi que du Centre national du microfilm et du numérique à Espeyran, les études préalables pour la rénovation du musée de la Marine de Rochefort, ainsi que celles sur l'école nationale d'architecture de Normandie à Rouen et sur l'école nationale supérieure d'art de Bourges.

Pour conduire de manière efficiente chaque opération, l'Oppic propose des modalités de concertation et d'association *ad hoc* avec les partenaires locaux : futurs utilisateurs, riverains des projets, services déconcentrés de l'État, collectivités locales.

Chaque opération bénéficie ainsi d'un mode de gouvernance et d'animation adapté qui peut combiner des comités d'utilisateurs, de suivi, de pilotage, des réunions d'information et de concertation, mais aussi des partenariats de terrain comme en matière d'insertion et d'aide au retour à l'emploi, ou d'actions éducatives. Enfin, certaines opérations sont le support d'actions événementielles partenariales visant à valoriser les métiers du bâtiment et de la restauration de patrimoine.

Répartition géographique des sites d'intervention

En nombre d'opérations

En montant

Départements et régions d'outre-mer

1%

0,1%

Île-de-France

81%

90%

Régions

18%

10%



Cathédrale Notre-Dame de l'Assomption, Montauban

Une approche responsable de la commande publique

L'Oppic est un opérateur économique majeur dans le domaine de la construction et de l'immobilier. Il organise la plupart de ses appels d'offres de travaux en procédure dite de lots séparés permettant de faciliter l'accès des TPE (très petites entreprises) et PME (petites et moyennes entreprises) à la commande publique. Ainsi, lorsque les opérations ont lieu en région, les entreprises du territoire concerné peuvent répondre aux appels d'offres lancés et bénéficier de la commande publique des travaux culturels.

Par ailleurs, l'Oppic intègre dans ses marchés des clauses environnementales et sociales qui ont vocation à développer l'ingénierie, la créativité et l'innovation des entreprises et des équipes de maîtrise d'œuvre. Chaque année, afin de préparer les entreprises aux échéances à venir, l'Oppic présente lors du salon du Patrimoine ses perspectives de plan de charge (nouvelles opérations, programme de travaux, calendrier des procédures, etc.).

Des échanges réguliers avec les instances de la filière métiers comme la Fédération Française du Bâtiment (FFB), la Confédération de l'Artisanat et des Petites Entreprises du Bâtiment (CAPEB) ou encore le Groupement des entreprises de restauration des monuments historiques (GMH) se sont instaurés. De même, des rencontres et échanges avec l'Ordre national et régional des architectes ou avec la Compagnie des architectes en chef des monuments historiques autour de groupes de travail, sur des sujets environnementaux et sociétaux, se mettent progressivement en place.

« Notre action en matière de commande est rigoureuse afin de donner confiance à nos partenaires tout en préservant les règles de concurrence et le strict respect des procédures. »

Karine Aubreton,
cheffe du département des marchés
et des affaires juridiques



Bâtiment d'Oscar Niemeyer, Saint-Denis

Innover pour relever les défis de la maîtrise d'ouvrage publique

Les axes du Contrat d'Objectifs et de Performance (COP) 2023-2025

Les trois axes stratégiques retenus dans le cadre du COP 2023-2025 se basent sur les acquis et retours d'expériences des COP précédents.

Ils se déclinent ainsi :

- l'axe 1 porte sur le cœur de mission de l'opérateur et vise à **rendre plus efficient le pilotage des coûts et des délais des opérations qu'il conduit** ;
- l'axe 2 a pour objectif de **renforcer les expertises transversales de l'établissement** ;
- l'axe 3 fixe comme défi à l'établissement de **développer son attractivité en s'adaptant au contexte post-crise sanitaire**.

Déclinaison de l'axe 1

- Mise en place d'un tableur permettant d'analyser les décalages de coûts et délais hors modifications de programme et les aléas entre le démarrage du chantier et la réception effective.
- Présentation de manière claire et lisible aux maîtres d'ouvrage des conséquences de leurs décisions lors du comité de pilotage des opérations concernées.
- Mise en œuvre d'un baromètre de satisfaction des commanditaires. Questionnaire élaboré, envoyé et analysé pour chaque phase d'une opération (études préalables, études de maîtrise d'œuvre, travaux, réception) terminée en 2024.

Déclinaison de l'axe 2

- Déploiement de la mission « environnement » pour définir un plan d'action visant à construire des méthodes, des principes, des doctrines et des outils dans les champs de l'excellence environnementale et de la performance énergétique.
- Augmentation du taux d'effort pour les clauses sociales intégrées dans les marchés concernés et notifiés en 2024.
- Participation à la mission « éducation artistique et culturelle ».

Déclinaison de l'axe 3

- Développement de la formation et encouragement à la mobilité interne pour promouvoir des chargés d'opération en chefs de projets ou pour permettre à des chargés d'opération de prendre des opérations de périmètre ou d'objets différents.
- Lancement des travaux de construction du futur siège de l'Oppic.
- Migration des systèmes d'information financiers avec les travaux préparatoires au déploiement d'un nouvel outil (PEP) en 2025.
- Mise en archives systématique, dans un délai réduit, des DOE et travaux préparatoires à la mise en place d'un logiciel de gestion électronique des archives.
- Poursuite de l'identification, la collecte et la mise à jour des documents socles pour harmoniser les usages et permettre un fonctionnement plus efficient de l'établissement, et un meilleur déroulé des opérations.



Œuvrer pour le patrimoine

La rénovation des bétons, un enjeu patrimonial

Omniprésent dans les ouvrages d'art et bâtiments, le béton est devenu au XX^e siècle le matériau phare de la construction. L'architecture en béton fait aujourd'hui partie intégrante du patrimoine à une échelle nationale et internationale, comme en attestent les plus de 950 monuments historiques protégés en France. La problématique de la restauration des bétons devient un enjeu patrimonial complexe du fait de la spécificité et de la variété de composition et d'usage de ce matériau. Deux projets actuellement portés par l'Oppic témoignent de ces enjeux.

« Pour répondre aux observations de la conservation régionale des monuments historiques (CRMH) sur le permis de construire obtenu en 2022, le groupement chargé de la **rénovation du bâtiment dit Niemeyer à Saint-Denis** a mené, en 2023 et 2024, un travail approfondi sur les matériaux et les méthodes les plus adaptées pour restaurer les façades en béton matricé du bâtiment, inscrites à l'inventaire des monuments historiques. Ces réparations, essentiellement esthétiques et de nature superficielle, n'affectent pas la structure du bâtiment. Bien que la réparation de bâtiments en béton soit aujourd'hui une pratique courante, l'inscription du bâtiment comme monument historique a imposé le développement de méthodologies spécifiques les moins intrusives possible afin de garantir le respect du parti esthétique et constructif de ce patrimoine et la pérennité de l'œuvre conçue par Oscar Niemeyer.

Le groupement a initialement privilégié des mortiers industriels pour leur résistance et leur esthétique proche de l'œuvre d'origine. Si certains prototypes répondaient aux critères visuels, leurs compositions (fibres, hydrofuge) et leurs caractéristiques techniques (retrait, aspect à la casse) étaient incompatibles avec le béton d'origine. L'approche a évolué vers la formulation de mortiers, puis de micro-bétons spécifiques, visant à reproduire fidèlement les propriétés esthétiques, structurelles et le vieillissement du béton d'origine. Cette démarche a été portée par

le sous-traitant Pradeau Morin, en collaboration avec le groupement et le centre de recherche Eiffage, intégrant des simulations de vieillissement par sablage fin et des techniques de mise en œuvre minimisant les impacts sur l'existant. En parallèle, des modes opératoires adaptés ont été développés pour les réparations. Les surfaces endommagées sont purgées pour atteindre les zones saines, les armatures sont traitées contre la corrosion, protégées par un passivant, puis un coffrage matricé est utilisé pour l'application du micro-béton. Chaque étape vise à garantir une parfaite adhérence et une finition harmonieuse avec l'existant. Pour les parties hautes des façades, la mise en œuvre d'un échafaudage de pieds a été privilégiée. Cette solution, conçue pour limiter les impacts sur les bétons matricés et éviter tout ancrage destructif, offre une approche précise et respectueuse des éléments patrimoniaux.

Le travail mené par le groupement Eiffage Construction Équipements (entreprise générale – mandataire) / Savoir-Fair Architecture (architecte) / Berim (BET tout corps d'état) / Arcora (BET façade) / Eiffage Service (exploitation-maintenance), titulaire du marché global, assure une restauration durable et totalement respectueuse de l'architecture emblématique du bâtiment. Ce travail a été salué par la Conservation régionale des monuments historiques (CRMH) et le Laboratoire de recherche des monuments historiques (LRMH), qui a apporté son expertise tout au long de la démarche. »

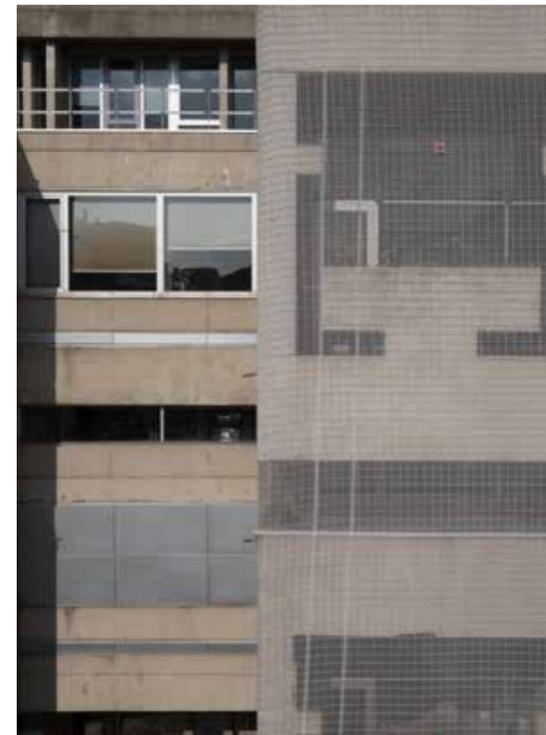
Mathieu Roche,
chef de projets



Bâtiment d'Oscar Niemeyer, Saint-Denis



Centre national de la danse (CND), Pantin



Centre national de la danse (CND), Pantin

« Les façades en béton brut du bâtiment du **Centre national de la danse (CND)** à Pantin sont dans un très mauvais état. Certaines parties du bâtiment sont sous filets de protection depuis 15 ans pour éviter tout risque de chutes de morceaux de béton, et les spécialistes interrogés s'inquiétaient de sa conservation avec une dégradation d'ensemble supérieure à 25 %, atteignant 50 % sur certaines parties !

Dès la consultation des maîtres d'œuvre, la solution peu intrusive de réalcalinisation proposée dans notre cahier des charges a été mise en question par tous les candidats, suggérant des dispositions beaucoup plus radicales. C'est l'articulation entre des études théoriques et le principe d'un chantier-test de validation des hypothèses qui a conduit à désigner le groupement mené par Artene, qui incluait RMB, spécialiste reconnu pour sa compétence dans les solutions techniques spécifiques (résilience et maintenance des bétons), un bureau d'études tout corps d'état (Novam), un acousticien (LASA) afin de maîtriser les enjeux de travaux en site occupé (éviter les risques de transmission des bruits solidiens lors d'intervention sur le matériau, ces bruits étant très sensibles pour l'activité du centre), un économiste (Écallard) et un bureau d'ordonnancement, de pilotage et de coordination (ALTERDOME).

Après une phase de reconnaissance exhaustive des désordres, les données de diagnostic se sont confirmées : les armatures sont insuffisamment enrobées, les bétons de mauvaise qualité avec des nids de cailloux et une insuffisante homogénéité dénommée ségrégation. En conséquence, il est envisagé de remplacer à l'identique tous les éléments préfabriqués (1 600 m²) et de procéder à une purge complète par hydrodémolition, un réenrobage et une mise en œuvre d'une protection cathodique par courant imposé aux parties coulées en place (6 600 m²).

L'évolution des façades du fait d'un réenrobage qui va épaissir de 2 à 3 cm toutes les parties d'ouvrage extérieures, alors que le bâtiment obtenait la labellisation « architecture contemporaine remarquable » en avril 2024, a conduit à rechercher l'accord préalable de la DRAC et du CRMH, ainsi que des ayants droit de l'architecte d'origine du bâtiment Jacques Kalisz et le cabinet Robain Guieysse, en charge de la transformation du bâtiment en Centre de la danse en 2004 et 2013. Les chantiers-tests conduits en fin d'année 2024 ont permis de constater que la rénovation des bétons nécessitait de recourir à des techniques encore expérimentales et spécifiques de restauration. Pour ces raisons, nous avons également sollicité le LRMH. »

Bertrand Desmarais,
chef de projets

Politique archivistique : la mémoire des chantiers

Porteur d'une politique patrimoniale de long terme pour le compte du ministère de la Culture et de ses opérateurs, l'Oppic est engagé, avec l'accord des maîtres d'ouvrage, dans une démarche de documentation des chantiers qui se traduit par un important travail d'archivage et de couvertures photographique et audiovisuelle.

Fonds archives : 40 années de maîtrise d'ouvrage conservées

Les archives de l'Oppic constituent un fonds essentiel sur la mémoire de la maîtrise d'ouvrage au sein du ministère de la Culture puisqu'il a repris les droits des organismes qui l'ont précédé : MIGT, EPPV, EPCPIP, EPGL, EMOC, SNT. En 2024, ce fonds est composé d'environ 2,5 km d'archives intermédiaires, 17 maquettes, 95 tubes à plans et 227 panneaux de concours.

En 2024, l'établissement a procédé à plusieurs versements aux Archives nationales, dont plusieurs opérations conduites par les opérateurs prédécesseurs de l'Oppic. L'établissement développe par ailleurs sa stratégie d'apurement des archives éliminables, initiant des journées dédiées à l'analyse de l'ordre documentaire et l'actualisation des pièces à conserver, dont 4 journées de tri des documents de bureaux ont pu se dérouler, pilotées par le service de conservation des archives, en association avec les services directement concernés.

Fonds photographiques et suivi audiovisuel : conserver et donner à voir

L'Oppic poursuit la mission de mémoire des transformations, des mutations, des lieux, des sites pour lesquels il agit en tant que maître d'ouvrage ou maître d'ouvrage délégué, en confiant à des photographes des missions photographiques. Ainsi, Pascal Aimar, Thierry Ardouin, Jean-Christophe Ballot, Gilles Coulon, Sylvain Duffard, Geoffroy Mathieu, Alexis Paoli, Hélène Peter ou encore Patrick Tourneboeuf interviennent aujourd'hui sur les chantiers.

En 2024, la base de données de la photothèque s'est enrichie de 10 136 nouvelles photographies provenant pour la plupart de nouveaux reportages sur des opérations menées par l'Oppic.



Centre national des arts plastiques (CNAP), Pantin

S'engager pour l'architecture

Aider à la reconnaissance des architectes

Compte tenu de ses missions, de la composition de ses équipes opérationnelles incluant architectes et ingénieurs, et de sa volonté de valoriser tous les métiers de la construction, notamment ceux de l'architecture et de l'ingénierie, l'Oppic s'engage à contribuer, aux côtés du ministère de la Culture, à la promotion de l'architecture et à l'élaboration d'une stratégie nationale en sa faveur.

Ainsi, l'Oppic s'attache à participer opérationnellement aux démarches engagées par le ministère, tant à travers les opérations qu'il pilote qu'à travers des démarches de partenariat ou de réflexions.

Architecture et commande publique

Les concours ou sélections de maîtrise d'œuvre de l'année 2024

Cette année, l'Oppic aura porté :

Pour le compte de la Bibliothèque nationale de France, **le concours de maîtrise d'œuvre en vue de la réalisation du futur pôle de conservation de la Bibliothèque nationale de France (BnF) à Amiens**. Au terme des délibérations du jury et après négociations, la BnF a retenu le projet présenté par l'équipe TVK (architecte mandataire), Carmody Groarke (architecte), Atelier Roberta, EVP, Ingerop, VPEAS, Willhey Ltd, Buro Happold.

Pour le Centre national d'art et de culture Georges Pompidou (CNAC-GP), avec la désignation, le 20 juin 2024, de l'équipe Moreau Kusunoki (mandataire), Atelier Frida Escobedo, AIA Ingénierie Paris, Peutz et Associés, VPEAS, Architecture & Technique, R-USE, Vraiment Vraiment, lauréate du concours d'architecture **pour le volet culturel de la rénovation du Centre Pompidou**.

Pour le ministère de la Culture, **le concours de maîtrise d'œuvre concernant la construction d'un bâtiment de réserves destiné à la Cité de la céramique à Sèvres**. Le jury s'est réuni le 24 septembre afin de proposer un classement des quatre projets au maître d'ouvrage. Confirmé par la Direction générale de la création artistique, maître d'ouvrage, le groupement lauréat est celui d'HEMAA Architectes, architecte mandataire, DLAA, architecte du patrimoine, INCET, AFC-Atelier Florent Clier et P2M.

Pour le ministère de l'Intérieur et des Outre-mer, de conduire **le dialogue compétitif pour la sélection de la maîtrise d'œuvre pour la réalisation d'un mémorial aux victimes de l'esclavage, dans les jardins du Trocadéro**. Trois candidats ont été retenus pour participer à ce dialogue. Le choix du lauréat est en cours.

Contrats passés avec les architectes en chef des monuments historiques

En 2024, l'Oppic a conclu 4 contrats de maîtrise d'œuvre avec des architectes en chef des monuments historiques (ACMH). Au global, l'Oppic travaille avec 18 ACMH, que ce soit en études préalables ou en mission de maîtrise d'œuvre.



Bibliothèque nationale de France (BnF), pôle de conservation, Amiens



Centre national d'art et de culture Georges Pompidou (CNAC-GP), Paris



Nouveau magot. Manufacture et musées nationaux, Sèvres

L'Oppic et le 1 % artistique : une dynamique créative pour le patrimoine

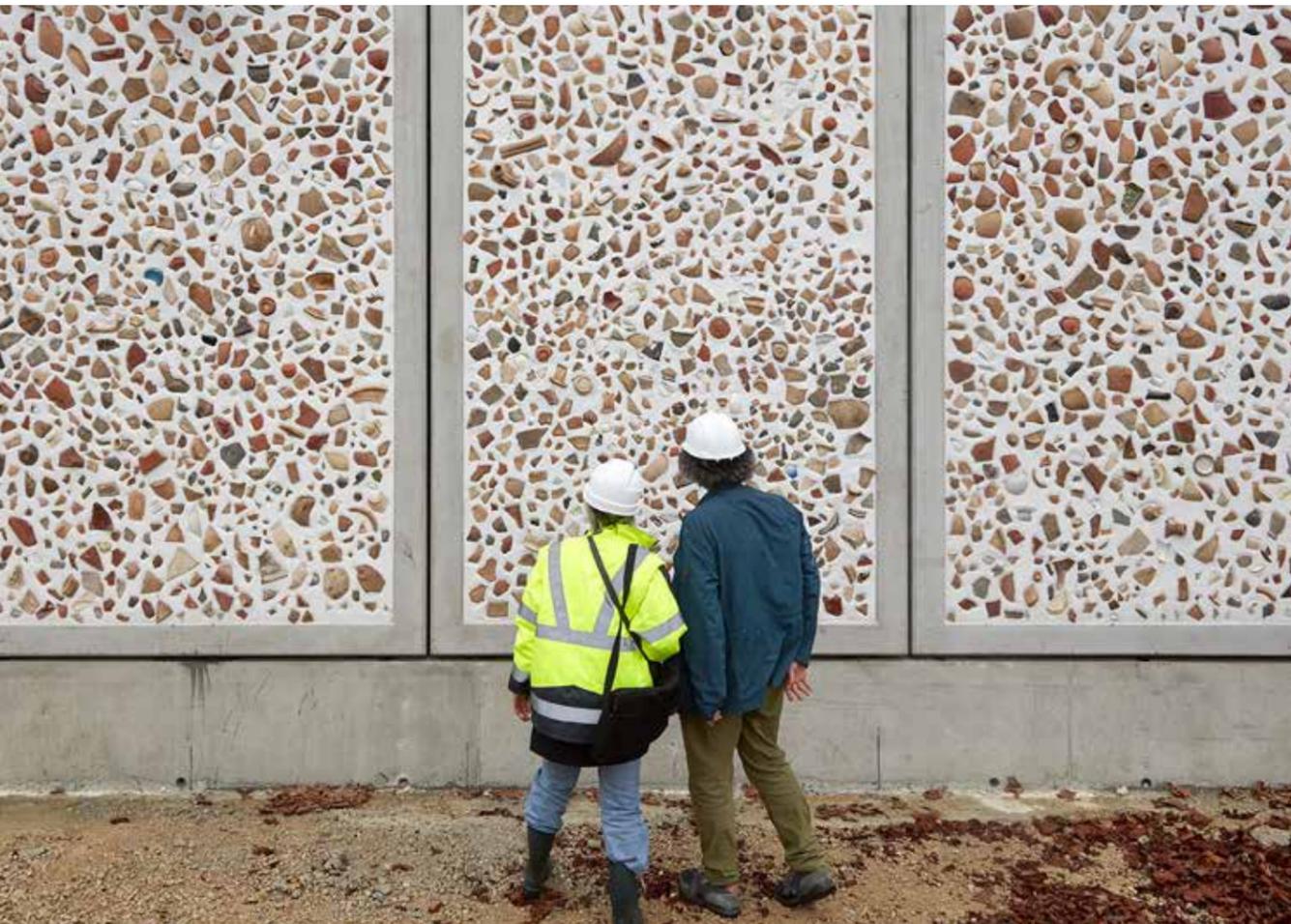
Instrument de soutien aux artistes et à la création, le 1 % artistique offre un cadre d'action original pour favoriser la rencontre entre un artiste, un architecte et le public. L'Oppic met en application ce dispositif sur les projets qu'il porte.

Ainsi, pour le **Centre de conservation et d'étude archéologique de Besançon**, à l'issue d'un premier tour de consultation, trois candidatures ont été retenues parmi les 42 reçues : groupement Comma (Mickaël Gamio & Clémence Choquet), groupement Skipt & Souleimen Midouni, et Rafael Serrano. Le 11 octobre 2024, le projet « Au seuil des objets », constitué de photographies de Rafael Serrano, a été désigné lauréat.

Une procédure a été initiée pour le **projet d'extension des Archives nationales à Pierrefitte-sur-Seine**, pour l'**École des arts décoratifs – PSL de Paris**, ainsi que pour la **construction du siège de l'Oppic**, avenue du Maine.



Musée de l'Armée, hôtel national des Invalides, Paris



Centre de conservation et d'étude archéologique, Besançon



Oppic, avenue du Maine, Paris

Sensibiliser les jeunes au patrimoine et à l'architecture : « Une école, un chantier, des métiers »

Mis en place par le ministère de la Culture, le dispositif « Une école, un chantier, des métiers » permet de sensibiliser les jeunes au patrimoine et à l'architecture. L'opération repose sur la collaboration étroite entre une école et des professionnels en invitant les élèves à s'approprier le patrimoine, son territoire, son histoire, et à découvrir les métiers de l'architecture, de la construction et de l'art.

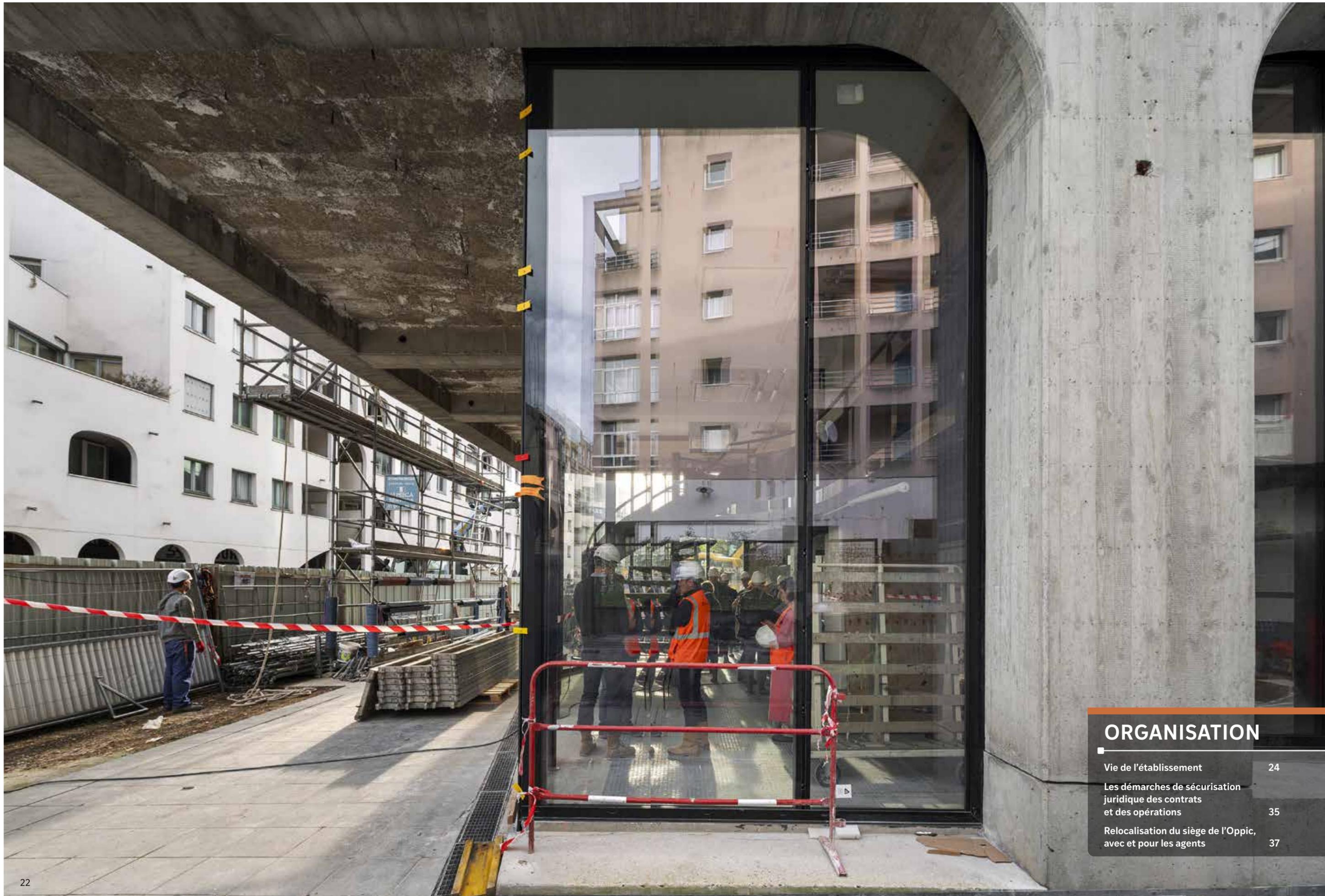
Sur le chantier de rénovation de l'**immeuble d'Oscar Niemeyer à Saint-Denis**, 4 classes du lycée d'application de l'ENNA, lycée des métiers de l'efficacité énergétique de Saint-Denis, ont été accueillies. Ces visites ont bénéficié à plus de 80 lycéens du lycée professionnel, qui ont découvert en compagnie de leurs professeurs l'univers du chantier et la conduite de projets.

Dans le cadre du partenariat entre CY Cergy Paris Université et le campus Versailles – Patrimoine et artisanat d'excellence, une dizaine d'étudiants en première année du DU patrimoine bâti ont visité le chantier de restauration du **Centre de recherche et de restauration des musées de France (C2RMF)** à Versailles le 2 décembre 2024.

Après une présentation de l'Oppic et de ses spécificités dans le champ de la maîtrise d'ouvrage publique, le groupe a pu découvrir différents acteurs d'une opération de réhabilitation d'un monument historique et l'organisation d'un chantier alloti. Un accent particulier a été mis sur les objectifs environnementaux ambitieux portés par cette opération et illustrés lors de la visite par la présentation de différents isolants biosourcés utilisés.

« Grâce à ces visites et le travail avec les enseignants, les élèves ont abordé la vie et l'œuvre d'Oscar Niemeyer, la sécurité sur un chantier, le patrimoine architectural de Saint-Denis, l'histoire du bâtiment ainsi qu'un éveil aux enjeux liés à l'environnement en prévention-santé-environnement. Les élèves ont particulièrement apprécié ces visites de chantier, qui leur ont offert une immersion concrète dans le déroulement des travaux de construction et de réhabilitation. Ils ont été impressionnés par les dispositifs de sécurité et sensibilisés aux normes régissant les chantiers. Cette expérience leur a permis de mieux comprendre l'importance de la sécurité au travail.

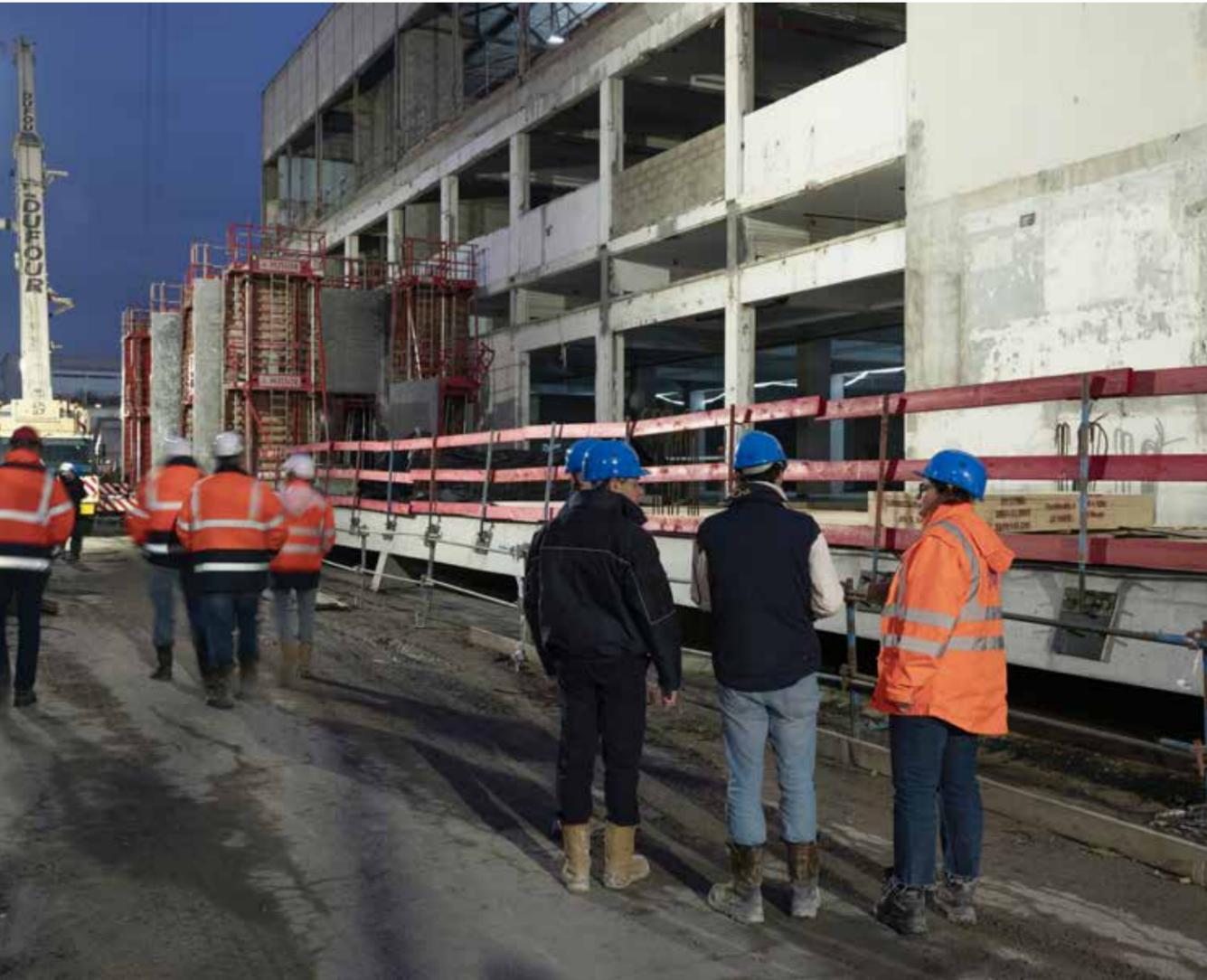
Naima Azeb,
proviseure-adjointe



ORGANISATION

Vie de l'établissement	24
Les démarches de sécurisation juridique des contrats et des opérations	35
Relocalisation du siège de l'Oppic, avec et pour les agents	37

Vie de l'établissement



Centre national des arts plastiques (CNAP), Pantin

Les ressources humaines

La qualité de vie au travail

La politique de l'Oppic vise à proposer aux agents un environnement et un cadre de travail adaptés aux spécificités de chaque métier exercé au sein de l'établissement. Ainsi, le travail sur la prévention des risques psychosociaux s'est poursuivi en 2024 au travers de l'actualisation du document unique d'évaluation des risques professionnels (DUERP) et du plan de prévention. Différentes actions ont été portées en matière de droit à la déconnexion et d'organisation du travail au sein des équipes pour assurer la continuité d'activité et l'équilibre des charges de travail. Enfin, divers projets de modernisation des outils de travail ont été développés, avec le changement de logiciel comptable et la mise en place du nouveau site intranet de l'établissement.

L'Oppic poursuit par ailleurs ses actions en matière d'écoresponsabilité :

- l'abonnement aux transports publics est désormais remboursé à hauteur de 75 %. Cet avantage bénéficie à plus de 90 % des agents de l'Oppic qui utilisent les transports en commun pour venir à l'Oppic ;
- depuis l'été 2024, l'établissement propose des vélos électriques aux agents qui se déplacent dans Paris ou en proche couronne pour se rendre sur leur lieu de mission. Dans ce cadre, des formations à la conduite de vélos ont été proposées.

Un dialogue social toujours actif et constructif

Les sujets d'organisation du travail et de continuité de service au sein des équipes opérationnelles ont fait l'objet de nombreuses discussions avec les représentants du personnel lors des instances, tant pour anticiper les impacts des Jeux olympiques et paralympiques de Paris 2024 sur les conditions de travail des agents de l'Oppic, plusieurs sites d'intervention de l'établissement étant des sites de compétition, que pour assurer la répartition du plan de charge au sein des équipes opérationnelles.

Les événements liés à la vie des opérations imposent parfois aux équipes des « stop and go » ou des surcharges ponctuelles d'activité qu'il convient d'accompagner pour prévenir notamment les risques psychosociaux. La réflexion a porté sur les questions de solidarité entre équipes et de souplesse, permettant aussi à l'établissement d'être agile, une faculté indispensable à l'exercice des missions de l'Oppic.

Ce travail reste un sujet d'attention pour les représentants du personnel et l'administration.

Un plan de formation qui se renouvelle

Le plan de formation sur le volet « métier » des équipes opérationnelles de l'Oppic a été retravaillé avec 2 objectifs :

- définir un tronc commun métier avec un cursus prioritaire de formations pour les débutants en maîtrise d'ouvrage, permettant d'obtenir un socle commun de connaissances ;
- laisser l'accès libre à des formations d'approfondissement « métiers » pour l'ensemble des agents, sous réserve de maîtriser les fondamentaux de la maîtrise d'ouvrage à l'Oppic.

En outre, un catalogue de formations collectives et individuelles les plus recommandées a été créé. Ce catalogue permet aux agents de sélectionner les offres de formation qui correspondent le mieux à leurs besoins en disposant d'une vision globale des formations disponibles.

Égalité femme-homme : une priorité pour l'Oppic

Le deuxième plan d'action égalité professionnelle 2024-2026 s'inscrit dans la continuité du précédent, en s'appuyant notamment sur les actions mises en place par le ministère de la Culture en matière de signalement dont peuvent bénéficier les agents de l'Oppic. En effet, il met à la disposition des personnes qui s'estiment victimes ou témoins d'actes de violence, de discrimination, de harcèlement moral ou sexuel, d'agissements sexistes, de menaces et de tout autre acte d'intimidation, une cellule de signalement externe composée d'écouterants spécialisés, de juristes et d'experts des risques sociaux.

En matière de prévention des écarts de rémunération entre les hommes et les femmes, l'Oppic a publié en toute fin d'année 2023 les résultats de son premier index professionnel sur les données de l'année 2022. La note était de 90/100.

En 2024, selon les données de référence de 2023, la note est de 96/100, soit une progression par rapport à 2022 qui s'explique par une évolution de la répartition F/H sur les dix plus hautes rémunérations de l'établissement où la parité est désormais atteinte.

Ainsi, l'Oppic confirme son engagement dans l'égalité de traitement entre les femmes et les hommes.



Château d'Écouen, musée national de la Renaissance, Écouen

Labellisation égalité et diversité

L'Oppic s'est lancé en 2024 dans la démarche pour l'obtention des labels égalité et diversité. Un état des lieux a d'ores et déjà été dressé et permettra de définir en 2025 les axes prioritaires sur lesquels l'établissement travaillera. Cette démarche, participative, associe des représentants du personnel et un échantillon d'agents au travers d'un groupe de travail dont les membres seront formés et pourront constituer le relais de la démarche au sein de l'établissement.

Cette démarche s'inscrit dans la continuité des initiatives pilotées par l'établissement, notamment à travers son contrat d'objectifs et de performance, le plan d'action égalité professionnelle et la démarche de prévention des risques psychosociaux.

Il s'agit donc d'approfondir les actions menées sur ces thématiques, de partager des valeurs communes et de les valoriser. Le concept de démarche d'amélioration continue recherché par les labels répond au fonctionnement de l'établissement, qui souhaite poursuivre ses travaux en matière d'égalité professionnelle et de lutte contre les discriminations.

Préalable indispensable pour limiter les risques de discrimination à l'embauche, l'établissement s'est doté en fin d'année 2023 d'un logiciel de recrutement. Cette application assure une traçabilité de l'ensemble des candidatures et instaure un dispositif de transparence entre les managers-recruteurs et les ressources humaines. Enfin, il sécurise les process et permet un traitement équitable des candidatures.

« Le projet d'obtention des labels égalité et diversité est une opportunité pour notre établissement de valoriser ses pratiques et de structurer les démarches déjà engagées. C'est une belle occasion pour se questionner sur l'exercice de notre métier et développer nos valeurs d'égalité et de diversité auprès de nos équipes mais également de nos interlocuteurs externes. »

Béatrice Vorbe-Phillips,
cheffe du service des ressources
humaines et des moyens généraux



Centre de conservation et d'étude archéologique, Besançon



Centre national des arts plastiques (CNAP), Pantin

Les Matinales RH

Depuis cette année, l'Oppic propose à tous les agents qui le souhaitent d'assister aux Matinales RH animées par le service des ressources humaines autour d'un sujet. La présentation est suivie d'un échange. Il s'agit de favoriser le partage d'informations et la bonne compréhension des procédures, rappeler la réglementation ou encore communiquer sur une nouveauté.

En 2024, les Matinales RH se sont réunies sur les thèmes suivants :

- les congés et absences ;
- la paie ;
- le recrutement.

Les finances

Une année de transition financière pour l'Oppic

Le compte financier 2024 présente un solde budgétaire déficitaire de 3 M€ mais un résultat patrimonial de +191 k€. Cet écart s'explique notamment par le niveau des dépenses d'investissement liées à l'avancement du projet dit « Maine », qui consiste en la construction d'un nouveau siège pour l'Oppic.

Grâce à ce résultat, et en tenant compte des dotations aux amortissements et provisions réalisées en fin d'exercice, la capacité d'autofinancement s'établit à 277 k€, contre 110 k€ au CF 2023. Cette situation reste cependant conjoncturelle et liée notamment à un glissement important vers 2025 des dépenses relatives

au schéma directeur des systèmes d'information dont les projets sont en cours.

Compte tenu du volume d'investissement réalisé dans l'année, l'exercice 2024 se termine sur un prélèvement exceptionnel de 3 M€ sur le fonds de roulement. Pour mémoire, ce dernier est totalement fléché au financement du projet de relogement de l'établissement.

Les charges « pilotables » de l'établissement restent toujours strictement maîtrisées dans le cadre du plan d'achat formalisé, qui permet d'assurer une efficacité de la dépense et la sécurité juridique des achats.

Principaux indicateurs patrimoniaux (comptes financiers 2024, en euros)

Indicateurs de gestion	CF 2022	CF 2023	CF 2024
Capacité d'autofinancement	968 638	110 256	276 945
Fonds de roulement	17 865 607	17 307 112	14 243 961
Trésorerie	269 677 016	277 018 960	269 668 230
Total recettes	13 205 405	12 809 891	13 305 627
Total dépenses (autorisations d'engagement)	12 794 322	12 305 284	26 356 570
Total dépenses (crédits de paiement)	12 396 945	13 406 590	16 301 689

Le contrôle interne

L'établissement a actualisé la charte constituant le cadre de référence de l'organisation des travaux de contrôle interne au sein de l'établissement et formalisé la création d'un comité de pilotage dédié et son fonctionnement. Par ailleurs, l'Oppic a procédé à l'évaluation de la maturité de son dispositif de contrôle à travers le diagnostic de maîtrise des risques.

Niveau global de maîtrise des risques

La cartographie des risques et le plan d'action associé sont actualisés chaque année. La cotation brute des risques a donc été réévaluée en 2024, aboutissant à une cartographie présentant 119 risques mineurs, 29 risques modérés et 4 risques majeurs. Au total, l'établissement gère donc plus de 150 risques, dont cette cartographie définit des éléments de réponse à 3 enjeux :

- comment l'établissement s'organise pour contenir les risques identifiés ;
- comment les risques sont documentés ;
- comment les acteurs et les opérations concernées sont tracés.

Ce travail permet ainsi de formaliser l'état des contrôles effectués dans l'établissement ainsi que la couverture des risques sur les processus examinés.

La mise en place d'un nouveau système d'information induit la survenance potentielle de nouveaux risques liés au paramétrage et aux habilitations, en adéquation avec l'organisation fonctionnelle de l'établissement.

Par ailleurs, l'exercice 2025 sera marqué par la mise en place d'un contrôle sélectif de la dépense au sein de l'agence comptable et tracé dans le nouveau système d'information. Ces nouveaux risques ont ainsi été intégrés à la matrice existante et feront l'objet d'actions spécifiques et d'une vigilance particulière.



Centre national des arts plastiques (CNAP), Pantin



Hôtel de Massa, Paris

Suivi des comptes de tiers pour une gestion maîtrisée

Afin d'établir la prévision budgétaire sur les comptes de tiers, qui retracent les budgets des opérations dont l'Oppic a la charge, l'établissement a mis en place un dialogue de gestion en constante amélioration :

- prévisions des engagements et décaissements pluri-annuelles exhaustives pour l'ensemble du plan de charge à l'issue du dialogue de gestion qui intervient en septembre ;
- actualisation en janvier des discussions budgétaires triennales ;
- élaboration de tableaux de bord trimestriels pour piloter les écarts avec les prévisions.

Par ailleurs, les chefs de projets reçoivent un état mensuel des engagements et des décaissements de chacune de leurs opérations pour assurer les projections éventuellement nécessaires des budgets de leurs opérations.

Les étapes clés de l'élaboration budgétaire de l'Oppic

Les travaux préparatoires consistent en un état de consommation des crédits de l'exercice en cours, élaboré par le service financier et transmis à chaque service prescripteur. Ils constituent le socle de l'ensemble du processus d'élaboration du budget. Parallèlement, une analyse est réalisée de la masse salariale et du plafond d'emploi par le service des ressources humaines.

Par ailleurs, des échanges préparatoires sont également menés avec l'équipe opérationnelle en charge du projet « Maine », qui émerge sur l'enveloppe d'investissement.

Sont ensuite programmées des réunions d'élaboration budgétaire en fin de troisième trimestre. Ces séances de travail prennent la forme d'un dialogue entre les services prescripteurs et le service financier destiné à présenter et affiner les besoins prévisionnels, appuyés par l'analyse des exercices précédents et de l'état d'avancement de consommation des crédits sur l'année en cours. Ces travaux permettent de collecter les informations nécessaires à la prévision d'exécution de l'année N ainsi que les besoins pour l'exercice N+1. Ils facilitent par ailleurs la détection d'écarts significatifs et la justification des besoins.

L'étape finale est consacrée à la consolidation des informations recueillies, afin d'agrèger l'ensemble des prévisions. Ce travail de synthèse, réalisé au sein du secrétariat général, vise à garantir une trajectoire soutenable et cohérente du budget et à éclairer les arbitrages finals de la direction de l'établissement, de manière à aboutir aux documents proposés au vote du conseil d'administration.

Poursuite et approfondissement des démarches qualité

Les fondamentaux d'un projet : le référentiel de la maîtrise d'ouvrage mis à jour

Dans le cadre d'une opération immobilière, la maîtrise d'ouvrage joue un rôle central en coordonnant l'ensemble des parties prenantes et en veillant à la bonne réalisation du projet, depuis sa conception jusqu'à sa livraison. Cependant, la complexité des projets, impliquant une multitude d'acteurs et une interdépendance des responsabilités, peut engendrer des risques sur sa maîtrise opérationnelle. C'est dans ce contexte que l'Oppic disposait depuis 2018 d'un référentiel de la maîtrise d'ouvrage.

Ce référentiel constitue un guide clarifiant l'articulation entre maître d'ouvrage, maître d'ouvrage délégué et service utilisateur, l'Oppic et ses donneurs d'ordre conservant la liberté d'adapter ces principes généraux aux spécificités de chaque opération.

L'année 2024 a été consacrée à une mise à jour de ce référentiel sur la base d'un partage des retours d'expérience au sein du collège technique (cf. page 30), puis il a été le thème principal du séminaire annuel des chefs de projets, qui s'est tenu en septembre 2024, avant d'être présenté en fin d'année au comité d'audit puis au conseil d'administration de l'Oppic.

La mise au point des conventions de mandat ou des fiches de cadrage en convention-cadre permet de formaliser une grande partie des processus de décision ainsi que la gouvernance associée à chaque opération, mais il en ressort que le « qui fait quoi » du quotidien doit faire l'objet d'une attention permanente et partagée.

L'objectif de ce document-cadre est donc de préciser et partager les rôles et interventions des différents acteurs de la maîtrise d'ouvrage, avec le souci de répondre à trois préoccupations majeures : assurer le respect des programmes, garantir la maîtrise des délais et des coûts comme de la qualité des opérations, et permettre une gestion rigoureuse des contrats.

Ce document, en présentant les étapes clés du déroulement d'une opération immobilière, a pour objectif de clarifier les rôles et responsabilités de chaque acteur, renforcer leur coordination, et d'assurer une gouvernance transparente et efficiente du projet afin de garantir la réussite de l'opération.

La mise à jour du référentiel a notamment été l'occasion de préciser le rôle de l'Oppic selon sa position (maître d'ouvrage délégué ou maître d'ouvrage de plein exercice). Ce référentiel sépare les responsabilités restant au maître d'ouvrage dans le cas d'un mandat de maîtrise d'ouvrage (définition et maîtrise des objectifs stratégiques et du projet de service, arbitrages/approbations à rendre tout au long du projet, maîtrise d'usage de l'opération en lien avec les utilisateurs finaux, financement de l'opération) de celles transférées à l'Oppic dans le cadre d'un mandat. L'Oppic agit au nom et pour le compte du maître d'ouvrage dans le cadre de la conduite de l'opération immobilière, assurant notamment dans ce cadre la responsabilité de la passation et de la gestion de l'ensemble des marchés nécessaires à l'acte de construire, et est ainsi l'interlocuteur de référence des prestataires et entreprises.

Le déroulement de la phase études préalables a été précisé : l'Oppic peut en effet être sollicité en amont pour accompagner le maître d'ouvrage dans ses études de faisabilité et de programmation. Un volet concernant les ambitions environnementales à partager et à porter tout au long de l'opération a été introduit. Les instances et les différentes étapes administratives de validation d'un projet ont également été rappelées.

Le référentiel de la maîtrise d'ouvrage rappelle les piliers structurants d'un mandat de maîtrise d'ouvrage, un programme validé, une enveloppe financière prévisionnelle réaliste et en adéquation avec le programme (tenant compte d'une analyse des risques et d'une marge raisonnable pour couvrir les aléas ainsi que l'actualisation) et un calendrier. Il insiste également sur l'organisation de la gouvernance d'un projet, les rôles et fonctions de chaque instance (comité de pilotage, comité de suivi), ainsi que sur la nécessité de désigner un référent unique, pouvant assurer la coordination interne au sein de la maîtrise d'ouvrage, et un interlocuteur de l'équipe projet Oppic.

Le référentiel de la maîtrise d'ouvrage s'attache également à préciser les modalités de mise en œuvre en phase opérationnelle de toute modification de programme et/ou de projet, avec la nécessité d'une approbation formelle par le maître d'ouvrage de la modification demandée à l'aune de l'analyse d'impact calendaire et/ou financière qui aura été présentée par l'Oppic.

Enfin, ce référentiel de la maîtrise d'ouvrage décline les différentes étapes d'un projet, allant du processus de sélection de la maîtrise d'œuvre (avec notamment l'organisation des jurys ou commissions) au déroulement des études de maîtrise d'œuvre et à leur modalité de validation, après approbation systématique de chaque phase d'études par le maître d'ouvrage, ainsi qu'aux modalités de mise à disposition préalable de l'ouvrage par le maître d'ouvrage avant travaux (lors de la notification aux entreprises de l'OS de préparation de chantier, marquant le transfert de la garde de l'ouvrage des utilisateurs à l'entreprise).

Dans le cas particulier d'une opération en site occupé et des risques associés en matière de sécurité, sûreté et de co-activité, le déroulement des travaux insiste sur la nécessité d'établir un protocole spécifique traitant de l'ensemble de ces questions et définissant les rôles et responsabilités de chaque acteur (Oppic, utilisateurs et entreprises). Les visites et participations aux réunions de chantier sont précisées et il est rappelé que toutes les observations du maître d'ouvrage et/ou des utilisateurs devront être adressées par le référent du maître d'ouvrage à l'Oppic et non aux différents prestataires afin de pouvoir garantir la cohérence d'ensemble du projet et la maîtrise des marchés publics.



Bâtiment d'Oscar Niemeyer, Saint-Denis

Enfin, les processus de réception et de remise des ouvrages au maître d'ouvrage après travaux sont détaillés : si l'organisation des OPR relève de la responsabilité de l'Oppic, ce dernier convie le maître d'ouvrage à une visite préalable et doit obtenir son accord formel pour enclencher le processus de réception auprès des entreprises. Le transfert de la garde de l'ouvrage des entreprises au maître d'ouvrage s'effectue le jour de la notification par l'Oppic du PV de réception. L'Oppic accompagne le maître d'ouvrage dans la mise en service, dont le référent pour la prise en main des installations aura été utilement désigné dès la phase études. L'Oppic assure aussi la transmission de l'ensemble des documents nécessaires à la mise en service (DOE, DIUO, DUEM) et la levée des réserves et de garantie de parfait achèvement.

Une base documentaire commune pour le management des projets

Dans un souci constant de transmission du savoir, de la connaissance et de l'expertise acquise tout au long de son existence, l'Oppic a décidé de constituer et mettre à la disposition de l'ensemble de ses agents une base documentaire de référence pour la gestion opérationnelle des projets qu'ils pilotent. L'objectif est de constituer un socle documentaire commun facilement accessible, un « fil rouge », permettant d'améliorer et harmoniser les pratiques des équipes projet à chaque étape de la vie d'une opération, depuis les études préalables jusqu'à la fin de la période de garantie de parfait achèvement.

À cette fin, un groupe de travail a été constitué, rassemblant un panel de chargés d'opération, chefs de projets, chefs de département et représentants des services transversaux de l'Oppic. Après une première année destinée à rassembler et analyser l'ensemble des documents d'ores et déjà existants, permettant de constituer une première base documentaire d'une centaine de documents (modèles, outils, notes méthodologiques, textes de références, etc.), l'année 2024 a été consacrée à la mise à jour ou à la création des documents jugés les plus prioritaires par le groupe de travail, en complément du travail réalisé par le collège technique de l'Oppic. Parmi les principales productions, de nouveaux outils communs à l'Oppic ont ainsi pu être mis à la disposition des équipes projet pour faciliter le suivi de l'évolution financière des marchés de travaux en cours d'exécution, la vision de la consommation de la provision pour révisions des prix en phase chantier et le pilotage de la phase de garantie de parfait achèvement suite à la réception des travaux.

En lien avec le groupe de travail pour la création du nouvel intranet de l'Oppic, un premier travail d'organisation de cette large base documentaire a également été réalisé afin que l'ensemble des documents soient aisément accessibles aux agents de l'Oppic dès que le nouvel intranet sera mis en place (soit au premier trimestre 2025).



Hôtel de Marigny, Paris

Les avancées du collège technique en 2024

Le collège technique de l'Oppic a été mis en place mi-2022. Il réunit l'ensemble des chefs de département sous l'égide de la directrice générale et se réunit à un rythme bimensuel. Des membres supplémentaires, tant au sein des équipes opérationnelles que des services transversaux, peuvent être associés aux séances en fonction de la thématique retenue.

L'objectif de cette instance est de pouvoir disposer d'un temps d'échange collégial pour développer ou harmoniser les pratiques, les outils de pilotage des opérations, ainsi qu'examiner des montages d'opérations complexes. Elle permet également de construire des doctrines ou démarches nouvelles pour tenir compte de l'évolution des pratiques, des métiers et des réglementations.

L'année 2024 a permis de finaliser la procédure interne d'articulation entre le Département des études préalables et du suivi architectural (DEPSA) et les départements opérationnels, en précisant les grandes étapes des études préalables ainsi que celles du démarrage des études de conception et en indiquant l'implication des différents acteurs en termes de pilotage, d'appui et de validation.

L'année 2024 a aussi été consacrée à l'amélioration des flux entre les équipes opérationnelles, le service financier et l'agence comptable, dans l'objectif d'améliorer la fluidité entre ces 3 services :

- création/mise à jour de procédures ;
- ajustement des clauses des marchés-types concernant la gestion des fins d'opération (coût final constaté pour les marchés de MOE, DGD et modalités de vérification par les différents services, compte prorata, délais de réalisation des prestations par rapport à la durée d'un marché) ;
- modalités de calcul de révision des prix par rapport à la date de service fait ;
- garanties financières à mettre en œuvre dans les avenants et les décisions de poursuivre.

2024 aura également permis de définir un guide pour l'élaboration d'un budget d'opération, un support de présentation type pour les COPIL, d'harmoniser la méthode de remplissage de la fiche de revue de projet,



Centre national des arts plastiques (CNAP), Pantin

de mettre à jour les méthodes de calcul d'actualisation des budgets d'opération (mise à jour des outils internes), ainsi que les mises à jour des contrats-types de maîtrise d'œuvre MOP et ACMH, qui feront l'objet d'une présentation à l'ensemble des équipes début 2025.

Enfin, le collège technique a également suivi la mise à jour du référentiel de la maîtrise d'ouvrage, l'avancement des travaux de la mission environnement (avec notamment la mise en œuvre de la fiche environnementale d'un projet), ainsi que la mise en place du fil conducteur d'une opération.

Un échange sur le montage opérationnel de la rénovation technique de l'Opéra Bastille a également été discuté en collège technique.

Les travaux et conclusions du collège technique sont ensuite diffusés par les chefs de département et les chefs de service aux équipes de l'Oppic. Une présentation des travaux du collège technique a par ailleurs été faite aux agents de l'établissement lors du « Midi de l'Oppic » de décembre 2024.

L'IMOA, catalyseur de bonnes pratiques et d'expertise

Le besoin pour les maîtres d'ouvrage de pouvoir partager des informations sur leurs pratiques, leurs retours d'expérience, leurs méthodes de pilotage des opérations ou toutes autres thématiques spécifiques à leur champ d'activité, comme la mise en œuvre de techniques nouvelles ou d'outils spécifiques de suivi, s'inscrit dans une démarche d'amélioration continue et d'ouverture.

Créé en mars 2021, l'Institut de la maîtrise d'ouvrage (IMOA) permet de disposer d'un cadre structuré permettant une approche partagée et transversale de l'ensemble des questions rencontrées par les maîtres d'ouvrage, qu'ils soient issus du secteur de l'infrastructure ou du bâtiment. C'est donc naturellement que l'Oppic s'est investi dans la constitution de cette association, qui compte aujourd'hui 19 membres : l'Agence publique pour l'immobilier de la Justice (APIJ), l'Établissement public d'aménagement universitaire de la région Île-de-France (EPAURIF), l'Institut de la gestion déléguée (IGD), le Département des Hauts-de-Seine (CD92), le Département des Yvelines (CD78),

le Département de la Gironde (CD33), l'Opérateur du patrimoine et des projets immobiliers de la Culture (Oppic), la RATP (Régie autonome des transports parisiens), RTE (Réseau de transport d'électricité), le Service d'infrastructure de la Défense (SID), SNCF Réseau, SNCF Gares et Connexion, Voies navigables de France (VNF), Service nationale de l'ingénierie aéroportuaire (SNIA), Groupe ADP, Service immobilier du Premier ministre, la Solideo et Tisséo. L'association a encore vocation à s'agrandir.

Ce lieu d'échange et de partage est resté actif en 2024, autour d'ateliers sur des thématiques techniques (réemploi, évaluation carbone des projets, BIM, base de coûts partagée) ou métiers (cartographie et plan d'action sur la formation et mise en place d'une formation commune sur la négociation) ou pilotage opérationnel (pilotage des risques, marchés globaux de performance), auxquels l'Oppic s'est associé.

2024 aura notamment vu la production de plusieurs livrables : « *L'apport du pilotage des risques pour maîtriser les engagements des projets* », « *L'Analyse de référentiels environnementaux* » et un guide « *Réemploi des matériaux, recyclage des déchets et gestion des terres excavées* », avec 16 fiches suivant la chronologie de déroulement d'un projet.

L'IMOA est également un lieu de valorisation des savoir-faire et 2024 aura aussi été à nouveau riche en visites de chantiers et rencontres. En mars 2024, Tisséo, dans le cadre des entretiens de la maîtrise d'ouvrage, a présenté le projet d'agrandissement du réseau de métro de la ville de Toulouse, en abordant notamment l'importance des enjeux écologiques, du choix du projet à sa certification HQE. Dans ce cadre, deux journées « visites expertes » ont été organisées en juin 2024, avec la visite juste avant leur ouverture de deux stations du prolongement de la ligne 14 (RATP), et en novembre 2024, sur les démarches environnementales avec les chantiers de la Gare du Nord (SNCF Gares et Connexion) et de rénovation du bâtiment d'Oscar Niemeyer à Saint-Denis (Oppic). En décembre 2024, une table ronde a été organisée sur les stratégies en matière d'intelligence artificielle.



Bons-Enfants, Paris



Opéra Garnier, Paris

L'Oppic, un maître d'ouvrage doté d'une stratégie environnementale qu'il déploie dans ses opérations

L'ambition de l'Oppic en matière environnementale a été formalisée, dans le cadre du COP 2019-2022, par l'élaboration de sa **stratégie environnementale** soumise à l'approbation du conseil d'administration de novembre 2021. Cette stratégie se traduit par la définition d'objectifs environnementaux ambitieux pour **toutes les opérations immobilières** et sur **l'ensemble** du plan de charge de l'Oppic.

Le COP 2023-2025 prévoit de renforcer les expertises transversales de l'établissement pour répondre aux enjeux de transition énergétique et environnementale et contribuer aux politiques publiques de développement durable. Ces enjeux (définis à l'axe 2 du COP) se traduisent ensuite par des actions concrètes dans la conception, la réalisation puis l'exploitation des opérations portées par l'Oppic.

Poursuivre et approfondir la démarche environnementale est donc un des fondamentaux de l'action de l'Oppic.

À ce titre, **l'élaboration d'un plan d'action** pour s'assurer du **déploiement et du suivi** de l'ensemble des axes déclinés par la stratégie environnementale est l'une des responsabilités confiées à la **mission environnement** créée en 2023 au sein de l'établissement.

L'objectif de cette mission, composée de référents internes à l'établissement, est de conduire et pérenniser une **démarche transversale d'appropriation et d'approfondissement de la stratégie environnementale de l'établissement** et d'œuvrer à la montée en compétences des équipes de l'Oppic afin que la démarche environnementale soit parfaitement maîtrisée dans la conduite des opérations.

Quatre axes de travail, répartis en quatre groupes, ont été définis.

Groupe 1 : organisation, méthode, communication, retour d'expérience, veille.

Groupe 2 : réemploi, traçabilité.

Groupe 3 : performance énergétique, bas carbone, analyse du cycle de vie, stratégie de labellisation.

Groupe 4 : suivi/reporting des objectifs environnementaux des projets, critères de sélection des projets et des offres.

Durant l'année 2024, la mission s'est dotée de l'accompagnement d'un AMO environnement pour le suivi et le déploiement du plan d'action. La première phase d'accompagnement, portant sur l'expertise environnementale et la veille documentaire, est en cours.

Concernant les actions en faveur du réemploi en monuments historiques, l'année 2024 a été consacrée au retour d'expérience menée par l'Oppic sur le chantier de restauration de l'École militaire et la mise en place de chantiers-tests pour la pierre, la couverture en plomb et en ardoise.

La mission a aussi pu mener une réflexion globale sur la stratégie de labellisation, après une étude sur les labels existants et un retour d'expérience interne.

Afin d'avoir un suivi sur les volets environnementaux des opérations conduites par l'Oppic, un outil de suivi et de reporting interne, sous la forme de fiche de suivi, a été mis en place en 2024. Cet outil est en cours de test sur des opérations pilotes, l'objectif étant de le déployer sur l'ensemble des opérations.

Tous ces sujets ont fait l'objet de présentations aux agents de l'établissement lors des « Midis de l'Oppic » :

- mars 2024 : guide du réemploi des matériaux de construction avec l'association Bellastock ;
- juin 2024 : retour d'expérience et chantiers-tests de réemploi ;
- octobre 2024 : les labels et la stratégie de labellisation ;
- novembre 2024 : fiches projet – volet environnemental.

La mission porte également sur le partage des pratiques avec d'autres partenaires, mais aussi d'autres maîtres d'ouvrage publics.

Ainsi, en partenariat avec l'IMOA (Institut de la maîtrise d'ouvrage), la mission s'est engagée à participer à différents groupes de travail :

- en 2023/2024 sur le thème du « Réemploi des matériaux et gestion des déchets », dont le travail a abouti à la rédaction d'un guide opérationnel en 13 fiches réflexe ;
- en 2024 /2025 « Préserver Réemployer », centré sur la stratégie bas carbone et les outils d'évaluation du bilan carbone.



Château de Versailles

L'Oppic a par ailleurs construit un **partenariat avec la Compagnie des architectes en chef des monuments historiques** en faveur de l'intégration des problématiques environnementales dans la préservation du patrimoine protégé. À travers ce partenariat signé par convention en octobre 2023, l'Oppic et la Compagnie affirment leur ambition en faveur de la conciliation des enjeux de préservation, tant de l'environnement que du patrimoine. Ce partenariat vise à la participation à des démarches innovantes et exemplaires (charte faibles nuisances dans les chantiers MH, labellisation sur bâti ancien, réemploi en MH), et à la constitution d'une culture en faveur d'une stratégie bas carbone lors d'opérations de réhabilitation des monuments historiques.

Dans le cadre des démarches engagées par l'établissement et de sa volonté constante de contribuer au déploiement des ambitions environnementales, l'Oppic a également participé :

- à la **Conférence nationale de l'immobilier public – Transition énergétique (CNIP – TE)** en présentant en septembre 2024 « le projet de rénovation du C2RMF » et en novembre 2024 « la rénovation de bâtiments protégés » ;
- au **groupe de travail « Intégration de l'enjeu d'adaptation au changement climatique dans la politique immobilière de l'État »**, piloté par le service de transformation écologique de l'immobilier de l'État, DIE. Ce groupe de travail rassemble un panel de contributeurs de l'administration centrale et déconcentrée. Cette mission, démarrée en septembre 2024 autour d'une équipe resserrée pour la phase 1, s'est ouverte aux contributeurs, dont l'Oppic, dès novembre 2024 pour démarrer la phase 2 ;
- à la **présentation du projet de construction du siège de l'Oppic** lors de la journée de séminaire « Transition énergétique », organisée par la mission environnement et développement durable du ministère de la Culture.

Les « Midis de l'Oppic »

Afin de créer des temps d'échange et de partage de connaissances et d'expériences, l'établissement a mis en place des rendez-vous mensuels ouverts à tous, appelés les « Midis de l'Oppic ». Au cours de ces moments de travail partagés sont présentés des thèmes d'intérêt commun, tant opérationnels que transversaux.

Lors des dix réunions organisées dans l'année, des thématiques différentes ont ainsi été abordées comme : le conflit d'intérêts dans la commande publique, la présentation du PLU bioclimatique de la Ville de Paris, la refonte des SI financiers, le bilan des travaux du collège technique ou la présentation des opérations sur le château de Versailles. Les concours de maîtrise d'œuvre du projet de pôle de conservation de la BnF à Amiens ainsi que du projet culturel du Centre Pompidou ont également été partagés. Enfin, quatre « Midis de l'Oppic » en 2024 ont été consacrés à des thématiques environnementales avec la présentation du guide du réemploi des matériaux de construction, deux retours d'expérience en matière de réemploi et la stratégie de labellisation.

Les systèmes d'information

Lancement d'un nouvel intranet

À la suite d'un incident technique intervenu en juillet 2023, l'établissement a décidé de lancer une démarche pour recréer l'intranet. Dès lors, des groupes de travail ont été constitués afin de recueillir les attentes et les besoins des agents. Une mission d'assistance a été engagée pour accompagner l'Oppic dans ce nouveau projet structurant. L'objectif pour l'établissement est de mettre en place ce nouveau portail au premier trimestre 2025. Un travail d'accompagnement des agents sera ensuite organisé afin qu'ils s'approprient le nouvel outil dans les meilleures conditions.

« Ce projet de migration vers un système d'information unique nous a permis de mieux comprendre les contraintes et enjeux de chaque service. Outre les possibilités de reporting qu'il offre, c'est surtout le fait de travailler tous ensemble sur le même outil qui va faciliter notre quotidien de travail et fluidifier la gestion financière de nos opérations. »

Florian Météreau,
chef du service financier

PEP, un nouvel outil pour moderniser la gestion financière de l'Oppic

Afin de rendre toujours plus performant et fiable son système d'information financier, à partir de 2025, l'outil PEP remplacera SIREP@, en voie d'obsolescence, ainsi que Gesprojet. Cette mise en place vise à moderniser les processus à travers un outil unique et performant assurant la totalité de la chaîne financière, tant sur le budget propre que sur les comptes de tiers. Cette concentration des actions et des données dans un logiciel commun aux équipes opérationnelles et transversales favorisera une meilleure fluidité dans l'exécution des circuits financiers et une plus grande fiabilité des informations de reporting.

Le projet a été initialisé en avril puis a fait l'objet d'ateliers de conception jusqu'au début de l'été. Les paramétrages, les interfaces applicatives et les tests ont été réalisés quant à eux jusqu'à la mi-décembre. Les opérations de bascule prendront fin en janvier 2025. L'ensemble du projet s'est accompagné de la mise en œuvre d'un dispositif d'accompagnement au changement (communication, formations, tutorat) qui se prolongera durant toute l'année 2025.

Les démarches de sécurisation juridique des contrats et des opérations

Le Département des marchés et des affaires juridiques (DMAJ) accompagne les équipes opérationnelles tout au long de la vie d'une opération. Il accompagne également toutes les équipes dans l'utilisation des marchés et accords-cadres. Ainsi, les équipes de l'établissement peuvent travailler dans le respect des procédures de contrôle interne qui sécurisent l'établissement tout en respectant les grands enjeux opérationnels auxquels il est confronté.

Le DMAJ : garant de la sécurité juridique des marchés publics

Dans le cadre de la commande publique, le Département des marchés et des affaires juridiques (DMAJ) intervient dans la procédure de passation des contrats dès lors que leurs montants excèdent 90 k€ HT, et assure également le suivi de leur exécution, y compris en appui dans la gestion des précontentieux et contentieux. Le DMAJ, chargé de la gestion administrative et juridique des procédures, vérifie et valide les dossiers de consultation des entreprises, les avis d'appel public à la concurrence, les rapports de présentation, les courriers à destination des candidats, les décisions et autres avenants. Il gère par ailleurs la plateforme de dématérialisation des achats (PLACE) ainsi que la commission des marchés, qui se réunit une fois par semaine. Il lui incombe également la notification des marchés et la gestion de la base de données des contrats et avenants.

Ainsi, par exemple en 2024, 96 consultations avec mise en concurrence, d'un montant supérieur à 90 k€ HT, ont été lancées, tandis que 104 marchés et 107 avenants ont été soumis à l'avis de la commission des marchés. En 2024, les engagements (initiaux et compléments) dont le montant dépasse les 90 k€ totalisent la somme de 168 M€ HT. Il convient de souligner qu'en 2024 les seuils de saisine de la commission des marchés ont été révisés. Par conséquent, le périmètre de la commission des marchés s'entend désormais aux actes suivants :

- tout marché de travaux dont le montant excède 200 k€ HT ;
- tout autre marché d'un montant dépassant 90 k€ HT ;
- tout avenant dont le montant cumulé atteint 15 % du montant du marché initialement soumis à l'avis de la commission des marchés, ou quel que soit son montant, s'il conduit à dépasser le seuil fixé par la commission.



Salon Paulin, hôtel d'Évreux, Paris

Par ailleurs, pour tout marché d'un montant inférieur à 90 k€ HT, le DMAJ examine les avenants et leur rapport de présentation lorsque ceux-ci entraînent une augmentation supérieure à 15 % du montant initial du marché.

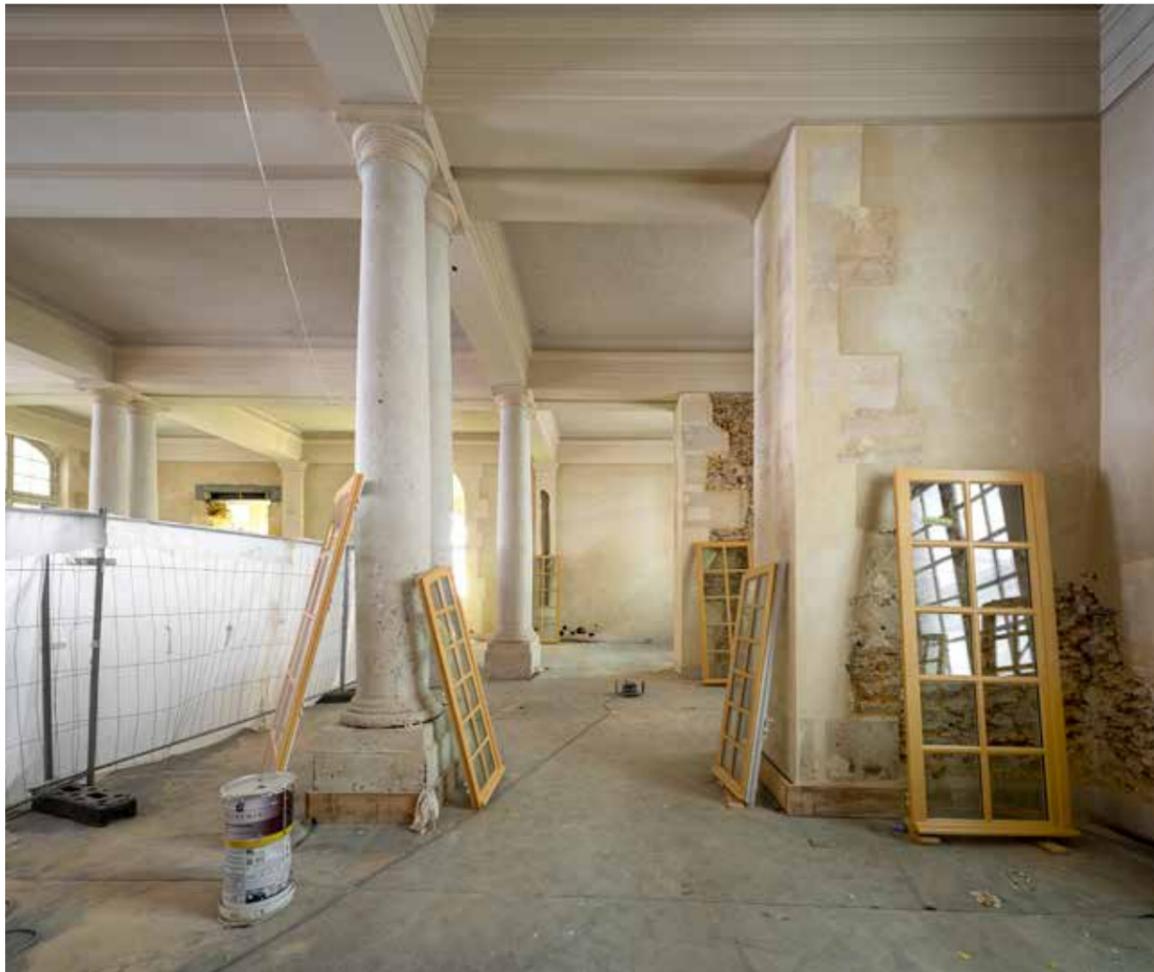
Le DMAJ conseille, oriente et valide également les actes juridiques des équipes opérationnelles afin de concilier au mieux la sécurité juridique des opérations et les contraintes opérationnelles, dans l'intérêt du bon déroulement des projets, de l'établissement et, par conséquent, des maîtres d'ouvrage. Il constitue donc un élément incontournable du contrôle interne.

L'actualisation des outils juridiques : modes opératoires et documents types

Diffusion et mise en ligne de modes opératoires en lien avec la vie des contrats

En raison des nombreuses interactions entre les équipes opérationnelles et le DMAJ, ce dernier a souhaité poursuivre l'amélioration de l'accessibilité et de la compréhension des process internes relatifs à son activité, en particulier par les équipes opérationnelles.

Ainsi, il a été décidé d'élaborer deux modes opératoires complémentaires portant sur la délivrance de l'exemplaire unique et le circuit de validation des protocoles transactionnels. Ils sont présentés sous la forme de tableaux récapitulatifs. Ces derniers détaillent, d'une part, les intervenants, les moments d'intervention, les méthodes et les raisons de chaque action, et, d'autre part, mettent en évidence les documents à fournir à chaque étape. Chaque mode opératoire comprend également une liste de points de vigilance visant à sensibiliser les équipes opérationnelles aux aspects sensibles à prendre en compte.



Centre de recherche et de restauration des musées de France (C2RMF), Versailles



Centre national des arts plastiques (CNAP), Pantin

De plus, à la suite de la révision des formulaires du BOAMP en janvier 2024, un guide pratique sur la rédaction d'un avis d'appel public à la concurrence (AAPC) a été conçu. Ce guide présente un mode opératoire détaillé sur les différents onglets des formulaires BOAMP et la manière de les compléter, en fonction des procédures choisies. L'objectif est de répondre aux interrogations fréquentes des équipes opérationnelles, d'harmoniser les pratiques et de sécuriser juridiquement les contenus.

Enfin, le guide d'imputation juridique des travaux ou prestations modificatifs a été revu afin de tenir compte des retours d'expérience après une année d'utilisation en tant que référentiel dans les rapports de présentation des avenants, ces derniers ayant également fait l'objet d'une mise à jour.

Ces documents ont été diffusés à l'ensemble des agents de l'Oppic et sont disponibles sur l'intranet.

Diffusion et mise en ligne de documents-types en lien avec la vie des contrats

La base de documents-types mise à disposition des équipes opérationnelles sur l'intranet fait l'objet de mises à jour régulières et d'ajouts complémentaires.

Ainsi, en 2024, le DMAJ a accordé une attention particulière à la mise à jour des modèles de marchés inférieurs à 90 k€ HT, comprenant notamment l'AAPC/RC ainsi que le tableau d'ouverture des plis. De plus, a été ajouté un exemple de mél visant une demande de trois devis. Un modèle de commande-type pour les achats inférieurs à 40 k€ HT a également été élaboré. Il sera directement intégré dans le logiciel de gestion « PEP » et accessible ainsi aux équipes.

Dans le cadre d'un groupe de travail, le modèle de marché de maîtrise d'œuvre type « Loi MOP » a également été révisé.

Par ailleurs, ont été ajoutés à la base documentaire un modèle de courrier de demande de complément d'informations en cas de suspicion d'offre anormalement basse ainsi qu'un modèle de décisions d'ajournement et de rejet des prestations pour des marchés de fournitures, services et prestations intellectuelles.

Enfin, la trame des protocoles transactionnels et de leur rapport de présentation a été ajustée.

Règlement des différends

L'année 2024 a été marquée par le règlement amiable de certains litiges, permettant d'éviter de potentiels contentieux au fonds qui auraient pu être longs et risqués pour l'Oppic et ses maîtres d'ouvrage. La négociation et la mise au point des règlements amiables sont strictement encadrées dans le respect des règles internes et de la commande publique afin de garantir la sécurité juridique des transactions qui en résultent.

À ce titre, 14 protocoles transactionnels ont été signés.

Enfin, 4 procédures contentieuses ont été closes en 2024 sans aucun préjudice pour l'Oppic.



Centre de conservation et d'étude archéologique, Besançon

Relocalisation du siège de l'Oppic, avec et pour les agents

Ce projet particulièrement structurant et stratégique pour l'établissement entre désormais en phase opérationnelle de travaux. Pour ces raisons, l'établissement a souhaité renforcer les actions d'information et de concertation avec ses agents.

À chaque étape du projet de relocalisation de son siège social, avenue du Maine, l'Oppic a donc impliqué son personnel.

Ainsi, le programme fonctionnel a été établi à la suite d'ateliers de réflexion et des réponses apportées par près de 67 % de l'effectif à un questionnaire portant sur leurs futures conditions de travail.

Depuis la labellisation du projet par la Commission nationale de l'immobilier public (CNIP) en juillet 2021, une présentation du projet et de son avancement à l'ensemble des agents de l'établissement a régulièrement été organisée. Ainsi, un « Midi de l'Oppic » a été consacré à la présentation du projet en avril 2024. Puis, suite aux optimisations de projet intervenues du fait de l'infructuosité du premier appel d'offres de travaux, le projet a fait l'objet d'une nouvelle présentation

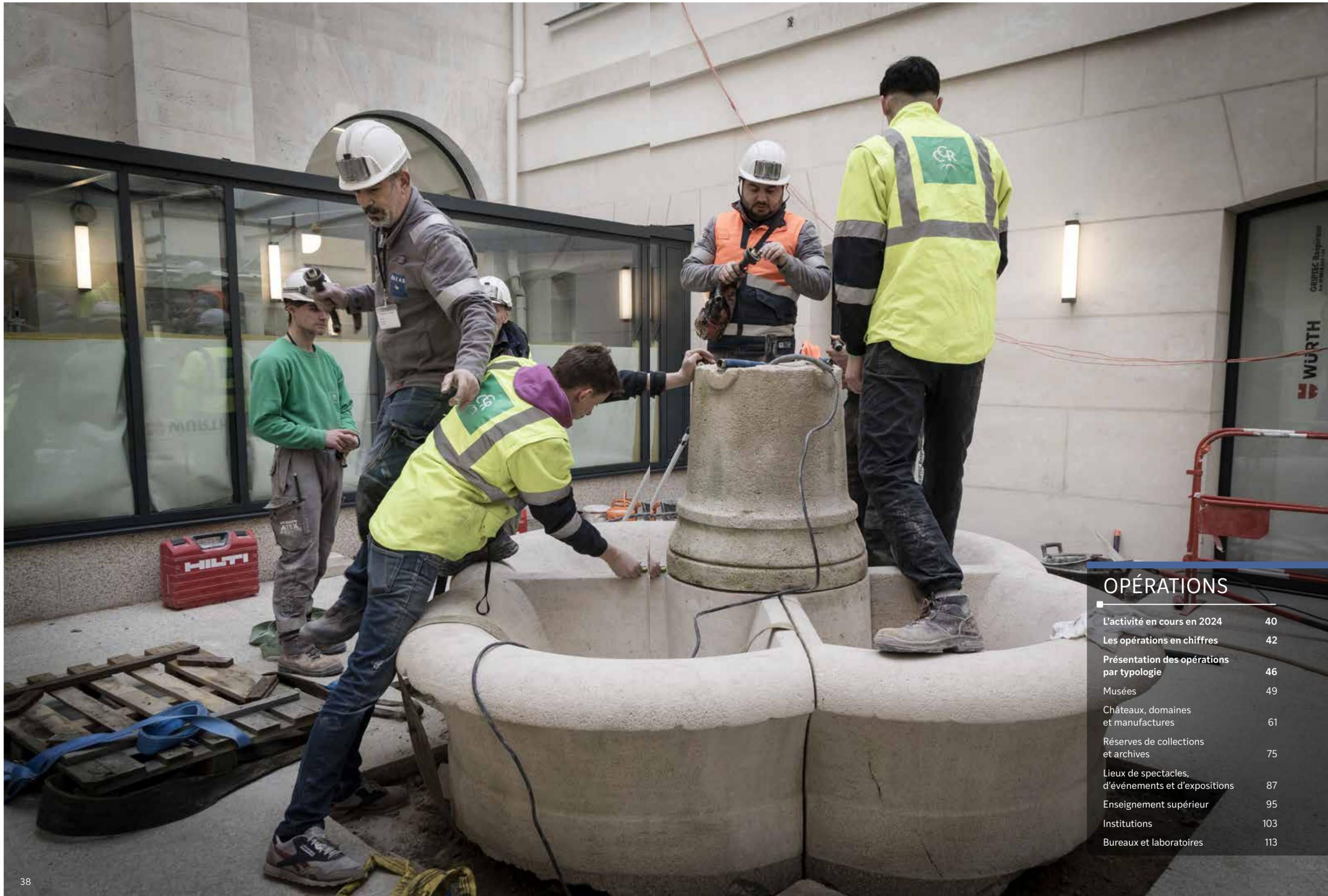
en séminaire du personnel début octobre. Une réunion spécifique du CSA a été organisée au dernier trimestre et une prochaine devrait se tenir de nouveau avant l'été 2025, sur site. Enfin, un groupe de travail spécifique lié à l'aménagement du potager urbain (situé en toiture de l'immeuble) a été créé. Celui-ci s'est réuni deux fois au dernier trimestre.

Le COPIL interne dédié au suivi de l'opération s'est réuni à plusieurs reprises. Il regroupe la direction de l'établissement, les services opérationnels, les services transverses ainsi que le service de la communication, afin de garantir une bonne articulation entre toutes les composantes du projet.

Le groupe « utilisateurs » quant à lui, constitué de représentants de chacun des départements et services ainsi que de représentants du personnel, a été mobilisé immédiatement après l'optimisation du projet proposée par la maîtrise d'œuvre. Il continuera à se réunir en tant que de besoin et ses contributions participent à l'approfondissement de toutes les dimensions et au bon déroulement du projet.



Oppic, avenue du Maine, Paris



OPÉRATIONS

L'activité en cours en 2024	40
Les opérations en chiffres	42
Présentation des opérations par typologie	46
Musées	49
Châteaux, domaines et manufactures	61
Réserves de collections et archives	75
Lieux de spectacles, d'événements et d'expositions	87
Enseignement supérieur	95
Institutions	103
Bureaux et laboratoires	113

L'activité en cours en 2024

Musées	Études préalables	Études de conception	Travaux
Centre national d'art et de culture Georges Pompidou (CNAC-GP), Paris		■	
Cité des sciences et de l'industrie de La Villette (CSI), Paris	■		
Musée de l'Air et de l'Espace, Le Bourget	■		
Musée de l'Armée, hôtel national des Invalides, Paris		■	■
Musée national de la Marine, Rochefort	■		
Musée-mémorial du terrorisme, Suresnes		■	
Musée national des arts asiatiques Guimet, Paris	■		
Musée national du Moyen Âge – Thermes et hôtel de Cluny, Paris	■		
Palais de la Porte Dorée, Paris	■	■	
Port-Royal des Champs, Magny-les-Hameaux	■		■

Châteaux, domaines et manufactures	Études préalables	Études de conception	Travaux
Château de Compiègne, Compiègne	■	■	■
Château d'Écouen, musée national de la Renaissance, Écouen	■		■
Château de Fontainebleau, Fontainebleau	■	■	■
Château de Versailles, Versailles		■	■
Château de Vincennes, Vincennes		■	■
Châteaux de Malmaison et de Bois-Préau, Rueil-Malmaison			■
Domaine de Saint-Germain-en-Laye, musée d'Archéologie nationale, Saint-Germain-en-Laye	■		■
Manufacture nationale des Gobelins, Mobilier national, Paris	■	■	
Palais de Chaillot, Paris	■		
Palais Royal, Paris	■		
Manufacture et musée nationaux, Sèvres	■		

Réserves de collections et archives	Études préalables	Études de conception	Travaux
Archives nationales d'outre-mer, Aix-en-Provence			■
Archives nationales, site de Paris	■	■	■
Archives nationales, site de Pierrefitte-sur-Seine			■
Bibliothèque nationale de France (BnF), Amiens		■	
Centre de conservation et d'étude archéologique, Besançon			■
Centre national des arts plastiques (CNAP), Pantin			■
Centre national du microfilm et de la numérisation, Espeyran		■	
Médiathèque de l'architecture et du patrimoine, fort de Saint-Cyr, Montigny-le-Bretonneux		■	

Lieux de spectacles, d'événements et d'expositions	Études préalables	Études de conception	Travaux
Centre national de la danse, CND, Pantin		■	
Maison du dessin de presse, Paris		■	
Opéra de Paris, palais Garnier, Paris			■
Opéra de Paris, Bastille, Paris	■	■	
Palais de Tokyo, Paris	■		

Enseignement supérieur	Études préalables	Études de conception	Travaux
École des arts décoratifs – PSL, Paris			■
École militaire, Paris	■		■
École nationale supérieure d'architecture de Normandie, Rouen	■		
École nationale supérieure d'art de Bourges, Bourges	■		
École nationale supérieure de paysage, potager du Roi, Versailles	■		
Site Malaquais – École nationale supérieure des Beaux-Arts de Paris / École nationale supérieure d'architecture de Paris-Malaquais, Paris	■		■

Institutions	Études préalables	Études de conception	Travaux
Cathédrale Notre-Dame de l'Assomption, Montauban		■	
Collège de France, la belle Gabrielle, Paris	■		
Fondation des artistes, Nogent-sur-Marne		■	
Hôtel de Massa, Société des gens de lettres, Paris			■
Hôtel national des Invalides, Paris		■	■
Institut de France, Palais Conti, Paris	■		
Mémorial de l'esclavage, jardins du Trocadéro, Paris	■		
Résidences présidentielles, Paris, Versailles, Brégançon	■	■	■
Val-de-Grâce, Paris		■	

Bureaux et laboratoires	Études préalables	Études de conception	Travaux
Bâtiment d'Oscar Niemeyer, Saint-Denis			■
Centre de recherche et de restauration des musées de France (C2RMF), Versailles			■
Oppic, avenue du Maine, Paris			■
Pavillon jardins, parc de La Villette (EPPGHV), Paris			■
Projet Camus : Archives nationales, Paris			■
Projet Camus : ministère de la Culture, Bons-Enfants, Paris			■

Les opérations en chiffres

Le portefeuille d'opérations s'élève à 2 027 M€

Il représente le montant cumulé de l'ensemble des opérations dont l'Oppic a la responsabilité, tout mode d'intervention confondu : soit en tant que maître d'ouvrage délégué, dans le cadre de conventions de mandat individuelles, soit en tant que maître d'ouvrage de plein exercice en utilisant les instruments des conventions-cadres, plus adaptés pour les opérations de moindre importance financière.

Le niveau de l'encours de l'Oppic en compte de tiers, à fin 2024, s'élevait à 1 058 M€, en augmentation de 117 M€ par rapport à 2023 compte tenu du total des mandats (+146 M€) et du solde net des sorties (-29 M€). 68 % de cet encours concernent des conventions de mandat et 32 % la convention-cadre. Cette répartition se stabilise depuis 2015.

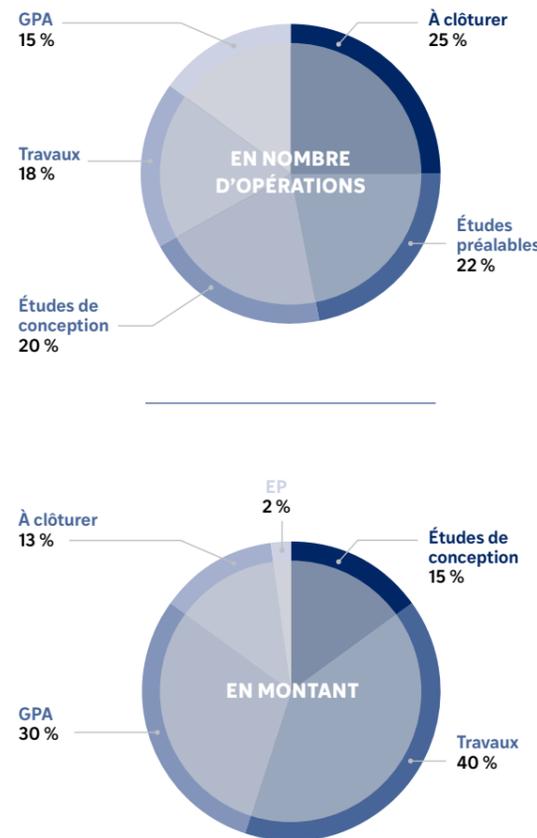


Château de Compiègne

Opérations réparties par stade d'avancement

Opérations « vivantes » par phases			
		Nombre d'opérations	Montant
EP	Études préalables (y compris consultation MOE)	34	43 924 947
EC	Études de conception (y compris AO travaux)	31	299 594 755
TX	Travaux	29	819 947 939
GPA	Garantie de parfait achèvement	24	597 885 016
AC	À clôturer	39	265 167 483
Total		157	2 026 520 040

Non compris montant travaux : CNAC, MNVT, MMT



Les engagements

Les engagements de l'exercice 2024 s'élèvent à 206 M€, soit une augmentation de 18 M€ (+10 %) par rapport à l'exercice 2023.

Les 206 M€ engagés se répartissent à hauteur de 86 % pour les conventions de mandat et de 14 % pour les conventions-cadres. Il s'agit de la plus forte année d'engagement depuis 2012.

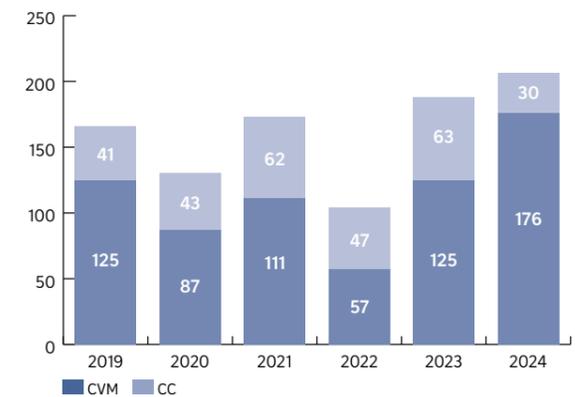
En convention de mandat (CVM), l'année 2024 a été marquée par les engagements des marchés de travaux de l'extension du bâtiment des Archives nationales à Pierrefitte (67 M€, soit quasiment un tiers des engagements totaux de l'année 2024) et ceux du corps central nord au château de Versailles (45 M€).

Le montant des engagements sur la convention-cadre (CC) s'élève à 30 M€.

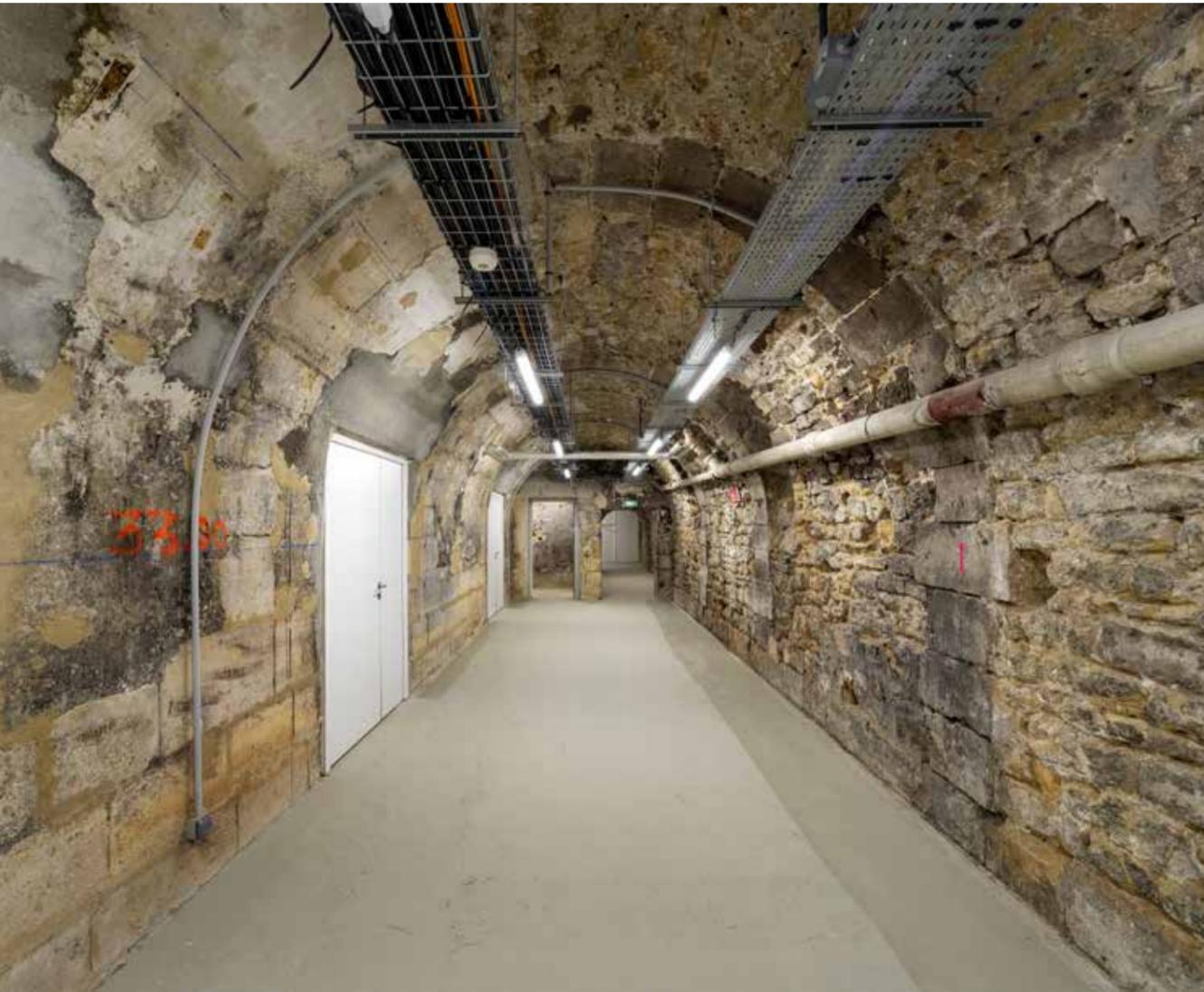
Parmi les montants engagés, les plus importants sur la période se trouvent deux opérations liées au protocole Culture-Défense : l'opération des façades du bâtiment 001 de l'École militaire, pour 4,3 M€, et l'engagement des marchés de travaux relatifs à l'aménagement des abords nord du château de Vincennes, pour 3 M€. À noter également, la troisième et dernière phase des travaux du schéma directeur de clos couvert du château de Malmaison et Bois-Préau, pour un montant de 3,8 M€.

Montant des engagements réalisés par an			
En M€	Convention de mandat (CVM)	Convention-cadre (CC)	Total
2019	125	41	166
2020	87	43	130
2021	111	62	173
2022	57	47	104
2023	125	63	188
2024	176	30	206

Évolution des engagements (CVM et CC)



Archives nationales, Paris



Archives nationales, Paris

Les mandatements

Le montant des mandatements diminue de 2 M€ en 2024, pour s'établir à 146 M€.

Les mandatements s'élèvent à 103 M€ au titre des conventions de mandat (70 %) et à 43 M€ au titre des conventions-cadres (30 %).

Les opérations livrées en 2024 ont réalisé une part importante du montant total mandaté en convention de mandat :

- rénovation du bâtiment d'Oscar Niemeyer : 20,8 M€ ;
- implantation d'une partie des services du ministère de la Culture sur le site du quadrilatère des Archives, projet Camus : 6,2 M€.

La poursuite des travaux de relocalisation du Centre national des arts plastiques a également généré des dépenses importantes : 17,9 M€.

Les mandatements les plus importants en termes de montant pour les opérations sous convention-cadre en 2024 sont liés aux opérations de travaux de rénovation

du C2RMF (8,3 M€), à la poursuite du schéma directeur du château de Malmaison (3,1 M€), à la construction du Centre de conservation et d'étude archéologique à Besançon (3,3 M€), et aux travaux de la phase 2 de l'immeuble des Bons-Enfants du ministère de la Culture (2,6 M€). À noter également la fin de l'opération de rénovation des cuisines d'Évreux au palais de l'Élysée, pour un montant de 2,3 M€.

Montant des mandatements par an			
En M€	Convention de mandat (CVM)	Convention-cadre (CC)	Total
2019	126	35	161
2020	92	25	117
2021	114	53	167
2022	114	62	176
2023	96	52	148
2024	103	43	146

Les nouvelles opérations en 2024

16 nouvelles opérations ont été confiées à l'Oppic en 2024

Convention de mandats études et travaux

- Études et travaux de réfection de la façade vitrée principale de l'Opéra Bastille.
- Études et travaux de restauration du bâtiment 10 de l'hôtel national des Invalides.

Convention d'études préalables

- Projet « Astréos » du musée de l'Air et de l'Espace.
- Projet de réhabilitation de l'École nationale supérieure d'art de Bourges.
- Rénovation des sites du musée national de la Marine à Rochefort – hôtels de Cheusses et d'Amblimont.
- Rénovation des sites du musée national de la Marine à Rochefort – ancienne école de médecine navale.

Convention d'études de conception

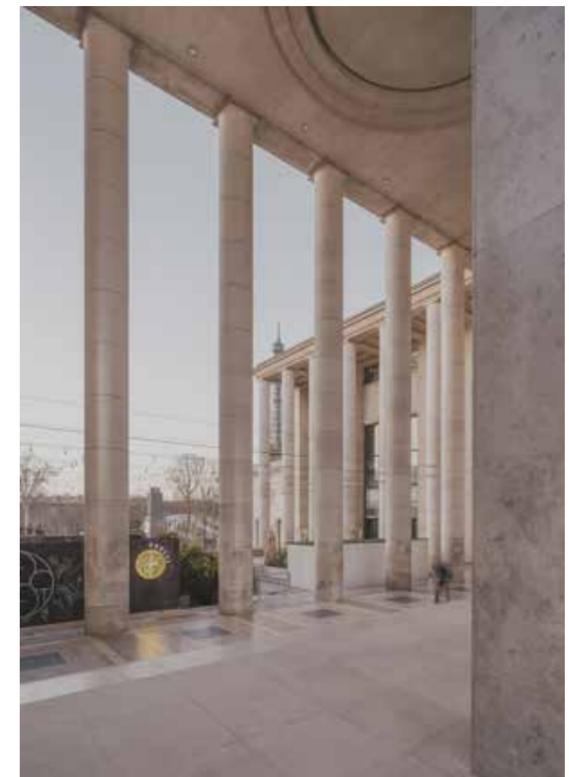
- Études de l'opération de remise à niveau technique partielle du Palais de Tokyo.
- Études de l'opération de restauration du clos et couvert du palais de Chaillot.

Conventions-cadres

- Résidences présidentielles :
 - Fort de Brégançon, tour carrée, façades sur remparts et poterne ;
 - Fort de Brégançon, façades cour intérieure et terrasses ;
 - Palais de l'Élysée, diagnostic de toiture ;
 - Hôtel de Marigny, salon jaune.
- Projet de desserrement des locaux à l'École nationale supérieure d'architecture de Normandie.
- Reprise de l'étanchéité des galeries extérieures au Palais Royal.
- Diagnostic patrimonial des bâtiments Colbert, Berbier du Mets nord et sud et Angivillier à la manufacture des Gobelins et Mobilier national, site de Paris.
- Aménagement de la salle Aglaé au musée du Louvre pour le Centre de recherche et de restauration des musées de France.



Musée de l'Air et de l'Espace, Le Bourget



Palais de Tokyo, Paris



Opéra Bastille, Paris

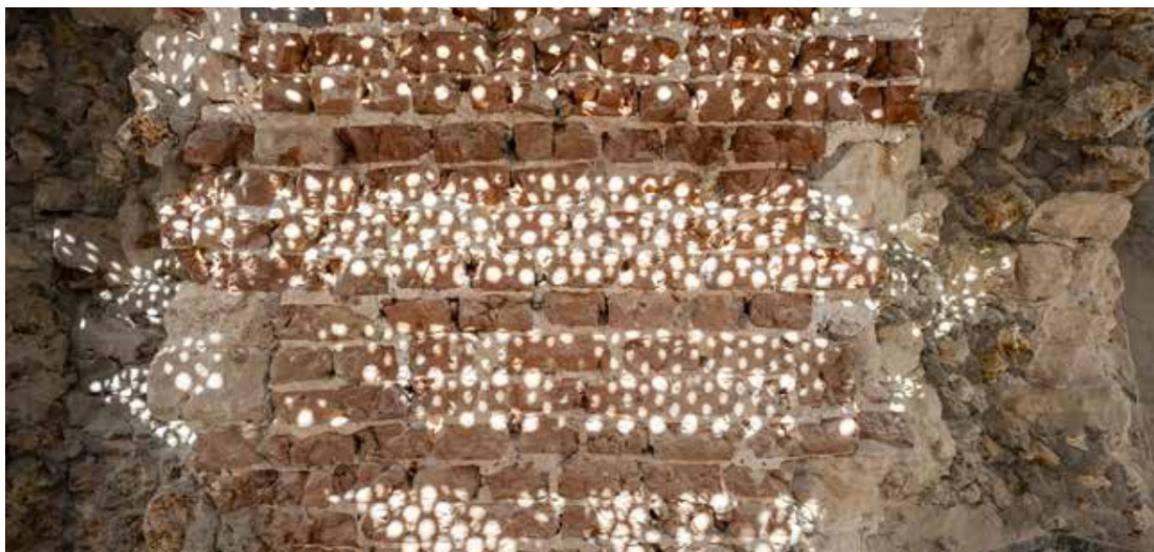
Présentation des opérations par typologie

Musées	49	Châteaux, domaines et manufactures	61	Réserves de collections et archives	75
Centre national d'art et de culture Georges Pompidou (CNAC-GP), Paris	50	Château d'Écouen, musée national de la Renaissance, Écouen	62	Bibliothèque nationale de France (BnF), Amiens	76
Cité des sciences et de l'industrie de La Villette (CSI), Paris	52	Sèvres – Manufacture et musée nationaux, Sèvres	63	Centre national du microfilm et de la numérisation, Espeyran	77
Musée de l'Air et de l'Espace, Le Bourget	52	Château de Compiègne, Compiègne	64	Archives nationales, site de Pierrefitte-sur-Seine	78
Musée national des arts asiatiques Guimet, Paris	53	Château de Vincennes, Vincennes	65	Médiathèque de l'architecture et du patrimoine, fort de Saint-Cyr, Montigny-le-Bretonneux	79
Musée de l'Armée, hôtel national des Invalides, Paris	54	Château de Fontainebleau, Fontainebleau	66	Archives nationales, site de Paris	80
Musée national de la Marine, Rochefort	56	Château de Versailles, Versailles	68	Centre de conservation et d'étude archéologique, Besançon	82
Musée national du Moyen Âge - Thermes et hôtel de Cluny, Paris	56	Châteaux de Malmaison et de Bois-Préau, Rueil-Malmaison	70	Archives nationales d'outre-mer, Aix-en-Provence	83
Palais de la Porte Dorée, Paris	57	Domaine national de Saint-Germain-en-Laye, musée d'Archéologie nationale, Saint-Germain-en-Laye	71	Centre national des arts plastiques (CNAP), Pantin	84
Port-Royal des Champs, Magny-les-Hameaux	58	Manufacture nationale des Gobelins, Mobilier national, Paris	72		
Musée-mémorial du terrorisme (MMT), Suresnes	59	Palais de Chaillot, Paris	73		



Archives nationales, Paris

Lieux de spectacles, d'événements et d'expositions	87	Institutions	103	Bureaux et laboratoires	113
Opéra de Paris, Bastille, Paris	88	Cathédrale Notre-Dame de l'Assomption, Montauban	104	Bâtiment d'Oscar Niemeyer, Saint-Denis	114
Opéra de Paris, palais Garnier, Paris	90	Val-de-Grâce, Paris	104	Centre de recherche et de restauration des musées de France (C2RMF), Versailles	116
Palais de Tokyo, Paris	91	Collège de France, la belle Gabrielle, Paris	105	Pavillon jardins, parc de La Villette (EPPGHV), Paris	117
Centre national de la danse (CND), Pantin	92	Institut de France, Palais Conti, Paris	106	Oppic, avenue du Maine, Paris	118
Maison du dessin de presse, Paris	93	Hôtel national des Invalides, Paris	107	Projet Camus : ministère de la Culture, Bons-Enfants, Paris	119
Enseignement supérieur	95	Hôtel de Massa, Société des gens de lettres, Paris	108	Projet Camus : Archives nationales, Paris	119
École des arts décoratifs – PSL, Paris	96	Fondation des artistes, Nogent-sur-Marne	108		
École nationale supérieure de paysage, potager du Roi, Versailles	97	Mémorial des victimes de l'esclavage, jardins du Trocadéro, Paris	109		
École nationale supérieure d'architecture de Normandie, Rouen	97	Résidences présidentielles, Paris, Versailles, Brégançon	110		
École militaire, Paris	98				
École nationale supérieure d'art de Bourges, Bourges	99				
Site Malaquais – École nationale supérieure des Beaux-Arts de Paris / École nationale supérieure d'architecture de Paris-Malaquais, Paris	100				



Château de Malmaison, Rueil-Malmaison



OPÉRATIONS MUSÉES

Les musées, lieux vivants de transmission et d'exploration culturelle, ont été au cœur de 10 projets menés par l'Oppic en 2024. En conjuguant préservation patrimoniale et adaptation aux besoins actuels, ces interventions ont transformé les parcours muséographiques, modernisé les infrastructures et renforcé l'accueil des visiteurs. L'Oppic accompagne ainsi ces institutions dans leur mission de partage des savoirs.

Centre national d'art et de culture Georges Pompidou (CNAC-GP)

PARIS

Maître d'ouvrage

Centre national d'art et de culture Georges Pompidou

Maîtrises d'œuvre du volet technique

AIA Ingénierie / AIA Architectes / Peutz & Associés /
Cosil Peutz Lighting design / Locomotion / Cabinet CDB

Maîtrises d'œuvre du volet culturel

Agence Moreau Kusunoki (mandataire), Atelier Frida
Escobedo / AIA Ingénierie Paris / Peutz et Associés /
VPEAS / Architecture & Technique / R-USE /
Vraiment Vraiment

Montant convention études

27,3 M€ TDC

Dates clés

Notification du marché de maîtrise d'œuvre :

- Volet technique : 14 avril 2021

- Volet culturel : 20 juin 2024

Démarrage prévisionnel des travaux :

janvier 2026

Le Centre national d'art et de culture Georges Pompidou (CNAC-GP), ouvert au public en 1977, dispose de l'une des deux plus grandes collections au monde d'art moderne et d'art contemporain. Dans les bâtiments du Centre se trouvent également la Bibliothèque publique d'information (BPI) ainsi que l'Institut de recherche et de coordination acoustique/musique (IRCAM), situé à proximité du bâtiment principal.

Les opérations en 2024

À l'issue du concours de maîtrise d'œuvre lancé le 15 mai 2023, le groupement mené par Moreau Kusunoki a été désigné lauréat du volet culturel du projet « Pompidou 2030 » le 20 juin 2024.

Les études d'avant-projet sommaire ont été validées en décembre 2024 et, désormais, les études d'avant-projet définitif sur le volet culturel et sur le volet technique, menées en étroite coordination entre les deux maîtrises d'œuvre, sont en cours.

Le rendu de ces dossiers est programmé en mars 2025.

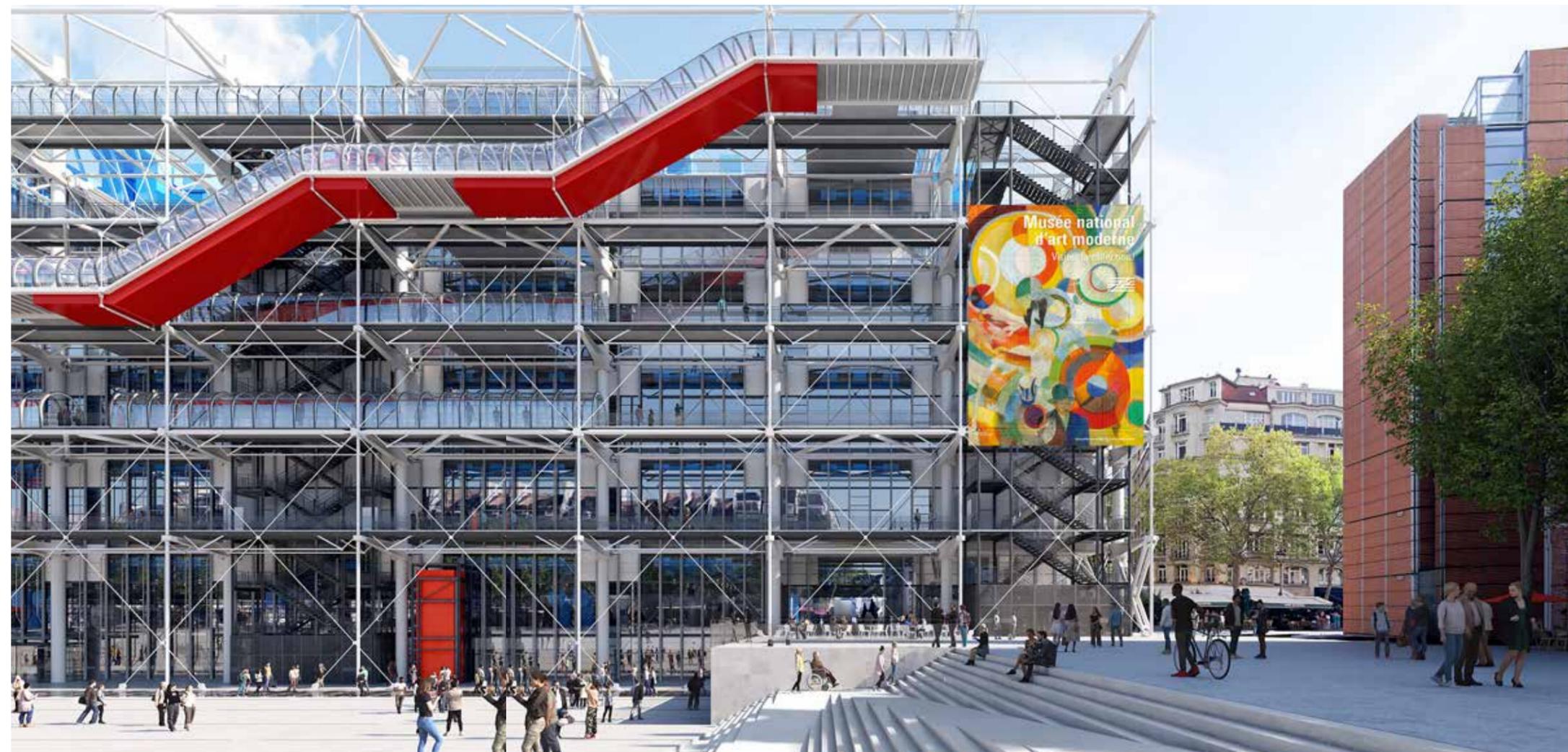


Malgré des opérations de maintenance préventive et curative et des opérations de maintenance lourde, les installations du Centre ont vieilli. Certaines sont devenues obsolètes et des dysfonctionnements ont été identifiés. Cette situation justifie que des travaux soient prochainement entrepris afin de garantir son exploitation pérenne.

Un volet technique complet, de mise en sécurité, mise en accessibilité, fiabilisation des installations techniques et optimisation énergétique, a été élaboré fin 2015. Il porte sur le bâtiment principal du Centre Pompidou, y compris la BPI, ainsi que les espaces extérieurs (piazza et abords), le pavillon Brancusi et les bureaux situés au 25 rue du Renard.

Cet important chantier nécessite la fermeture totale du bâtiment. Le CNAC-GP souhaite profiter de cette opportunité pour repenser également son projet culturel, en renouvelant et réagencant une partie de ces espaces.

Le projet « Pompidou 2030 » intègre donc désormais un volet culturel qui se déroulera en parallèle du volet technique. Il a pour principaux objectifs de réorganiser les différentes fonctions de manière plus rationnelle et plus lisible au sein du bâtiment, et repenser la maîtrise des usages du lieu en fonction des besoins exprimés tant par les équipes du Centre que par les visiteurs et le public.



Cité des sciences et de l'industrie (CSI)

PARIS

Maître d'ouvrage

Universcience

Montant total

3,025 M€ TDC

La Cité des sciences et de l'industrie, conçue par l'architecte Adrien Fainsilber, a ouvert ses portes le 13 mars 1986.

Au-delà de la maintenance régulière et de la remise à niveau d'un équipement vieillissant, la CSI doit adapter son parc immobilier aux nouveaux enjeux environnementaux, fonctionnels et économiques. Dans cette optique, Universcience a confié à l'Oppic une mission d'études préalables pour élaborer un schéma directeur d'aménagement du site, incluant un diagnostic global des bâtiments sur les plans technique et fonctionnel.

L'opération en 2024

Sur la base de divers audits et diagnostics menés depuis 2010 et concluant à une obsolescence généralisée de l'ensemble du site, plusieurs scénarios d'intervention, selon différents périmètres travaux (remise en état, rénovation ou réhabilitation) et diverses modalités d'intervention, ont été étudiés et présentés en commission ministérielle des projets immobiliers (CMPI) en avril 2022.

Depuis cette date, un comité stratégique de suivi d'opération a été créé, réunissant Universcience, l'Oppic, le ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation, la Direction du budget et le ministère de la Culture.

Sur la base du schéma directeur élaboré par l'Oppic et de l'évaluation socio-économique (ESE) réalisée par Universcience et présentée au comité stratégique en mars 2024, le projet a été soumis à la contre-expertise du Secrétariat général pour l'Investissement (SGPI). Le prochain comité stratégique est programmé en mars 2025.

En parallèle, la finalisation de la maquette BIM est attendue pour début 2025.



Musée de l'Air et de l'Espace

LE BOURGET

Maître d'ouvrage

Musée de l'Air et de l'Espace

Montant

0,24 M€ (études préalables)

Créé en 1919, le musée de l'Air et de l'Espace (MAE) du Bourget, sous la tutelle du ministère des Armées et des anciens combattants, est le plus ancien et parmi les plus grands musées aéronautiques du monde.

Le projet « Astréos » vise à augmenter la proportion des collections présentées au public et à moderniser le planétarium. Il est actuellement envisagé en deux phases :

- la construction d'un planétarium de 110 places en lieu et place du planétarium actuel ;
- la construction d'un hall d'exposition d'environ 4 000 m², incluant un espace d'exposition temporaire et un espace d'exposition permanente qui fera découvrir au public une nouvelle thématique dédiée à l'aviation civile, commerciale, légère et sportive, relié à un A380 avec une mise en visite de l'appareil et la création d'un espace locatif.



L'opération en 2024

Le MAE a souhaité s'adjoindre les compétences de l'Oppic pour parachever la phase d'études préalables et pour finaliser la programmation architecturale, technique, environnementale et scénographique, et l'accompagner dans les procédures de sélection des maîtrises d'œuvre. Une convention d'études préalables a été signée en mars. Ainsi, une consultation pour désigner l'équipe de programmation a été lancée au 2^e trimestre et les études correspondantes ont été engagées avec le groupement retenu dès septembre, pour un rendu définitif prévu au premier trimestre 2025.

Une convention de mandat d'études et de travaux pour la construction du planétarium devrait être signée au premier trimestre 2025.

Musée national des arts asiatiques Guimet

PARIS

Maître d'ouvrage

Musée national des arts asiatiques Guimet (MNAAG)

Montant

0,2 M€ TDC (études préalables)

Dates clés :

Lancement des études préalables : octobre 2023

L'Établissement public du musée national des arts asiatiques Guimet (MNAAG), qui comprend le musée national des arts asiatiques d'Iéna, le musée national d'Ennery et l'hôtel Heidelberg, souhaite se doter d'une stratégie d'investissement immobilière pluriannuelle. Peu de travaux d'importance ont été entrepris depuis la rénovation du musée national Guimet au début des années 2000. Seuls quelques travaux spécifiques, comme l'aménagement de bureaux dans l'hôtel Heidelberg et la restauration des salles du musée national d'Ennery, ont été réalisés en complément des travaux de maintenance courante.

L'objectif est, d'une part, d'opérer un travail de mise aux normes des installations et d'amélioration de la performance environnementale et, d'autre part, de repenser les usages et le fonctionnement des espaces.

En parallèle de la réalisation d'un audit technique, architectural et environnemental, le MNAAG a engagé une réflexion au 3^e trimestre 2023 sur son projet scientifique et culturel. Ce projet renouvelé sert de base à l'élaboration d'une nouvelle programmation sur son patrimoine bâti, indispensable au développement de son attractivité et de son rayonnement culturel et scientifique. Cette programmation vise une évolution des espaces muséographiques et une réorganisation du fonctionnement global de l'établissement sur ses trois sites.

Le quatrième site du musée, bâtiment locatif de réserves situé à Morangis, sera intégré après une étude spécifique relative aux réserves en préalable aux études de programmation.

L'opération en 2024

Pour accompagner le MNAAG dans ce projet de réaménagement fonctionnel, comprenant également une remise à niveau des performances techniques et environnementales du patrimoine bâti de l'établissement, sur la base de la convention d'études préalables signée entre le MNAAG et l'Oppic en octobre 2023, les études suivantes ont été réalisées en 2024 :

- l'actualisation de l'audit réalisé en 2018, portant sur l'état architectural et technique des bâtiments et de leurs installations techniques, afin de déterminer et de prioriser les travaux nécessaires ;
- l'actualisation des audits énergétiques ;
- un diagnostic environnemental, qui a servi de base à l'élaboration du préprogramme environnemental couvrant la globalité des travaux à conduire ;
- des faisabilités fonctionnelle, structurelle, sécurité incendie et accessibilité sur Iéna et Heidelberg ;
- le document faisabilité – préprogramme accompagné du chiffrage des différents scénarios proposés.

Une étude patrimoniale a également été engagée en décembre, suivant les recommandations de la DRAC Île-de-France et de la Ville de Paris, sur les sites d'Iéna et d'Heidelberg, bénéficiant respectivement d'une inscription au titre des monuments historiques et d'une protection au titre du PLU de la Ville de Paris. Elle a ainsi pour objectif d'établir le volet patrimonial du programme sur les deux sites sous forme d'analyses, de préconisations et de conseils au regard de l'étude du préprogramme et des faisabilités associées.



Musée de l'Armée, hôtel national des Invalides

PARIS

Maître d'ouvrage

Établissement public du musée de l'Armée

Maîtrises d'œuvre

- Monument historique : Christophe Batard, architecte en chef des monuments historiques
- Aménagement : Antoine Dufour architectes (architecte mandataire) / Helft & Pinta (muséographie) / Cécile Barani (designer) / Équilibre (BET structure) / Maya (BET CVC, CFO, CFA exploitation maintenance) / Ingelux (éclairage) / République studio (signalétique) / COSEBA (coordonnateur SSI)

Montant total

14,89 M€ TDC (« Minerve » phase 1)

Dates clés

Notification du marché de maîtrise d'œuvre : décembre 2021

Date de démarrage des travaux phase 1 :

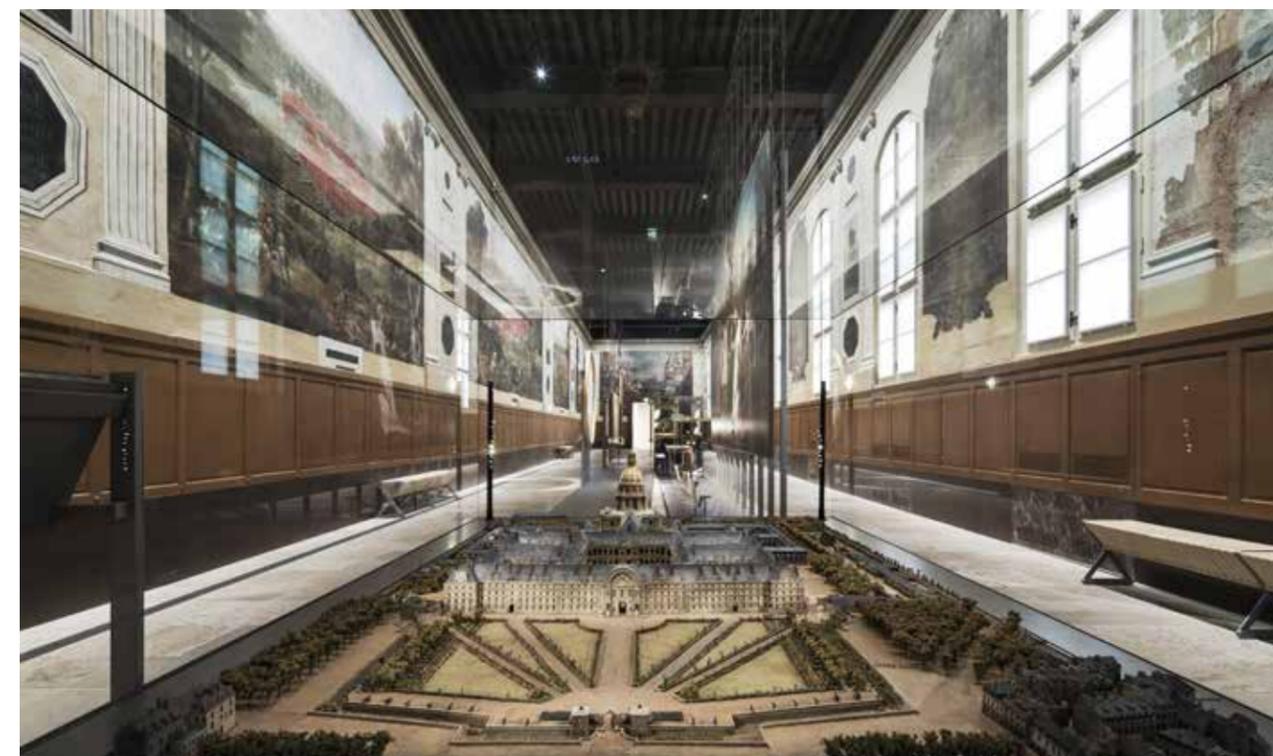
26 juin 2023

Livraison phase 1 : 12 juillet 2024

Situé au sein de l'hôtel national des Invalides, le musée de l'Armée, placé sous tutelle du ministère des Armées, a été créé en 1905.

Il est le résultat de la fusion du musée d'Artillerie, installé dans l'aile Occident de la cour d'honneur, et du musée historique de l'Armée, installé dans l'aile Orient. Il conserve l'une des collections d'histoire militaire les plus riches au monde avec près de 500 000 pièces, de l'âge du bronze au XXI^e siècle.

Après avoir modernisé son parcours permanent entre 1994 et 2009 au titre du plan Athéna, l'établissement souhaite désormais conforter sa place de musée d'histoire mondiale de la France, d'une part en étendant son propos à la période de la décolonisation et de l'activité contemporaine sur les théâtres extérieurs, et d'autre part en intégrant la présentation de l'hôtel national des Invalides dans le parcours de visite offert aux visiteurs : c'est l'objet du projet « Minerve ».



L'opération en 2024

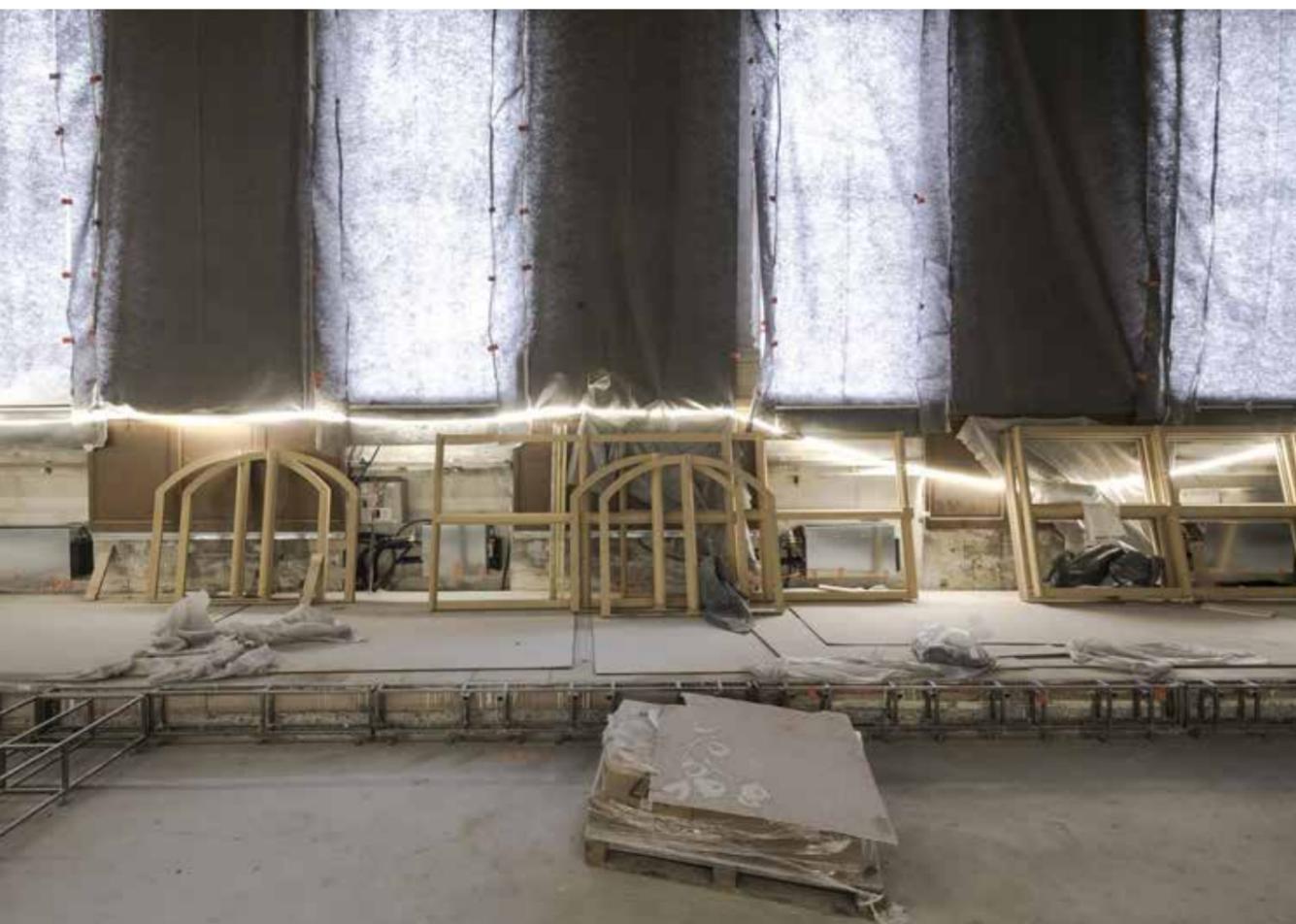
Le projet d'extension et de transformation du musée de l'Armée, dénommé « Minerve », s'articule en deux phases. La première a été livrée le 14 juillet 2024, avant l'ouverture des Jeux olympiques. Elle consiste à revoir les conditions d'accueil et de cheminement du public, et améliorer la visibilité du musée au sein du site des Invalides, ainsi qu'à offrir un nouveau parcours de visite permanent dans le réfectoire Vauban et les espaces du corridor de Valenciennes.

Les travaux de parachèvement de cette première phase, comportant notamment les nouveaux dispositifs d'entrée dans les vestibules monumentaux, ont fait l'objet d'études et ont obtenu les autorisations de la Direction régionale des affaires culturelles d'Île-de-France et de la préfecture de police de Paris fin 2024. Ils seront réalisés en 2025.

En parallèle, le musée de l'Armée et l'Oppic ont repris la mission de programmation de la phase 2 de l'opération « Minerve » en tenant compte des modifications de périmètre d'espaces disponibles au sein de l'hôtel national des Invalides.

Le maître d'œuvre a ainsi pu démarrer les études de diagnostic de la zone Orient et la première phase du diagnostic a été rendue en juin 2024.

Une mission de diagnostic a été confiée à l'architecte en chef des monuments historiques Christophe Batard, le 17 décembre 2024, en vue de l'accompagnement sur le diagnostic global de la maîtrise d'œuvre « aménagement ». Des arbitrages sur les parcours de visites sont attendus de la part du musée et le diagnostic complet est prévu pour le 1^{er} trimestre 2025.



Musée de la Marine

ROCHEFORT

Maître d'ouvrage

Musée national de la Marine

Montant

0,65 M€ TDC (études préalables)

Depuis 2015, le ministère des Armées et des Anciens combattants conduit un vaste projet de rénovation et de transformation de ses sites muséaux. Après l'achèvement des travaux sur son site parisien en 2023, le musée national de la Marine accorde désormais la priorité à ses sites portuaires, notamment celui de Rochefort (Charente-Maritime) :

- le musée de la Marine, établi dans les hôtels de Cheusses et d'Amblimont, dans le secteur de l'Arsenal ;
- l'ancienne école de Médecine navale (AEMN), au sein de l'ancien hôpital de la Marine.

Ces sites doivent à la fois repenser leur offre de médiation et de services au public, tout en améliorant leurs conditions de fonctionnement. Un projet d'ampleur est ainsi indispensable pour la restauration et la mise aux normes du patrimoine bâti, et le développement de l'attractivité et du rayonnement culturel et scientifique de ces musées.



L'opération en 2024

Le musée national de la Marine a souhaité s'adjoindre les compétences de l'Oppic pour poursuivre les actions déjà mises en œuvre et mener les études préalables nécessaires à la définition des projets de restauration et de revalorisation de ses sites rochefortais.

Une convention d'études préalables pour chacun des deux sites a été signée en décembre 2024.

Musée de Cluny

PARIS

Maître d'ouvrage

Oppic

Maîtrise d'œuvre

Charlotte Hubert, architecte en chef des monuments historiques

Montant total

0,3 M€ TDC



Le musée national du Moyen Âge est installé dans l'ancien hôtel des abbés de Cluny et les thermes du nord de Lutèce, reliés par des constructions du XIX^e siècle. Ce musée a fait l'objet d'une réhabilitation d'ampleur entre 2015 et 2022, qui a vu la création d'un nouvel accueil et la réfection de la scénographie, entièrement repensée pour une présentation des collections offrant une nouvelle expérience aux visiteurs.

Ces travaux ont été accompagnés de restauration découlant des conclusions du schéma directeur établi par l'architecte en chef des monuments historiques Paul Barnoud, en 2011.

L'opération en 2024

Une mise à jour du **schéma directeur patrimonial de l'ensemble du clos et couvert** du site a été réalisée par la nouvelle architecte en chef des monuments historiques, Charlotte Hubert.

Sur cette base, une mission de diagnostic portant sur le périmètre du clos et couvert du frigidarium, ainsi que celui des salles d'exposition attenantes, a été présentée au musée, au ministère de la Culture ainsi qu'à la DRAC par Charlotte Hubert à l'automne 2024.

Un plan pluriannuel a été étudié et présenté pour les cinq opérations du schéma directeur, listées par ordre de priorité sanitaire : frigidarium, hôtel médiéval, salles d'exposition attenantes (romane, gothique et « dame à la Licorne »), palestres ouest, portail de Saint-Benoît, sous-sols antiques, caldarium K.

Palais de la Porte Dorée

PARIS

Maître d'ouvrage

Établissement public du palais de la Porte Dorée (EPPPD)

Maîtrise d'œuvre

Restauration des couvertures et mise en sécurité de la façade nord : Pierre-Jean Trabon, architecte en chef des monuments historiques

Montant total

7,09 M€ TDC

Dates clés

Mise à niveau technique des espaces de l'aquarium tropical :

- Lancement consultation de maîtrise d'œuvre : décembre 2024

Restauration des couvertures :

- Lancement des appels d'offres travaux : octobre 2024

Mise en sécurité de la façade nord :

- Notification du marché de maîtrise d'œuvre : août 2023



L'Établissement public du palais de la Porte Dorée (EPPPD) est chargé de développer les projets scientifiques et culturels de l'aquarium et du musée national de l'histoire de l'immigration, et de mettre en valeur l'ensemble patrimonial du palais de la Porte Dorée.

À la suite d'un audit patrimonial du monument, un plan pluriannuel d'investissement (PPI) a été mis en œuvre pour l'ensemble du bâtiment. Trois premières opérations ont ainsi pu être lancées en 2023.

Les opérations en 2024

La mise à niveau technique des espaces de l'aquarium tropical

L'opération consiste à réorganiser et moderniser les espaces techniques de l'aquarium, afin d'améliorer le traitement climatique des espaces et d'optimiser le fonctionnement, l'utilisation et la répartition des installations techniques.

Une mission de programmation a été lancée pour établir le programme architectural, fonctionnel et technique du projet. Ce dernier porte sur le réaménagement des installations ainsi que des espaces techniques de l'aquarium tropical et des réserves situées au sous-sol et au rez-de-jardin du bâtiment. Celui-ci a été validé en décembre 2024. La consultation de maîtrise d'œuvre est en cours de préparation.

La restauration des couvertures

L'opération consiste en la restauration des couvertures de l'édifice afin d'assurer sa pérennité, notamment au regard de sa protection au titre des monuments historiques. Elle inclut des travaux de maçonnerie sur la toiture du palais, le péristyle sud et ses deux retours est et ouest. Les interventions portent également sur la réfection des couvertures et des étanchéités des toitures et terrasses, ainsi que sur la consolidation des pyramides est et centrale.

Les études de conception de ce projet, réalisées par l'architecte en chef des monuments historiques, ont été lancées en juin 2023 et se sont déroulées jusqu'en septembre 2024.

La consultation pour les entreprises de travaux a été lancée en octobre 2024, avec une notification des marchés prévue au printemps 2025.

La mise en sécurité de la façade nord

Au nord du palais de la Porte Dorée, un escalier de secours a été mis en œuvre en 2007 pour améliorer l'évacuation du public. Plusieurs diagnostics réalisés entre 2020 et 2021 ont conclu que cet escalier présentait de nombreux désordres structurels nécessitant sa reconstruction. L'opération vise ainsi la déconstruction de l'escalier actuel, le ravalement de la façade nord et la création d'un nouvel escalier. Les études d'avant-projet sommaire, réalisées par l'architecte en chef des monuments historiques, ont été remises à l'automne.

Port-Royal des Champs

MAGNY - LES - HAMEAUX

Maître d'ouvrage

Oppic

Maîtrises d'œuvre

- Travaux monuments historiques : Pierre Bortolussi, architecte en chef des monuments historiques
- Travaux muséographiques : Designers Unit (scénographe)

Montant total

4,8 M€ TDC

Dates clés

Date de notification des marchés travaux bâtimentaires (ACMH) : juillet 2023
 Date de notification des marchés travaux scénographiques : septembre 2023
 Date prévisionnelle de fin des travaux bâtimentaires : mars 2025
 Date prévisionnelle de fin des travaux scénographiques : juin 2025

L'abbaye cistercienne de Port-Royal est devenue au XVII^e siècle le lieu de la pensée janséniste. Aujourd'hui, seules subsistent des ruines (site bas) et la ferme des Granges (site haut), installée sur le plateau, formant désormais un ensemble cohérent.

Un schéma global d'aménagement a été acté par le ministère de la Culture fin 2011, proposant différentes tranches de travaux pour les deux sites. Le site bas a notamment été largement réhabilité.

Afin de redéfinir le musée de Port-Royal des Champs, un programme d'études et de travaux a été élaboré en 2014. Ce programme porte sur l'aménagement et la réhabilitation du logis nord, du logis des solitaires et des petites écoles du site haut, et il associe les compétences de l'architecte en chef des monuments historiques et d'un scénographe.

Cette opération a été décomposée en deux phases. La première phase a été réceptionnée en 2018. La seconde phase, qui porte sur le logis nord, le logis des solitaires et sur les petites écoles (réserves, futures salles de musée au rez-de-chaussée et aux étages), se décompose en deux phases successives :

- phase 1 : le réaménagement de l'ancien accueil à l'entrée du site en réserves, afin d'accueillir les œuvres pendant la durée des travaux du musée, et rester une réserve « tampon » par la suite ;
- phase 2 : le réaménagement des petites écoles, avec la création d'un élévateur PMR dans le château neuf, l'aménagement de l'ancienne chapelle en salle d'exposition temporaire et l'aménagement muséographique du logis nord, du logis des solitaires et des petites écoles.

Les opérations en 2024

Démarrés en septembre 2023, les travaux de la réserve (phase 1) ont été réceptionnés le 12 mars 2024. Cela a permis le lancement des travaux relatifs aux petites écoles (phase 2) dès la fin du mois de mars 2024, après le déménagement des œuvres du musée dans la réserve. Ces travaux ont débuté par une opération de curage, désamiantage et déplombage du bâtiment.

Les études d'exécution relatives à la scénographie ont été réalisées au cours du dernier trimestre 2024, les prototypes des vitrines et autres aménagements étant en cours de réalisation à la fin de l'année.

Les travaux bâtimentaires doivent s'achever en mars, suivis de la scénographie en juin, afin de permettre l'ouverture du musée après l'été 2025.

Musée-mémorial du terrorisme (MMT)

SURESNES



Maître d'ouvrage

Ministère de la Culture, Direction générale des patrimoines et de l'architecture, Service des musées de France

Maîtrises d'œuvre

- Travaux préalables de curage, dépollution amiante et premières installations de chantier : François Jeanneau, architecte en chef des monuments historiques
 - Restauration du bâti et du parc de l'ancienne École de plein air de Suresnes et aménagement des espaces du Musée-mémorial : Pierre-Antoine Gatier, architecte en chef des monuments historiques
 - Scénographie et signalétique : Projectiles
- Montant convention études et travaux préalables**
13,6 M€ TDC

Le Musée-mémorial du terrorisme (MMT), lieu de mémoire et de recueillement, a pour vocation de rendre hommage aux victimes du terrorisme, que ce soit en France ou dans le monde. C'est aussi un musée d'histoire et de société, tourné vers la connaissance et la pédagogie.

Le site de l'ancienne École de plein air de Suresnes a été choisi pour incarner ces ambitions universelles. Ce chef-d'œuvre de l'architecture fonctionnaliste internationale a été inscrit à l'inventaire supplémentaire des monuments historiques, sur la liste de 1965, du vivant de ses deux concepteurs, Eugène Beaudoin et Marcel Lods, puis classé monument historique en 2002. Ce patrimoine emblématique se distingue par le dialogue harmonieux entre ses fonctions, ses formes, ses matériaux et le parc qui l'entoure.

Le projet du MMT est financé par quatre ministères et la maîtrise d'ouvrage a été confiée au ministère de la Culture en juillet 2022.

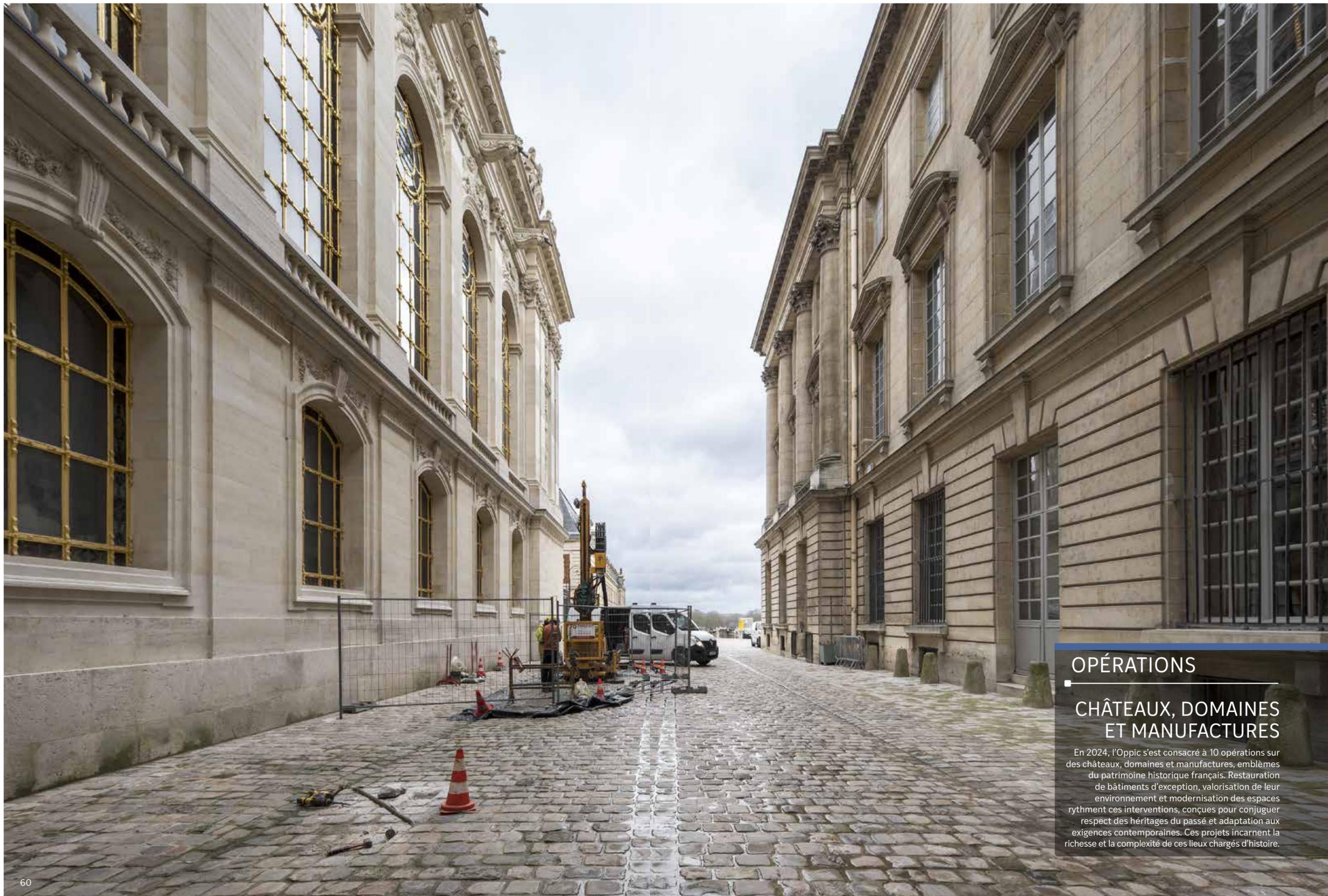
L'opération en 2024

Les offres pour les travaux préparatoires à la restauration (curage-dépollution), sous la maîtrise d'œuvre de l'architecte en chef des monuments historiques François Jeanneau, ont été remises en février 2024.

Les études de conception relatives à la restauration et au réaménagement du site, démarrées au second semestre 2023 sous la maîtrise d'œuvre de Pierre-Antoine Gatier, architecte en chef des monuments historiques, se sont poursuivies avec les études d'avant-projet définitif remises en février et validées en juin 2024.

Après notification du marché de maîtrise d'œuvre à Projectiles, les études de scénographie et de signalétique ont débuté en janvier 2024 et l'avant-projet sommaire a été approuvé en décembre 2024.





OPÉRATIONS

CHÂTEAUX, DOMAINES ET MANUFACTURES

En 2024, l'Oppic s'est consacré à 10 opérations sur des châteaux, domaines et manufactures, emblèmes du patrimoine historique français. Restauration de bâtiments d'exception, valorisation de leur environnement et modernisation des espaces rythment ces interventions, conçues pour conjuguer respect des héritages du passé et adaptation aux exigences contemporaines. Ces projets incarnent la richesse et la complexité de ces lieux chargés d'histoire.

Château d'Écouen, musée national de la Renaissance

ÉCOUEN

Maître d'ouvrage

Oppic

Maîtrise d'œuvre

Régis Martin,

architecte en chef des monuments historiques

Montant total

9,7 M€ TDC

Dates clés

Travaux de restauration des façades sur cour :

- Date de démarrage des travaux : 3 juillet 2023

- Livraison finale : fin 2026

Édifié entre 1538 et 1555, le château d'Écouen présente un plan en quadrilatère, composé de quatre ailes orientées selon les points cardinaux, entourant une cour et flanquées de quatre pavillons carrés.

Depuis la création du musée national de la Renaissance en 1977, le château a bénéficié d'importants travaux, notamment de clos et couvert. Classé monument historique dans sa totalité, avec son domaine attenant, depuis 2007, il fait aujourd'hui l'objet d'interventions de l'Oppic, tant en phase d'études que de travaux.

Les opérations en 2024

Pour pérenniser le clos et couvert côté cour du château, l'Oppic a engagé une opération de **restauration des façades**, incluant la restitution des lucarnes dans leur état d'origine. Les travaux, démarrés à l'été 2023, sont organisés en quatre phases (une phase par aile de bâtiment) et se dérouleront jusqu'à la fin de l'année 2026. L'année 2024 a permis la finalisation des travaux de l'aile sud. Les travaux de l'aile ouest ont pu démarrer à l'été 2024 et vont se poursuivre jusqu'à l'été 2025.

Le musée prévoit également d'aménager la **maison forestière** située à l'entrée du domaine. Des réunions de préparation ont été organisées fin 2024 pour lancer les études de conception en 2025.

Pour identifier les fuites d'eau sur le réseau enterré, responsables de stagnations importantes à certains endroits du parc, l'Oppic a entrepris une **étude de localisation des réseaux existants**. En 2024, un bureau d'études spécialisé a également réalisé un diagnostic des réseaux gravitaires et une étude visant à améliorer le réseau d'évacuation des eaux pluviales du parterre ouest, de l'allée du Luat et de la fontaine Hortense.



Manufacture et musée nationaux, Sèvres

SÈVRES



Maîtres d'ouvrage

Nouveau magot : ministère de la Culture, Direction générale de la création artistique

Magot historique : Oppic

Maîtrises d'œuvre

- Nouveau magot : HEMAA Architectes (architecte mandataire) / DLAA – Gillet Levy Architectes (architecte du patrimoine) / INCET (BET TCE, environnement, thermique, VRD) / Atelier Florent Clier (architecte paysagiste) / P2M (BET dépollution, désamiantage)

- Magot historique : Marie-Suzanne de Ponthaud, architecte en chef des monuments historiques

Budget total

13,8 M€ TDC (nouveau magot)

3,2 M€ TDC (magot historique)

Dates clés

Nouveau magot :

- Premier jury de concours, sélection des candidats :

4 avril 2024

- Deuxième jury de concours, désignation du lauréat :

24 septembre 2024

Magot historique :

- Notification du marché de maîtrise d'œuvre :

mai 2024

- Remise de l'APD : novembre 2024

La manufacture nationale de céramique, fondée en 1740, continue de produire des objets d'art en porcelaine grâce à des techniques manuelles perpétuées depuis le XVIII^e siècle. Le musée national de la céramique a été créé en 1824. Le site fut classé au titre des monuments historiques en 1942. En 2022, une partie du site de la manufacture de Sèvres a intégré le domaine national de Saint-Cloud.

Une campagne de restauration immobilière des nombreux bâtiments du site est menée depuis plusieurs années. Elle concerne essentiellement des travaux de clos et couvert, pour la pérennité des bâtiments, mais contribue également à une réflexion sur les usages du site. La question de la conservation des moules est désormais centrale.

Les opérations en 2024

Le programme de **construction d'un nouveau bâtiment de réserves, appelé « nouveau magot »**, a été validé en janvier par la Direction générale de la création artistique du ministère de la Culture. Ce projet vise à répondre au besoin urgent de conservation des moules composant la collection « magot », actuellement stockés dans de mauvaises conditions.

Ce nouveau bâtiment de réserves, d'une superficie de 1 900 m² de surface de plancher, a pour vocation de conserver dans de bonnes conditions une partie des collections patrimoniales de la manufacture de Sèvres. Ces collections comprennent notamment des rondes de moules de fabrication des pièces ainsi que des œuvres du musée national de la céramique, parmi lesquelles la collection de peintures de François Desportes.

Parmi les 108 équipes ayant déposé leur candidature au concours, le jury réuni en avril a sélectionné quatre équipes pour proposer un projet, chacune menée par une agence d'architecture en tant que mandataire : Vezzoni & Associés, K Architectures, HEMAA Architectes et W-Architectures.

En septembre, le projet de l'équipe HEMAA Architectes a été retenu. Il se distingue par sa fonctionnalité ainsi que par la qualité de sa proposition architecturale, son intégration harmonieuse dans le site et l'aménagement des espaces extérieurs.

Le projet se caractérise également par son approche environnementale, répondant aux enjeux de durabilité et de maîtrise des conditions climatiques des espaces de conservation.

Cette démarche exemplaire doit permettre au bâtiment d'obtenir le label « Bâtiment durable francilien » (BDF), niveau bronze.

En parallèle, l'architecte en chef des monuments historiques Marie-Suzanne de Ponthaud a débuté les études pour la **réalisation du clos et couvert du magot historique (bâtiments 12 et 13)**. L'avant-projet définitif a été validé en décembre.

Château de Compiègne

COMPIÈGNE

Maître d'ouvrage

Oppic

Maîtrise d'œuvre

Pierre Bortolussi,
architecte en chef des monuments historiques

Montant total

10,1 M€ TDC

Dates clés

Réception des travaux de la bibliothèque : début 2025

Lancement des appels d'offres travaux théâtre

Louis-Philippe : deuxième trimestre 2025

Le château de Compiègne, construit sous Louis XV puis Louis XVI, réaménagé sous Napoléon I^{er} puis Napoléon III, fut un haut lieu de la vie de cour et de l'exercice du pouvoir. Musée national depuis 1927, et classé au titre des monuments historiques depuis 1994, il représente une surface totale de 35 000 m², dont 10 000 m² environ sont visitables. Le château et son parc s'étendent sur un domaine de 40 hectares.

Au sein du château, trois musées coexistent :

- les appartements historiques ;
- le musée du Second Empire et la collection Ferrand ;
- le musée national de la voiture et du tourisme.

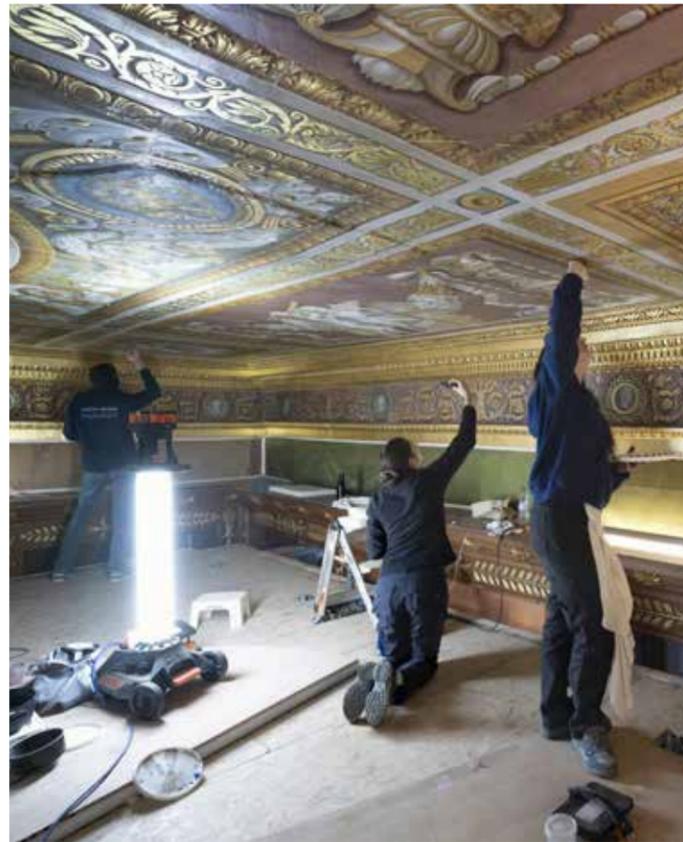
Depuis 2011, l'Oppic est chargé :

- des opérations de travaux, au titre des monuments historiques, pour assurer la pérennité du bâtiment et du domaine ;
- des opérations d'aménagement, pour une remise en valeur progressive du château ;
- d'une opération spécifique portant sur la rénovation du musée national de la voiture.

Les opérations en 2024

Les travaux de restauration de la **bibliothèque de l'Empereur**, commencés en 2023, se sont poursuivis tout au long de l'année 2024. Au cours de cette période, le renforcement du plafond, la restauration des menuiseries, boiseries et décors peints, ainsi que l'amélioration du traitement d'air, ont été réalisés. Ces travaux seront réceptionnés début 2025, permettant une réouverture au public au cours du premier semestre 2025.

En 2024, l'architecte en chef des monuments historiques a finalisé les études pour la **restauration des façades du théâtre Louis-Philippe**, qui présentent des désordres structurels importants. Ces études incluent la reprise de l'étanchéité de la façade côté « jardin des roses », ainsi que la restauration des galeries extérieures et de leurs menuiseries. Les autorisations administratives et la consultation des entreprises seront lancées en 2025.



Différents diagnostics et études ont été poursuivis au cours de l'année pour préparer une nouvelle campagne de travaux au sein du château et du parc. Cela inclut le diagnostic de **la façade et de la terrasse sud** du château, ainsi que les études pour la rénovation du **berceau de l'Impératrice**, une grande tonnelle traversant le parc.

En parallèle, les études d'avant-projet pour la **rénovation du musée national de la voiture**, dans son emprise actuelle, ont été finalisées en fin d'année 2024 par l'architecte en chef des monuments historiques. Cette opération comprend la restauration complète du musée, incluant celle des façades extérieures, de la verrière et de la cour dite « des cuisines ».

Enfin, un bureau d'études a été désigné en juillet 2023 pour élaborer un **schéma directeur de mise en sécurité** contre les risques d'incendie. La remise de ce schéma a été reportée à la fin du premier semestre 2025 afin d'intégrer les diagnostics spécifiques, notamment sur l'état des structures des planchers.

Château de Vincennes

VINCENNES

Maître d'ouvrage

Oppic

Maîtrise d'œuvre

Christophe Batard,
architecte en chef des monuments historiques

Montant total

- Abords nord : 4,36 M€ TDC

- Pavillon de la Reine : 25,36 M€ TDC

Dates clés

Abords nord

- Démarrage des travaux : novembre 2024

- Date de livraison : novembre 2025

Pavillon de la Reine

- Démarrage des travaux : février 2023

- Livraison : novembre 2024 pour la tranche ferme, 2025 pour la tranche suivante

Bordé d'un côté par la ville et de l'autre par le bois, le château de Vincennes s'impose par sa taille et son élégance minérale. Résidence royale du XII^e au XVII^e siècle, il s'agit de l'une des dernières forteresses médiévales européennes.

Il est le cœur de la monarchie française jusqu'en 1682, quand Louis XIV lui préfère Versailles. Le donjon sert de prison dès le XVI^e siècle et jusqu'au XIX^e siècle. Transformée en caserne et en arsenal par Napoléon I^{er}, la forteresse protège Paris lors des invasions du XIX^e siècle.

Restauré après les graves dommages subis au cours de la Seconde Guerre mondiale, le château de Vincennes abrite notamment le service historique de la Défense (SHD).

Si les opérations sur le donjon et la Sainte-Chapelle sont conduites par le Centre des monuments nationaux, l'Oppic intervient au titre du protocole Culture-Défense sur les bâtiments relevant du ministère des Armées.



Les opérations en 2024

Cette année, l'Oppic a poursuivi la mise en œuvre du schéma directeur de **mise en valeur des abords nord** du château de Vincennes, validé en commission nationale en 2011. Cette étape a été marquée par la publication de l'appel d'offres travaux en juin 2024. La période de préparation des travaux a débuté le 21 novembre 2024 pour une durée d'un mois, suivie de onze mois d'exécution des travaux.

Les travaux de restauration du **clos et couvert du pavillon de la Reine** allient une approche patrimoniale à des objectifs de performance thermique. La tranche ferme des travaux initiée début 2023 a été livrée le 18 novembre 2024. En parallèle, les travaux de la tranche suivante (TO1) ont été affermis le 14 février 2024, avec une date prévisionnelle de réception fixée à juin 2025.



Château de Fontainebleau

FONTAINEBLEAU

Maître d'ouvrage

Établissement public du château de Fontainebleau

Maîtrises d'œuvre

- Monuments historiques : Patrick Ponsot, architecte en chef des monuments historiques
- Centre de conservation muséale du château de Fontainebleau : Hugues Fontenas Architecture

Montant total

- Enveloppe financière des opérations relatives à la phase 2 du schéma directeur : 40,948 M€ TDC
- Enveloppe financière des études préalables relatives à la phase 3 du schéma directeur : 750 k€ TDC

Dates clés

Livraison travaux Grand Canal : juillet 2024

Livraison travaux mise en sécurité escalier Louis XIV : fin 2026

Livraison travaux centre de conservation :

printemps 2025

Lancement appel d'offres travaux Serlio : 2025

L'Établissement public du château de Fontainebleau (EPCF) confie à l'Oppic une part importante des opérations sous mandat de maîtrise d'ouvrage, notamment pour piloter les principaux travaux de restauration et de rénovation inscrits dans son schéma directeur. Lancé en 2015, ce projet, divisé en trois phases, devrait s'étaler sur environ dix-huit ans.

Le schéma directeur porte sur l'ensemble des composantes du domaine de Fontainebleau : le château et ses dépendances, les collections, mais aussi le parc, les jardins et leurs ouvrages hydrauliques. Par cette approche globale, le schéma directeur vise à assurer le développement culturel, touristique et économique du domaine en répondant à deux

priorités : d'une part, préserver, conserver et mettre en valeur un patrimoine exceptionnel et, d'autre part, mieux faire connaître le château en facilitant l'accès de tous les publics à la culture.

La première phase du schéma s'est achevée mi-2021. La deuxième phase a été lancée en 2020, pour une durée de six ans, tandis que la troisième phase de ce schéma directeur est en cours de préparation dans le cadre d'une convention d'études préalables. Les études de diagnostic et de programmation nécessaires au redéploiement du musée Napoléon I^{er}, à la revitalisation du quartier Henri IV et à la restauration des grands ouvrages du site ont été lancées.

Les opérations en 2024

La deuxième phase du schéma directeur comprend 23 opérations, dont neuf confiées à l'Oppic. Elle vise à assurer la pérennité du patrimoine à travers des travaux de clos et couvert, de mise en sécurité et d'intervention sur des ouvrages hydrauliques. Par ailleurs, cette phase intègre des actions pour préserver les collections, notamment avec la création d'un centre de conservation, actuellement en chantier.

Les chantiers en site occupé de **mise en sécurité des escaliers**, ainsi que la **rénovation du réseau d'incendie armé (RIA)**, ont démarré en juin 2022, pour trois ans et demi. L'escalier Noir a été réceptionné en décembre 2023 et les escaliers François I^{er} et Saint-Louis ont respectivement été livrés en avril 2024 et décembre 2024. Les travaux de mise en sécurité de l'escalier Louis XIV débuteront en février 2025, pour une durée de 11 mois.

L'opération de **restauration des digues et de l'exutoire du Grand Canal** a pour objectif de sécuriser la ressource en eau. Elle est subventionnée au titre du plan de relance par le ministère de la Transition écologique à hauteur de 3,713 M€. Le chantier démarré en septembre 2022 a été livré en juillet 2024. Le Grand Canal a été inauguré en septembre 2024.

En prévision des opérations à lancer sur le parc, des études ont été menées sur l'aqueduc François I^{er}, dont l'état sanitaire et le fonctionnement hydraulique sont pour l'instant mal connus. Les travaux de **restauration de l'aqueduc François I^{er}** ont débuté en juillet 2024 et sont concentrés sur sa partie aval, là où se situent les fuites les plus importantes. Les travaux devraient s'achever au printemps 2025.

Le chantier de **création du centre de conservation muséale du château de Fontainebleau** (sur l'ancien site des Archives nationales inclus dans le domaine du château), sous la maîtrise d'œuvre de l'architecte Hugues Fontenas, a débuté en octobre 2023 par les travaux de gros œuvre, avec la création du bâtiment d'extension (aménagé de réserves pour les grands formats et d'une salle d'anoxie) et d'une structure béton en hauteur permettant de relier le bâtiment existant au bâtiment d'extension. Les travaux s'achèveront au printemps 2025.

En vue de **l'aménagement d'un accueil relais au sein du vestibule Serlio**, des diagnostics techniques et les fouilles archéologiques prescrites par le Service régional de l'archéologie (SRA) ont été menées durant l'année 2023. Les études de maîtrise d'œuvre se poursuivent, avant le lancement des appels d'offres travaux prévus en 2025. Le périmètre de cette opération s'est étendu en 2024 à l'étude de la création de futurs locaux techniques en sous-œuvre dans la cour des Princes, pour accueillir de futures centrales de traitement d'air.

La préparation de la phase 3 du schéma directeur

Sur la base du programme scientifique et culturel établi par l'EPCF en 2022, l'Oppic a mené les diagnostics techniques nécessaires à la bonne connaissance de l'aile Louis XV au sein de laquelle sera redéployé le musée Napoléon I^{er}. Les études de préprogrammation et de faisabilité ont démarré à l'été 2023 et se sont achevées en 2024 en proposant plusieurs scénarios.

Enfin, une campagne de diagnostics sera lancée en 2025 afin de consolider le programme des opérations de la phase 3 du schéma directeur de rénovation et d'anticiper le démarrage des premières opérations dès 2026.



Château de Versailles

VERSAILLES

Maître d'ouvrage

Établissement public du château, du musée et du domaine national de Versailles (EPV)

Maîtrises d'œuvre (phase 2)

- Cour de Marbre : Frédéric Didier, architecte en chef des monuments historiques / Khephren, Alternet (BET)
- Corps central nord : Frédéric Didier, architecte en chef des monuments historiques / Khephren, Alternet, Oasiis, Artelia, Expertignis, Risk & Co. (BET)

Montant total

211,5 M€ « corps central nord » et « cour de Marbre »

Dates clés

Corps central nord :

- Lancement travaux, phase 1 : septembre 2024
- Réception travaux, phase 1 : fin 2028
- Lancement appels d'offres travaux, phase 2 : fin 2025

Cour de Marbre :

- Lancement travaux : septembre 2024
- Réception travaux : second semestre 2026



Les opérations en 2024

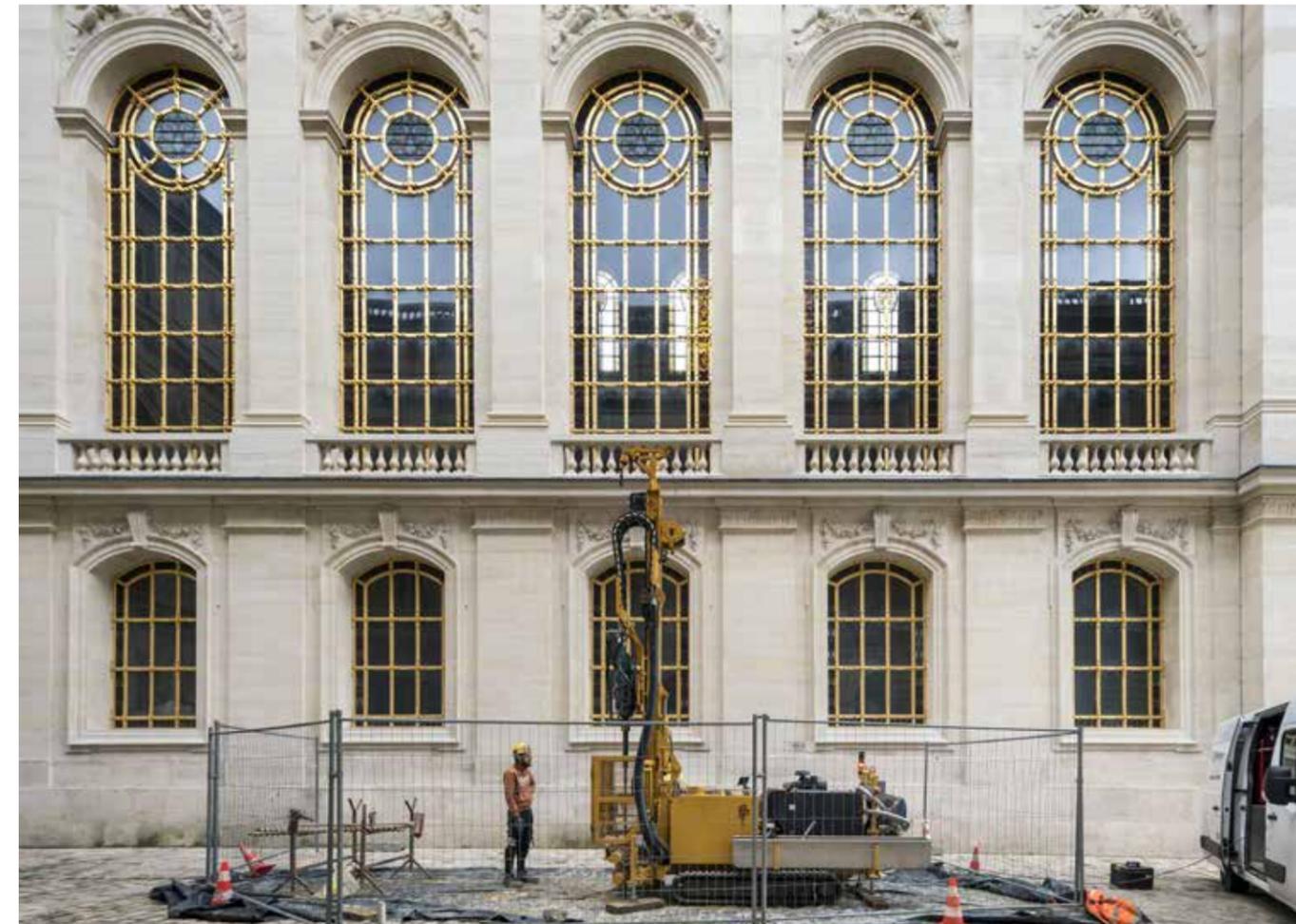
La phase 2 du schéma directeur s'est poursuivie en 2024 avec le lancement en travaux des opérations « cour de Marbre » et « corps central nord » en fin d'année.

Concernant le **corps central nord**, après avoir obtenu l'avis favorable de la Commission ministérielle des projets d'investissements (CMPI) et de la Commission nationale du patrimoine et de l'architecture fin 2023, l'autorisation de travaux sur monuments historiques a été délivrée fin février 2024 par le préfet de la région Île-de-France pour l'ensemble des travaux (répartis en trois phases). En parallèle, le dossier de consultation des entreprises pour la première phase de cette opération a été finalisé au premier trimestre 2024. Cette phase concerne principalement les travaux de gros œuvre liés à la création des futurs locaux techniques, situés sous les terrasses extérieures et en surélévation. La consultation des entreprises de travaux de la première phase a ensuite pu être menée, jusqu'à une remise des offres intervenue début juin 2024.

L'appel d'offres fructueux a permis une notification des marchés de travaux à l'été 2024 et un démarrage de la période de préparation à partir du 25 septembre 2024. Les travaux ont quant à eux démarré le 25 novembre 2024, avec la mise en place des installations de chantier. En parallèle de la phase 1, les études dites « projet » de la maîtrise d'œuvre, qui associent les compétences techniques de bureaux d'études spécialisés aux compétences patrimoniales de Frédéric Didier, architecte en chef des monuments historiques, se sont poursuivies en 2024 pour les phases 2 et 3 de l'opération du corps central nord. Il est envisagé une validation de ces études au premier semestre 2025 en vue de lancer la consultation des entreprises de travaux de la 2^e phase fin 2025.

Parallèlement au démarrage des travaux sur le corps central nord, des travaux de mise en sécurité ont été lancés fin 2024 dans les locaux situés au sud de la **cour de Marbre**. Ces locaux sont reliés aux installations techniques existantes sous la terrasse du midi.

En raison de la complexité du site et des contraintes fonctionnelles et techniques liées à la liaison entre les locaux, un important travail de mise au point et de coordination a été nécessaire pour finaliser le dossier de consultation des entreprises (DCE) en mars 2024. L'appel d'offres fructueux a permis une notification des marchés de travaux à l'été 2024 et un démarrage de la période de préparation à partir du 25 septembre 2024. Les travaux ont quant à eux démarré le 25 novembre 2024 à l'issue du démontage de l'exposition « Cheval ». L'année 2025 sera principalement consacrée aux travaux de gros œuvre de cette opération, avec notamment la création d'une galerie sous les cours de la Reine et du Dauphin, reliant le local technique existant sous la terrasse du midi avec les espaces à traiter pour l'opération « cour de Marbre ».



Châteaux de Malmaison et de Bois-Préau

RUEIL-MALMAISON

Maître d'ouvrage

Oppic

Maîtrise d'œuvre

François Jeanneau,
architecte en chef des monuments historiques

Montant total

13,85 M€ TDC

Dates clés

Démarrage des travaux : septembre 2022

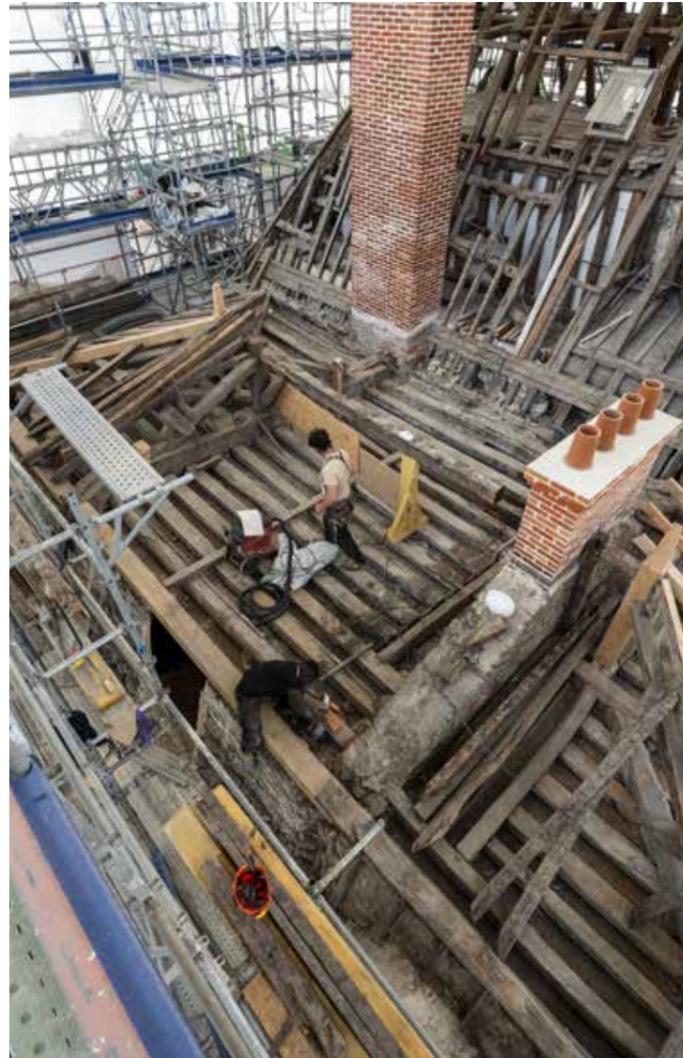
Date prévisionnelle de livraison : janvier 2026

Acquis en 1799 par Joséphine Bonaparte, Malmaison fut la résidence du Premier consul et de son épouse, ainsi que le siège du gouvernement de la France, avec les Tuileries, de 1800 à 1802. Les deux résidences, appelées massifs nord et sud, transformées en musée, (la première en 1906, la seconde en 1958), sont consacrées à l'histoire napoléonienne.

Le château de Malmaison apparaît actuellement dans son état XIX^e/XX^e siècle. Ses façades sont couvertes d'un enduit en ciment gris, avec dessins de faux joints, datant de 1936. Au-delà de son apparence, cet enduit agit comme une barrière étanche qui emprisonne l'humidité, provoquant des remontées capillaires et fragilisant les maçonneries en pierre dissimulées ainsi que les décors intérieurs.

L'état 1802-1804, dit « Joséphine », a été retenu comme référence pour l'opération de restauration. À cette période, les façades étaient revêtues d'un enduit plâtre ocre et traitées avec des moulurations diverses selon les façades et les étages.

L'Oppic a été chargé de la maîtrise d'ouvrage pour la restauration du clos et couvert du château de Malmaison. Cette opération porte notamment sur les façades et leurs sculptures, les toitures et les menuiseries, afin d'en assurer la pérennité et d'améliorer les performances énergétiques.



L'opération en 2024

La première tranche de travaux de **restauration du clos et couvert** du massif nord, dans son aspect dit « Joséphine », a été réceptionnée en janvier 2024.

Dès cette date, les travaux ont continué sur le massif sud. La découverte d'éléments de charpente en très mauvais état, nécessitant des remplacements et un renforcement structurel, a impacté le délai d'exécution. La réception des ouvrages est désormais prévue pour le premier trimestre 2025.

La dernière tranche de travaux, prévue pour débuter en 2025, concernera le corps de logis central, incluant la réfection de la couverture et de la marquise.

Domaine national de Saint-Germain-en-Laye, musée d'Archéologie nationale

SAINT-GERMAIN-EN-LAYE



Maître d'ouvrage

Oppic

Maîtrises d'œuvre

- Escalier sud-ouest : Régis Martin,
architecte en chef des monuments historiques

- Mise en sécurité : Alternet

Montant total

4,065 M€ TDC

Dates clés :

Escalier sud-ouest :

- Démarrage des travaux : septembre 2024

- Fin prévisionnelle : été 2025

Travaux de mise en sécurité :

- Notification du marché de maîtrise d'œuvre :
octobre 2024

- Lancement appel d'offres : début 2026

Résidence royale depuis le XII^e siècle, Saint-Germain-en-Laye fut à la fois un séjour de plaisance et un lieu de pouvoir des rois de France. Le château abrite aujourd'hui le musée d'Archéologie nationale.

Le château se caractérise par l'expression monumentale de ses façades en briques et pierres, ordonnées selon de hautes travées régulières, animées par un jeu de terrasses et de corniches à balustres qui dominent les douves.

Dans la poursuite des travaux de restauration des façades (achevés en 2022) et de la restitution du grand bassin dans le jardin (achevé en 2023), d'autres opérations ont pris le relais afin de maintenir l'effort de l'État dans la restauration et la modernisation de l'édifice :

- réhabilitation de l'escalier sud-ouest permettant de rendre accessibles les espaces de visite du musée à tous les publics et de créer un accès aux douves, première étape d'une opération plus large visant à améliorer le parcours du public ;
- lancement d'une opération de mise en sécurité du château concernant la rénovation partielle des installations techniques (courant fort et SSI) et la mise à niveau de la protection incendie du château.

Les opérations en 2024

La consultation de travaux concernant le **réaménagement de l'escalier sud-ouest** a été menée au premier semestre 2024. Les travaux de démolition et de curage ont démarré en septembre 2024. La livraison des ouvrages est prévue à l'été 2025.

Un diagnostic réalisé en 2021 a mis en évidence que la modernisation du château nécessitait la réalisation d'une opération anticipée de **mise en sécurité globale de l'édifice**. Fort de ce constat, des priorités ont été définies avec le ministère de la Culture, le Service des musées de France et les utilisateurs. Le programme a pu servir de base à la consultation visant à sélectionner une maîtrise d'œuvre lancée fin 2023. Le bureau d'études sélectionné a commencé ses études de conception en octobre 2024, pour des travaux envisagés en 2025.



Manufacture nationale des Gobelins, Mobilier national

PARIS

Maître d'ouvrage

Oppic

Maîtrise d'œuvre

Riccardo Giordano,
architecte en chef des monuments historiques

Montant total

2,366 M€ TDC

Dates clés

Parcelle aux lapins

- Démarrage des travaux : décembre 2024

- Livraison : septembre 2025

Réunis sur un même site depuis 1937, le Mobilier national et la Manufacture nationale des Gobelins ont au cours des siècles fourni mobiliers, objets d'arts et tapisseries aux institutions de l'État.

Les façades et les toitures du bâtiment Perret ont été classées au titre des monuments historiques, et l'ensemble bénéficie du label « architecture remarquable ».

Un schéma directeur immobilier, à l'échelle du site, est en cours d'élaboration. Décomposé en trois phases d'opérations, ce schéma directeur vise la préservation patrimoniale avec la mise aux normes sanitaires et techniques, la rationalisation fonctionnelle et la modernisation et le développement du site.



Les opérations en 2024

Les études se sont poursuivies durant l'année pour la **restauration et le renforcement du mur de soutènement, situé sur une parcelle mitoyenne, dite de « la parcelle aux lapins »**. À la suite des études PRO/DCE validées début juillet 2024, la consultation travaux a été lancée. Le chantier a démarré en décembre et devrait s'achever en septembre 2025.

Dans le cadre **du schéma directeur et des premiers travaux urgents** à mener sur le site, une mission de diagnostic portant sur 4 bâtiments (Colbert, Berbier du Mets nord, Berbier du Mets sud et d'Angivillier) sera lancée par l'architecte en chef des monuments historiques en début d'année 2025. Cette mission sera réalisée parallèlement aux études fonctionnelles et de programmation liées au schéma directeur, visant à définir un programme adapté de travaux de restauration et de consolidation.

Palais de Chaillot

PARIS



Maîtres d'ouvrage

- Ministère de la Culture, Direction générale
des patrimoines et de l'architecture
(restauration du clos couvert)

- Oppic (travaux urgents)

Maître d'œuvre

Pierre Bortolussi,
architecte en chef des monuments historiques

Montant total

3,3 M€ TDC (travaux urgents)

2,2 M€ TDC (études de restauration du clos couvert)

Dates clés

Réception des travaux urgents : mai 2024

Notification du marché de maîtrise d'œuvre des études
de restauration du clos couvert : février 2025

Le palais de Chaillot a été réalisé pour l'Exposition universelle de 1937 par les architectes Carlu, Boileau et Azéma, sur les structures conservées du palais du Trocadéro, lui-même construit pour l'Exposition universelle de 1878 par les architectes Davioud et Bourdais.

Les espaces du palais de Chaillot sont partagés entre différents occupants : le musée de l'Homme, le musée national de la Marine de Paris, le théâtre national de la danse de Chaillot et la Cité de l'architecture et du patrimoine. L'Oppic assure la maîtrise d'ouvrage ou la maîtrise d'ouvrage déléguée de différents projets en restauration du clos et couvert sur le site du palais de Chaillot.

Après la restauration du parvis haut (livraison 2004), du parvis bas (livraison fin 2022) et la restauration des corniches en couronnement des façades (livraison mars 2023), des travaux d'urgence (livraison mars 2024) ont été conduits.

Les opérations en 2024

Un diagnostic réalisé en 2021 a révélé des altérations des bétons au niveau des corniches des pavillons de tête et des bas-reliefs des deux ailes du palais. Après avoir identifié les interventions les plus urgentes, l'Oppic a piloté une opération de mise en sécurité des corniches et des bas-reliefs du palais de Chaillot avant les Jeux olympiques de Paris 2024. Le chantier démarré en juin 2023 s'est achevé en mai 2024.

L'état sanitaire général du bâtiment étant pré-occupant, le ministère de la Culture a décidé en juillet 2024 de lancer l'opération de **restauration du clos et couvert du palais de Chaillot**, actée par la signature d'une convention de mandat d'études avec l'Oppic jusqu'à la validation de l'avant-projet définitif (APD).

Prévue sur une dizaine d'années, l'opération concerne la restauration de l'ensemble des façades (placages en pierre naturelle et en ciment), des toitures-terrasses, de la verrière Davioud, des corniches en couronnement des deux pavillons de tête, ainsi que des décors, incluant les bas-reliefs (en ciment et en pierre naturelle) et la statuaire (en pierre naturelle et métallique). Les descentes d'eaux pluviales, les menuiseries et l'éclairage des façades seront également réhabilités. Le système de protection contre la foudre sera révisé et un système de vidéosurveillance sera installé. Les fontaines seront restaurées et devraient être remises en fonction. Le contrat de maîtrise d'œuvre a été notifié en fin d'année 2024 à l'architecte en chef des monuments historiques.



OPÉRATIONS

RÉSERVES DE COLLECTIONS ET ARCHIVES

Garantir des conditions optimales de conservation et de gestion des collections patrimoniales est l'objectif des 8 projets entrepris par l'Oppic en 2024. Ces opérations, qui allient innovation et expertise, ont permis de concevoir des réserves modernes et d'adopter des solutions techniques avancées, comme les systèmes robotisés et les atmosphères contrôlées. En répondant aux besoins spécifiques de ces espaces stratégiques, l'Oppic affirme son rôle clé dans la préservation des trésors culturels pour les générations futures.

Bibliothèque nationale de France (BnF), pôle de conservation

AMIENS

Maître d'ouvrage

Bibliothèque nationale de France (BnF)

Maîtrises d'œuvre

TVK (architecte mandataire) / Carmody Groarke (architecte) / Atelier Roberta / EVP / Ingerop / VPEAS / Willhey Ltd / Buro Happold

Montant

96,7 M€ TDC

Projet cofinancé par l'Union européenne via le FEDER

Dates clés

Notification du marché de maîtrise d'œuvre : mars 2024

Validation de l'APS : décembre 2024

Lancement du dialogue compétitif sur l'intralogistique : novembre 2024



Dans le cadre de son schéma directeur immobilier, la BnF a décidé de construire un pôle de conservation afin d'assurer sa capacité d'accroissement pour 30 ans, avec la possibilité d'une extension sur la réserve foncière.

En termes de solution de stockage, la BnF a fait le choix de magasins de grande hauteur avec systèmes robotisés et sous atmosphère à oxygène raréfié.

Le futur pôle de conservation sera construit sur un terrain situé à Amiens, sur le site de l'ancien Centre hospitalier universitaire Nord (CHU Nord), d'une superficie de 3,5 hectares. Une réserve foncière attenante d'une superficie de 1,15 hectare est également prévue.

Le nouveau bâtiment permettra d'implanter une partie des collections (280 km linéaires) et des activités de conservation de la BnF, dont des ateliers de restauration et de numérisation et 142 postes de travail. La surface totale programmée est d'environ 11 000 m².



L'opération en 2024

Le concours de maîtrise d'œuvre s'est achevé début 2024 par la sélection du groupement de maîtrise d'œuvre mené par l'association de l'agence d'architecture française TVK et de l'agence britannique Carmody Groarke. Le marché notifié en mars 2024 a lancé les études de conception, dont la première grande étape s'est achevée en décembre 2024 avec la validation de l'avant-projet sommaire et le lancement d'un dialogue compétitif relatif au système intralogistique du futur pôle.

Les études se poursuivront en 2025 pour une mise en chantier en 2026.

Centre national du microfilm et de la numérisation

ESPEYRAN



Maître d'ouvrage

Ministère de la Culture

Montant études

0,75 M€ TDC

Date clé

Consultation de la maîtrise d'œuvre : décembre 2024

Le Centre national du microfilm et de la numérisation (CNMN) est le pôle du Service interministériel des Archives de France consacré à la conservation des collections de microfilms de sécurité et des supports optiques numériques des archives nationales et territoriales.

Il est construit sur le domaine d'Espeyran, constitué d'un parc paysager inscrit, d'une réserve archéologique et d'un château conservant une très riche collection d'objets et de mobilier.

Le château, datant du XIX^e siècle, est inscrit au titre des monuments historiques dans son intégralité depuis 2009.

Des diagnostics, réalisés en 2017 et 2023, ont fait état d'une infestation par des insectes xylophages du mobilier et des bois architecturaux, ainsi que de remontées capillaires et des infiltrations dans les étages supérieurs dues aux altérations de la couverture. Le projet concerne la restauration du clos et couvert du château d'Espeyran et de ses communs, ainsi que l'assainissement de ses maçonneries et la désinsectisation de ses boiseries intérieures.

L'opération en 2024

Les premières études (de sols et les relevés topographiques de l'ensemble du château) ainsi que les diagnostics préalables ont été réalisés entre 2023 et 2024. La consultation de maîtrise d'œuvre a alors été initiée au dernier trimestre de l'année.

Parallèlement à cette opération, le chantier des collections, visant au traitement des mobiliers et des collections, est conjointement piloté par le Service interministériel des Archives de France (SIAF). Les collections seront remises en place à l'issue des travaux.

Archives nationales, site de Pierrefitte-sur-Seine

PIERREFITTE-SUR-SEINE

Maître d'ouvrage

Ministère de la Culture, Direction générale du patrimoine et de l'architecture

Maîtrises d'œuvre

L'AUC (architecte mandataire) / Franck Bouté (BET DD) / Arcadis ESG (BET fluide, VRD) / BMF (BET économique) / Studio Mathieu Lucas (BET paysagiste) / EVP Ingénierie (BET structure) / Casso & Associés (BET SSI, PMR) / Atelier Juno (BET BIM)

Montant total

96 M€ TDC

Dates clés

Notification du marché de maîtrise d'œuvre : 10 octobre 2022

Démarrage des travaux : 31 octobre 2024

Prise de possession (prévisionnelle) : fin 2027

L'opération en 2024

Le projet d'extension, conçu par l'AUC, lauréat du concours de maîtrise d'œuvre, dont les études se sont achevées au premier semestre 2024, se compose de deux volumes verticaux accolés :

- un bâtiment signal à l'échelle urbaine, d'une hauteur d'environ 73 m. Il comprend 57 magasins d'archives, pour 100 kml de stockage ;
- un volume s'alignant sur le bâtiment IGH actuel, d'une hauteur d'environ 38,5 m. Il accueille des espaces de traitement des archives, permettant de recevoir des prestataires ainsi que des ateliers.

Le bâtiment se démarque dans le paysage urbain par ses façades singulières, présentant chacune une spécificité de matériaux : verre, pierre et métal.

En complément de la mise en compatibilité (MEC) du PLUi, requise avant la validation du projet en fin d'année 2023, les procédures administratives pour la construction de l'extension se sont poursuivies en 2024. Cela inclut l'instruction des dossiers liés au porté à connaissance ICPE (Installation classée pour la protection de l'environnement) et IGH (Immeuble grande hauteur). Enfin, le permis de construire, dernière validation nécessaire au démarrage de l'opération, a été délivré par la préfecture de la Seine-Saint-Denis en juin 2024.

La consultation des entreprises de travaux, intégrant un lot bâtimentaire ainsi qu'un lot de mobilier, s'est déroulée au deuxième trimestre, pour un démarrage de la période de préparation des travaux et des études d'exécution fin octobre.

Les premières interventions du chantier ont commencé au tout début de 2025 avec l'installation des clôtures, de la base vie et le démarrage des fondations au premier semestre.

Une commande artistique pour l'extension fait actuellement l'objet d'une consultation dans le cadre de la procédure relative au 1 % artistique. Le choix du candidat et de l'œuvre aura lieu en 2025.

Le bâtiment des Archives nationales de Pierrefitte-sur-Seine présente une capacité totale de 380 km linéaires, soit 220 magasins de 200 m².

Le programme prévoyait la saturation de l'ensemble du bâtiment 30 ans après sa mise en service en 2012. L'arrivée à Pierrefitte-sur-Seine des archives du site de Fontainebleau, contraint à la fermeture, va précipiter l'arrivée des collections et saturer le site à l'horizon 2027. Dans ce contexte, il a été décidé d'accélérer la création de l'extension du site de Pierrefitte-sur-Seine afin d'y accueillir, sur environ 15 000 m² de surface utile, 100 kilomètres linéaires de nouveaux fonds dès 2027.



Médiathèque de l'architecture et du patrimoine, fort de Saint-Cyr

MONTIGNY-LE-BRETONNEUX

Maître d'ouvrage

Oppic

Maîtrise d'œuvre

Maël de Quelen, architecte en chef des monuments historiques

Montant études

0,4 M€ TDC

Le fort de Saint-Cyr, construit en 1875, est un des ouvrages les plus importants et les mieux conservés du système défensif proposé par le général-ingénieur Séré de Rivières pour la protection de Paris. Cet ouvrage est protégé au titre des monuments historiques depuis le 31 mars 1992.

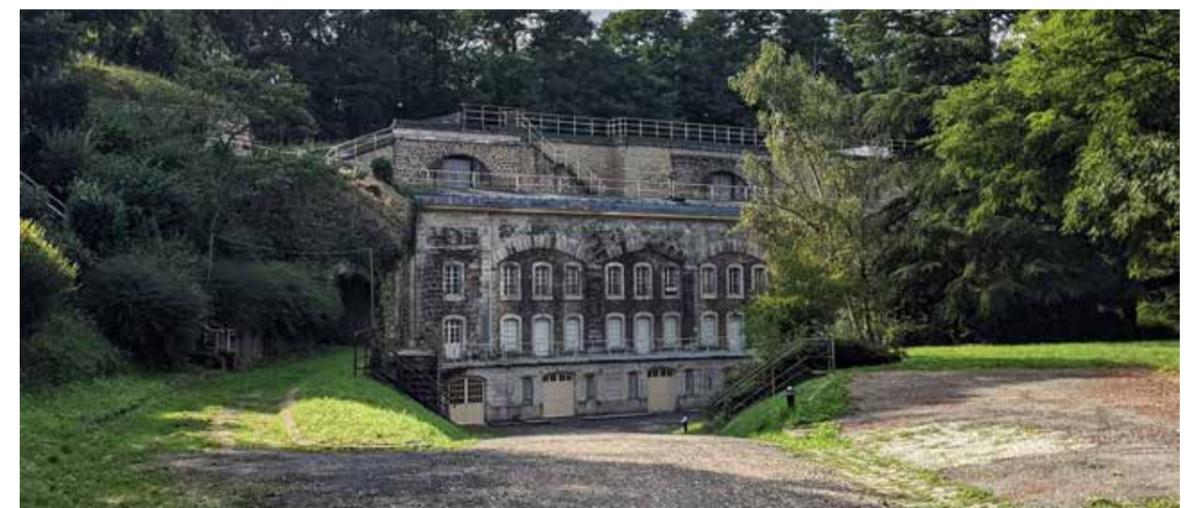
Affecté au ministère de la Culture depuis 1982, le fort sert essentiellement de lieu de stockage pour l'image fixe et animée : les archives de la Médiathèque de l'architecture et du patrimoine, le Centre national de la cinématographie (CNC) et la Cinémathèque française. Afin de préserver les collections et le bâtiment, le ministère a engagé une campagne de sécurisation du clos et couvert du bâtiment abritant les archives photographiques de la Médiathèque de l'architecture et du patrimoine. Ces travaux sont réalisés en plusieurs phases. Tout d'abord, des interventions d'urgence ponctuelles pour la mise hors d'eau (phase 1), portant sur les puits de lumière, les murs ouest et est, ainsi que la route située au-dessus du bâtiment, ont déjà été livrées. Ensuite, des études sont en cours pour la phase 2, qui prévoit la restauration complète du clos et couvert du bâtiment principal, incluant les façades principales, les toitures-terrasses et les menuiseries.

L'opération en 2024

Pour mener à bien la phase 2, dédiée à la restauration du clos et couvert du bâtiment principal abritant les archives de la Médiathèque de l'architecture et du patrimoine, une mission d'études de diagnostic patrimonial a été réalisée par Maël de Quelen, architecte en chef des monuments historiques, et rendue en avril. Cette étude constitue une mise à jour et un complément du précédent diagnostic mené en 2017.

À l'été 2024, une mission de maîtrise d'œuvre a été confiée à l'architecte en chef des monuments historiques pour sécuriser et restaurer le bâtiment principal. Ce dernier, une architecture militaire enterrée, se distingue par sa grande technicité et son dessin fin et régulier.

Le diagnostic a été présenté à la Direction régionale des affaires culturelles dans le cadre du contrôle scientifique et technique. Ses conclusions, remises fin 2024, serviront à définir les orientations architecturales et techniques qui seront développées dans l'avant-projet.



Archives nationales, site de Paris

PARIS



Maître d'ouvrage

Ministère de la Culture

Maîtrises d'œuvre

- Clos et couvert monuments historiques et accessibilité - phase 0 : François Jeanneau, architecte en chef des monuments historiques
- Schéma directeur – phase 1 : Hugues Fontenas, architecte - C&E - Espace Temps - BMF / François Jeanneau, architecte en chef des monuments historiques
- Restauration des décors de l'hôtel de Rohan : Maël de Quélen, architecte en chef des monuments historiques

Montant total

- Schéma directeur phase 0 et phase 1 : 40 M€ TDC
- Restauration des décors de l'hôtel de Rohan (études) : 0,3 M€ TDC

Dates clés du schéma directeur

Date de démarrage :

- des travaux extérieurs phase 0 : 29 juillet 2023
- des travaux anticipés phase 1 : 11 avril 2024
- des travaux principaux phase 1 : 1^{er} trimestre 2025

Date de prise de possession phase 1 : 2^e semestre 2026

Date finale de prise de possession phase 0 :

1^{er} semestre 2027

Le ministère de la Culture a décidé de mener un schéma directeur immobilier global sur le site du quadrilatère des Archives nationales de Paris. Son premier volet (dite « phase 0 ») comprend des travaux prioritaires, notamment de clos et couvert et de mise en accessibilité des espaces extérieurs, concomitants à l'engagement des travaux nécessaires à l'installation des services du ministère au sein du quadrilatère, dans le cadre du projet dénommé Camus. Le second volet (phase 1) du schéma directeur du site concerne quant à lui la réhabilitation de deux ensembles de bâtiments, abritant des magasins pour les Archives nationales.

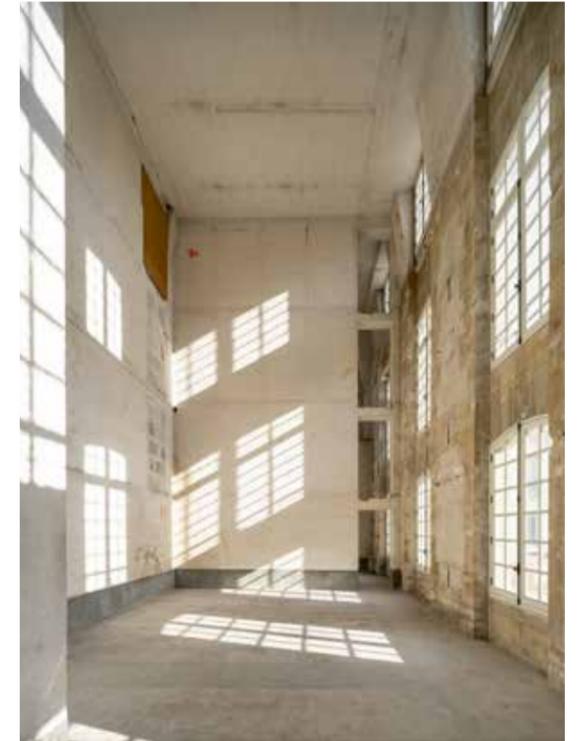
En parallèle, une opération portant sur la restauration des décors de l'hôtel de Rohan est engagée. Situé au sein du quadrilatère des Archives, l'hôtel de Rohan a été construit par l'architecte Pierre-Alexis Delamair. Le remontage des décors de la Chancellerie d'Orléans, livré en mars 2022 dans les espaces laissés vacants au rez-de-chaussée de cet édifice, a été conçu afin de créer, à terme, un circuit muséographique reliant les deux niveaux et présentant dans un même ensemble des décors du XVIII^e siècle de qualité exceptionnelle.

Les opérations en 2024

Le schéma directeur, phase 0 : les travaux concernant la mise aux normes des cheminements extérieurs du site (accessibilité PMR, voies pompiers, éclairage, étanchéité) et la restauration des cours, ruelle et jardins classés sont confiés à François Jeanneau, architecte en chef des monuments historiques. La première phase de ces travaux, en relation directe avec la livraison du chantier Camus, a permis de restaurer trois cours, deux tronçons de la ruelle de la Roche et le jardin de Fontenay. Trois rampes d'accès à des bâtiments classés du projet Camus ont également été créées sous contrôle de la DRAC Île-de-France et des éclairages extérieurs fonctionnels et de mise en valeur des façades classées installés. Les travaux se poursuivront en 2025, après l'enlèvement des bâtiments provisoires et de la base vie du projet Camus, avec la restauration des jardins et des circulations de la partie centrale du quadrilatère.

Concernant la **phase 1 du schéma directeur**, les marchés de travaux de la restauration du clos et couvert classé des bâtiments « Guerre » et « Affaires étrangères » confiés à François Jeanneau, architecte en chef des monuments historiques, ont été notifiés en février 2024. La première partie des travaux concernant la façade sur la cour de Rohan a commencé au printemps. La seconde partie, qui porte sur la restauration de la façade sur la rue Vieille-du-Temple, a été programmée après la période des Jeux paralympiques. Ces travaux doivent s'achever en mars 2025.

La consultation relative aux trois lots anticipés à l'intérieur des bâtiments (SSI de chantier, enlèvement des mobiliers métalliques, curage-dépollution) a été publiée au mois d'octobre 2023. Les travaux ont débuté le 11 avril 2024 et ont été réceptionnés comme prévu le 25 septembre 2024.



Les études de PRO ont été validées le 25 mars 2024 et la consultation pour les 12 lots de travaux principaux a été lancée en mai. Les premiers marchés ont été notifiés en décembre 2024, pour un démarrage des travaux au premier trimestre 2025.

Concernant le projet de **restauration des décors de l'hôtel de Rohan**, un diagnostic complémentaire des décors du premier étage de l'hôtel de Rohan, confié à François Jeanneau, architecte en chef des monuments historiques du site, avait été remis en octobre 2023.

La Direction régionale des affaires culturelles d'Île-de-France ayant souhaité l'approfondissement de ce diagnostic, l'étude en a été confiée à Maël de Quélen, nouvelle architecte en chef des monuments historiques. Les premières analyses, portant sur l'état des peintures et des boiseries, ont pu être réalisées à l'automne 2024, ainsi qu'un recalage de l'estimation des travaux et la possibilité d'un phasage de l'opération.



Centre de conservation et d'étude archéologique

BESANÇON

Maître d'ouvrage

Oppic

Maîtrises d'œuvre

Nunc Architectes (architecte mandataire et BIM manager) / SIB Études (BET structure) / Solares Bauen (BET fluides, thermique, HQE) / Gécobat (économie de la construction) / Gabriel Milochau (paysagiste)

Montant total

10,3 M€ TDC

Dates clés

Notification du marché de maîtrise d'œuvre : juin 2021

Démarrage des travaux : décembre 2023



Le projet de construction d'un Centre de conservation et d'étude (CCE) à Besançon permettra aux biens archéologiques de l'État, et à la documentation associée, provenant du territoire oriental de Bourgogne-Franche-Comté (Doubs, Haute-Saône, Territoire de Belfort, une partie du Jura et de l'est de la Côte-d'Or) d'être conservés, étudiés et valorisés. Grâce à une gestion adéquate et une conservation pérenne des fonds, ces ressources doivent demeurer exploitables à long terme et pouvoir faire l'objet de valorisation et de diffusion. L'ensemble des résultats des fouilles de la région – céramiques, verres, pierres sculptées, etc. – sera stocké dans des réserves.

Le groupement mené par Nunc Architectes propose un projet qui, en s'insérant dans le terrain, reste discret et bénéficie de l'inertie thermique du sol. Le projet architectural, qui s'implantera en limite du Grand Besançon dans une zone d'activité, se compose de deux parties : un espace de stockage, nommé « le cairn », recouvert de pierres du site et se fondant dans le paysage, et des espaces d'accueil pour les visiteurs et de travail pour les chercheurs, regroupés dans la « maison de l'archéologie », plus visible, avec une structure en bois et une façade composée de vestiges archéologiques.



Archives nationales d'outre-mer

AIX-EN-PROVENCE

Maître d'ouvrage

Oppic

Maîtrises d'œuvre

- Mise en accessibilité : Kardham
- Rénovation thermique : SARL 118 – Atelier d'architectes, Ascaudit énergie & fluides, Cabinet LM Conseils
- Renouvellement des ascenseurs : Ascaudit ascenseurs

Montant total

5,5 M€ TDC

Dates clés partie thermique

Notification du marché de maîtrise d'œuvre : mai 2023

Démarrage prévisionnel des travaux : fin 2025

Les Archives nationales d'outre-mer, installées depuis 1966 à Aix-en-Provence, regroupent l'ensemble des archives relatives à la présence coloniale française en outre-mer.

Le ministère de la Culture a souhaité engager un projet global de mise aux normes du site, qui porte sur :

- la rénovation thermique de l'ensemble bâti ;
- le renouvellement des ascenseurs et du monte-charge ;
- la mise en accessibilité pour tous de la zone d'accueil du public, des sanitaires et de l'entrée du personnel.

Les opérations en 2024

Concernant la **rénovation thermique**, un programme a été établi sur la base de l'état des lieux de 2018. La maîtrise d'œuvre a poursuivi en 2024 ses études en vue du dépôt de l'autorisation de travaux fin 2024 et d'un démarrage des travaux prévu à la fin de l'année 2025.

Le chantier pour le **remplacement des trois ascenseurs et du monte-charge** démarrera en février 2025, après une consultation d'ascensoristes lancée en 2024. Ils seront remplacés ou modernisés progressivement courant 2025.

Enfin, **les travaux relatifs à la mise en accessibilité** ont été **réceptionnés** à l'été 2024.



L'opération en 2024

Les marchés de travaux, allotés en 16 lots, ont été notifiés en novembre 2023. L'OS de démarrage des travaux a été notifié le 12 décembre 2023, marquant le début de la période de préparation de 2 mois. Les travaux dureront 18 mois, pour une livraison prévue en été 2025.

Pendant l'année 2024, les travaux ont progressé conformément au rythme prévu et à l'enveloppe budgétaire allouée. Les panneaux de façade, élément central et symbolique du projet, ont été conçus avec des fragments de vestiges archéologiques déclassés mis à disposition pour ce bâtiment.

En parallèle, une procédure de 1 % artistique a été engagée pour commander une œuvre illustrant la conservation préventive, l'étude des matériaux, le temps qui passe, mais aussi la sobriété, la pérennité et le développement durable. Le 11 octobre 2024, l'œuvre photographique de Rafael Serrano a été choisie par le jury du comité artistique.

Centre national des arts plastiques (CNAP)

PANTIN

Maître d'ouvrage

Ministère de la Culture, Direction générale de la création artistique

Maîtrises d'œuvre

Groupement Bruther / Data Architectes (architectes) / Batiserf (BET structure) / INEX (BET CVCD, PB, CFO, CFA) / BMF (économiste) / Gamba (BET acoustique)

Montant total

96,8 M€ TDC

Dates clés

Notification du marché de maîtrise d'œuvre : fin 2018
Démarrage des travaux : octobre 2023

Le Centre national des arts plastiques (CNAP) a pour mission d'enrichir les collections de l'État par des acquisitions d'art contemporain dont il assure la conservation, mais aussi d'animer une politique de soutien à la création des artistes d'aujourd'hui.

Ses besoins immobiliers concernent tant des espaces de réserves que des espaces de travail pour ses équipes et le fonctionnement des commissions.

Le CNAP a choisi de relocaliser ses missions sur un seul site de 33 000 m² de surface de plancher, dont 24 000 m² sont dédiés aux espaces de conservation, dans un ancien bâtiment à caractère industriel, au cœur de la ZAC « Écoquartier Gare de Pantin-Quatre Chemins », à Pantin.



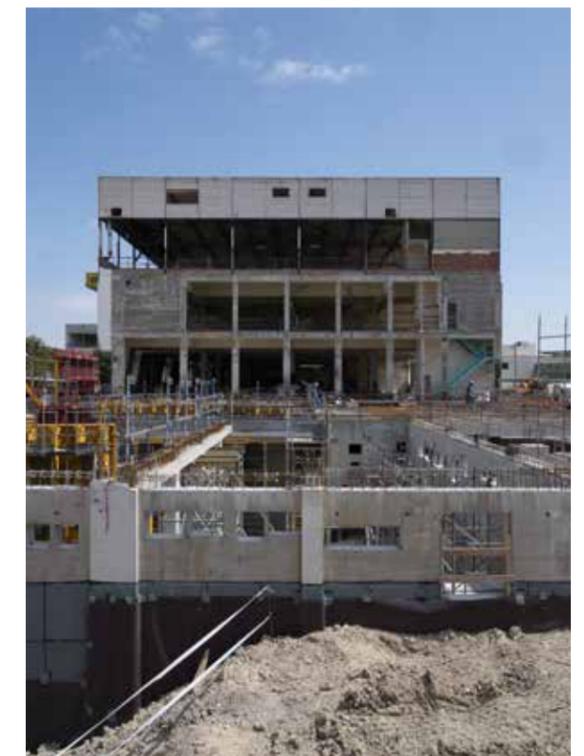
L'opération en 2024

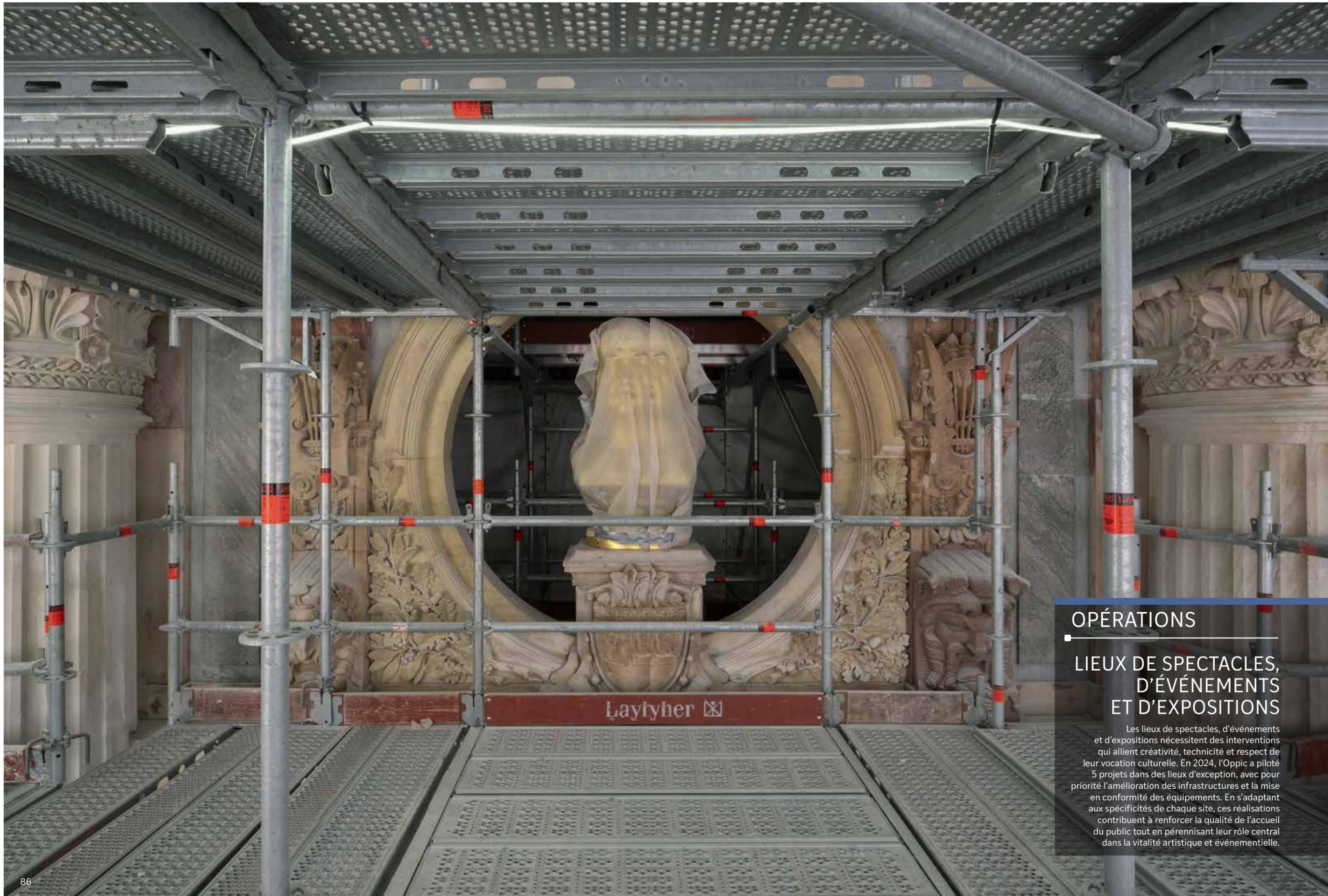
L'année 2024 a marqué le lancement des pleins travaux, avec une prédominance des interventions de VRD et de gros œuvre.

Dans la partie neuve (lieu de vie et galerie du mouvement des œuvres), les terrassements et les fondations ont été réalisés au premier trimestre 2024, notamment afin d'aménager le niveau en sous-sol. À fin décembre, le plancher du R+1 du lieu de vie était coulé.

Dans la partie réhabilitée (futurs réserves), la structure, y compris les planchers, a été renforcée pour accueillir les collections. Les circulations verticales fonctionnelles et techniques ont été adaptées. Le complexe de toiture a été repris et la façade bardée a été pour la majeure partie mise en œuvre. Enfin, la pose des réseaux se déploie sur chaque niveau.

Les travaux, d'une durée prévue de 27 mois, devraient être achevés début 2026. L'installation définitive des utilisateurs est envisagée en 2027.





OPÉRATIONS

LIEUX DE SPECTACLES, D'ÉVÉNEMENTS ET D'EXPOSITIONS

Les lieux de spectacles, d'événements et d'expositions nécessitent des interventions qui allient créativité, technicité et respect de leur vocation culturelle. En 2024, l'Oppic a piloté 5 projets dans des lieux d'exception, avec pour priorité l'amélioration des infrastructures et la mise en conformité des équipements. En s'adaptant aux spécificités de chaque site, ces réalisations contribuent à renforcer la qualité de l'accueil du public tout en pérennisant leur rôle central dans la vitalité artistique et événementielle.

Opéra national de Paris, Bastille

PARIS



Maître d'ouvrage

Opéra national de Paris

Montant total

36,7 M€ TDC

Dates clés

Rénovation des toitures-terrasses :

- Notification du marché de maîtrise d'œuvre :
début avril 2023

- Démarrage prévisionnel des travaux : mars 2025

Rénovation de la façade principale :

- Notification du marché de maîtrise d'œuvre :
février 2025

L'Opéra Bastille, conçu par l'architecte Carlos Ott, a été livré en 1989. L'édifice a été labellisé « Architecture contemporaine remarquable » en avril 2024. Malgré une politique de maintenance active, le vieillissement naturel du bâtiment et l'obsolescence de ses installations rendent désormais nécessaires des investissements pour le préserver et l'adapter aux contraintes actuelles et futures.

Pour définir les actions nécessaires au maintien et à l'évolution de son site de Bastille, l'Opéra national de Paris a établi un Plan pluriannuel d'investissement (PPI) en 2021. Sur cette base, il a sollicité l'Oppic

pour poursuivre les études préalables, afin de garantir la cohérence des travaux à long terme. L'objectif est d'inscrire la rénovation globale de l'édifice dans une démarche bâtiment durable francilien, tout en permettant un démarrage rapide des premiers travaux.

L'opération en 2024

Le projet de rénovation globale

Le premier semestre de l'année 2024 a été dédié à la finalisation des études engagées en 2022 et 2023 avec notamment :

- la réalisation du programme technique détaillé général de remise à niveau technique et réglementaire des installations techniques ;
- une étude environnementale comprenant la réalisation de l'audit environnemental et du programme environnemental global ;
- la réalisation des programmes techniques détaillés pour les travaux pouvant être lancés rapidement en avance de phase, comme la remise à niveau de l'étanchéité des toitures et de la façade vitrée principale.

Le périmètre des études confiées à l'Oppic a été élargi en septembre 2024, avec notamment :

- la réalisation d'un programme de synthèse des travaux de rénovation globale du site, incluant les volets techniques, fonctionnels, architecturaux et scéniques ;
- la réalisation de diagnostics environnementaux complémentaires : un diagnostic PEMD (produits équipements matériaux déchets), un diagnostic ressources sur le périmètre du programme de synthèse, ainsi qu'un diagnostic faune-flore.

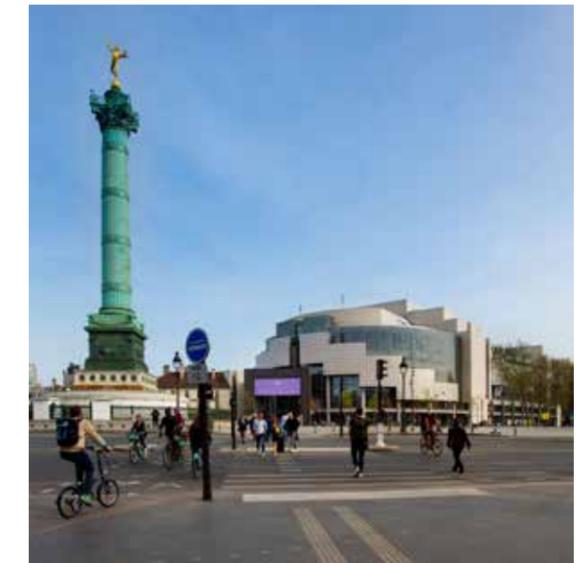
Les consultations pour le lancement de ces différentes prestations ont été préparées et lancées dans le courant du deuxième semestre 2024 en vue de leur notification et du démarrage des études correspondantes début 2025.

Les opérations en avance de phase

Le programme de **rénovation, d'amélioration thermique et de sécurisation des 15 000 m² constituant les 130 terrasses** distinctes de la toiture de l'Opéra Bastille a été élargi. Il inclut la rénovation et l'amélioration thermique de la verrière de l'atelier de peinture, dont la toiture est constituée de sheds, ainsi que la mise en place de panneaux photovoltaïques sur cette même toiture.

À la suite de la réalisation des études de conception, un appel d'offres ouvert a été publié le 30 septembre 2024 pour désigner l'entreprise générale en charge des travaux. Le lancement de la période de préparation est prévu le 1^{er} mars 2025, pour un démarrage effectif des travaux le 1^{er} juin 2025.

Concernant la **rénovation de la façade vitrée principale**, le programme technique détaillé a été validé en mars 2024 et une convention de mandat études et travaux a été signée en avril 2024. Le programme vise à rénover la façade vitrée principale, comprenant l'ensemble du mur-rideau de la zone publique située au nord de l'Opéra Bastille, les verrières associées et les portes d'accès extérieures. Les façades opaques dites « boucliers » ne font pas partie du programme de réfection. La maîtrise d'œuvre pour l'opération de rénovation des toitures sera désignée début janvier 2025, ce qui lancera le début des études de conception.



Opéra national de Paris, palais Garnier

PARIS

Maître d'ouvrage

Opéra national de Paris

Maîtrise d'œuvre

Pascal Prunet,
architecte en chef des monuments historiques

Montant total

21,165 M€ TDC

Dates clés

Couverture cage de scène :

- Démarrage des travaux : avril 2021

- Prise de possession : juillet 2024

Façade sud :

- Démarrage des travaux : octobre 2022

À la fois salle de spectacles et bâtiment emblématique de la ville de Paris, le palais Garnier résulte de la volonté de disposer d'un nouvel écrin pour l'opéra, actée par le décret impérial de Napoléon III, en 1860. Sa construction dura quatorze ans et s'acheva en 1875.



Les opérations en 2024

L'opération de **restauration de la couverture de la cage de scène et des chéneaux**, commencée en avril 2021, s'est poursuivie en 2024 avec l'achèvement des habillages des édicules, des lucarnes et des murets. En complément, les emmarchements métalliques permettant de passer d'un versant à l'autre, entièrement refaits à neuf à partir du matériau d'origine, ont été reposés, et les enduits des murs mignons ont été rénovés. La restauration des larges chéneaux, permettant de circuler à pied en périphérie des couvertures de la « zone publique », en surplomb de la fosse d'orchestre, ainsi que des bas de pente des versants de toiture en zinc de ce secteur, a également été achevée au cours de l'année.

Le démontage des échafaudages a débuté en octobre 2023 et la réception des ouvrages est intervenue en juin 2024, à l'issue de 3 années de travaux.

Pour la **restauration de la façade principale sud**, l'année a été marquée par la poursuite des travaux, incluant le remplacement des pierres dégradées, la dépose des habillages de couverture en plomb, le ragréage des sculptures et groupes sculptés conservés, la création de sculptures neuves (notamment les guirlandes sous les médaillons des têtes de compositeurs) et la dépose du complexe formant la frise à masques dorés ornant la corniche de couronnement de l'attique. Des investigations complémentaires ont permis de préciser l'état sanitaire de cette corniche, conduisant à la décision de son remplacement complet en raison de sa dégradation avancée et du risque qu'elle représente pour la sécurité du public. Ces modifications nécessitent des études supplémentaires de maîtrise d'œuvre, initiées au dernier trimestre 2024, ainsi que le lancement d'un nouvel appel d'offres pour ces travaux additionnels, prévu au premier trimestre 2025. Ces ajustements entraîneront également un prolongement du chantier.

Dans le cadre du schéma directeur de rénovation du clos et couvert, élaboré par l'architecte en chef des monuments historiques, et dans la continuité des précédentes opérations de restauration ayant permis de restituer l'état d'origine des façades sud (2008), ouest (2014) et nord (2018), l'Opéra national de Paris a décidé de lancer différentes opérations : la restauration de la couverture de la cage de scène et des chéneaux attenants, ainsi que la restauration de la façade principale sud.

Palais de Tokyo

PARIS



Maître d'ouvrage

Oppic

Montant

4,9 M€ TDC (études préalables)

Dates clés

Date prévisionnelle de notification du marché de maîtrise d'œuvre : fin avril 2025

Date prévisionnelle de démarrage des travaux : été 2027

Construit à l'occasion de l'Exposition internationale de 1937, le « Palais de Tokyo » est d'emblée conçu pour abriter deux musées bien distincts : le musée municipal d'Art moderne de la Ville de Paris dans la partie est, et le musée national d'Art moderne dans l'aile ouest.

En 2002, le site de création contemporaine s'installe dans une partie de l'aile ouest, réhabilitée par les architectes Anne Lacaton et Jean-Philippe Vassal. En avril 2012, de nouveaux travaux sont conduits par ces mêmes architectes.

Le Palais de Tokyo investit désormais l'intégralité de l'aile ouest du bâtiment, soit 22 000 m².

Après vingt ans d'exploitation, l'Oppic accompagne le Palais de Tokyo dans la structuration de sa stratégie immobilière et dans des travaux d'urgence.

L'opération en 2024

Sur les bases du plan pluriannuel d'investissement relatif aux installations techniques réalisé par l'Oppic et remis en avril 2022, le Palais de Tokyo a demandé à l'établissement de réaliser **un programme technique détaillé** visant à réaliser une opération de **mise à niveau technique partielle du site**. L'Oppic a remis ce programme en mai 2024, et il a été validé en juin 2024 par le Palais de Tokyo et la Direction générale de la création artistique du ministère de la Culture. Il a été présenté à la commission ministérielle des projets immobiliers (CMPI) en juillet 2024, ce qui a permis la signature de la convention de mandat études et travaux. Lancée en octobre 2024, la consultation de maîtrise d'œuvre porte sur une opération prévue en site semi-fermé. Celle-ci inclut la rénovation des toitures, des menuiseries, des installations électriques, du système de sécurité incendie, ainsi que la dépose des descentes d'eaux pluviales contenant de l'amiante. En parallèle, une étude structurelle des capacités portantes des planchers visant à améliorer l'exploitation du site a été remise au Palais de Tokyo en octobre 2024.

Centre national de la danse (CND)

PANTIN

Maître d'ouvrage

Ministère de la Culture, Direction générale de la création artistique

Maîtrises d'œuvre

Artene (architecte mandataire) / 2BDM (patrimoine) / Écallard (économiste) / Résilience et maintenance du béton (BET spécialisé béton) / Novam Ingénierie (BET TCE) / LASA (acoustique) / ALTERDOME (OPC)

Montant total

22,6 M€ TDC

Dates clés

Notification du marché de maîtrise d'œuvre :

10 novembre 2023

Démarrage des travaux : 2^e semestre 2025

Le Centre national de la danse à Pantin, conçu par Jacques Kalisz en 1965 et réhabilité en 2004 par Antoinette Robain et Claire Guieysse, souffre d'une dégradation persistante du béton. Malgré des réparations, les altérations structurelles s'aggravent, posant un défi de conservation.

Un diagnostic réalisé entre 2016 et 2018 a démontré la nécessité de mener des travaux sur l'ensemble des parements et structures extérieures. Toutes les façades sont aujourd'hui protégées par des filets.

L'opération en 2024

Le bâtiment a été labellisé « Architecture contemporaine remarquable » le 2 avril 2024.

Suite à la désignation du maître d'œuvre fin 2023, le diagnostic et les études d'avant-projet ont été réalisés et rendus le 24 avril 2024. Ces études ont souligné les difficultés spécifiques liées à la restauration des bétons, notamment en raison de la présence de sels, chlorures et sulfates, ainsi que de la pénétration en profondeur de l'inhibiteur de corrosion MFP (monofluorophosphate de sodium) appliqué en 2003.

Les parties préfabriquées (1 600 m²) trop dégradées seront remplacées à l'identique. Pour les surfaces coulées en place (6 600 m²), un ré-enrobage est désormais prévu. Celui-ci sera précédé d'une campagne d'hydrodémolition et complété par l'installation d'une protection cathodique à courant imposé.

Un chantier test a été lancé en juin pour vérifier les hypothèses de restauration et mis en œuvre en août et septembre, accompagné d'une campagne de carottages sur l'ensemble du bâtiment pour préciser les caractéristiques des bétons et les teneurs en sels. Il a également permis de réunir l'architecte des bâtiments de France, la Conservation régionale des Monuments historiques (CRMH) et le Laboratoire de recherche des monuments historiques (LRMH) pour valider les dispositions envisagées.

Les études se sont achevées fin 2024, pour permettre le lancement des consultations et le démarrage prévisionnel des travaux en 2025.



Maison du dessin de presse

PARIS

Maître d'ouvrage

Ministère de la Culture, Direction générale des médias et des industries culturelles

Montant convention études

1,69 M€ TDC

Date clé

Notification du marché de maîtrise d'œuvre :

janvier 2024

Dans le prolongement d'une idée chère à Georges Wolinski, le Président de la République a annoncé le 11 janvier 2020 sa volonté de créer une Maison européenne du dessin de presse. Le ministère de la Culture a conduit depuis lors une réflexion visant à en préciser l'objet, l'organisation, la localisation et à identifier les partenariats possibles. Une étude complémentaire menée en 2021 par l'Inspection générale des affaires culturelles a permis de tester la faisabilité des hypothèses avancées. Elle a notamment approfondi les différentes propositions d'implantation, a abordé les questions budgétaires et a esquissé les grandes étapes de la réalisation du projet. Le Président de la République a confirmé lors de ses vœux à la presse en janvier 2022 le choix d'un site parisien pour la Maison du dessin de presse. Dès lors, en appui de la mission de préfiguration et sur la base du site retenu, l'Oppic a initié les diagnostics nécessaires aux études de faisabilité et de préprogrammation.

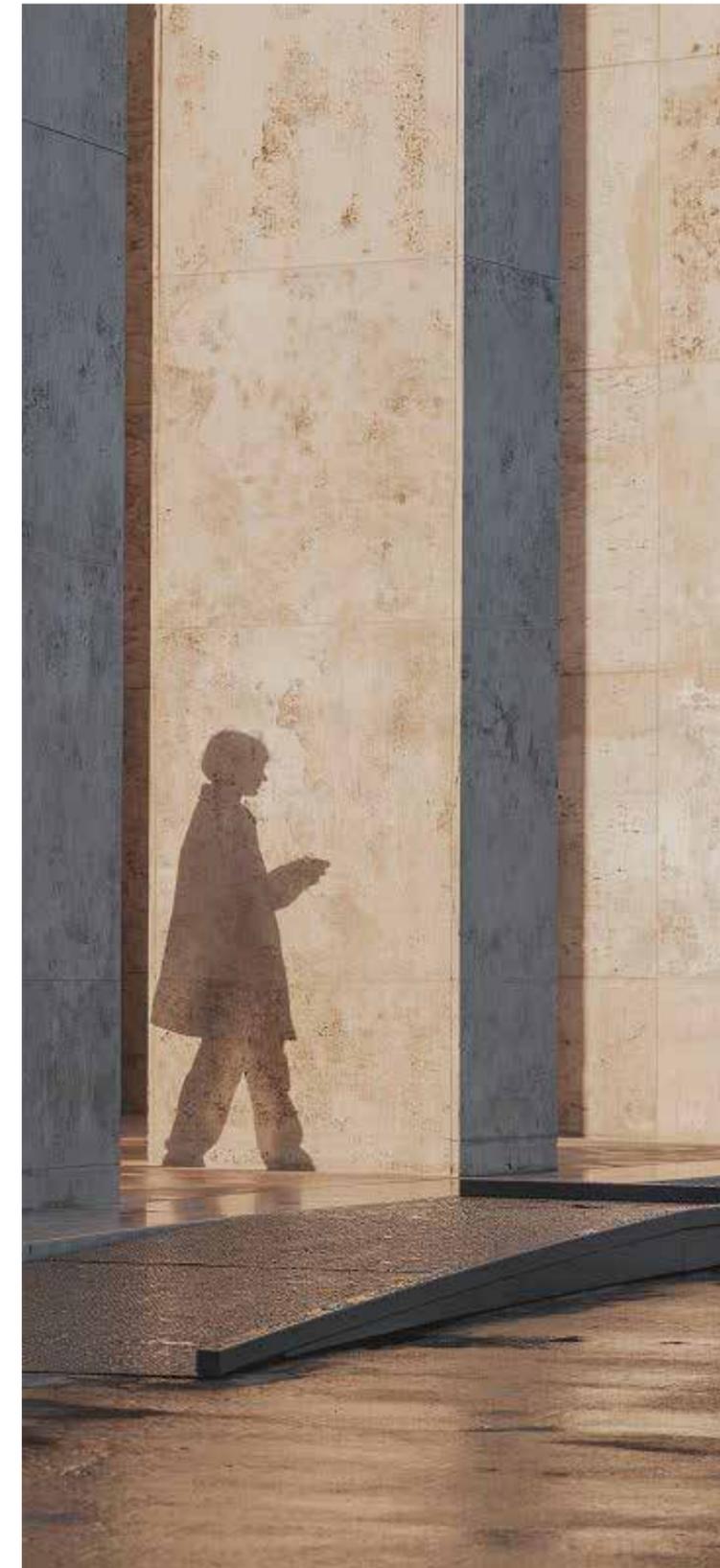
L'opération en 2024

À l'issue d'une procédure négociée, le maître d'ouvrage a retenu l'offre de l'atelier d'architecture Bruno Gaudin et de ses cotraitants (Designers Unit, scénographe et signaléticien, Egis conseil, bureau d'études et environnement, Casso, sécurité et sûreté, 8'18'', concepteur lumière et Innovision pour la partie multimédia), et le marché de maîtrise d'œuvre a été notifié en janvier 2024.

L'avant-projet a été rendu à mi-mars et un dossier de permis de construire a été travaillé avec les différents acteurs instructeurs : architecte des bâtiments de France, préfecture, services de l'urbanisme et des espaces verts de la Ville de Paris.

Parallèlement, le site choisi pour la Maison du dessin de presse, appartenant à la Ville de Paris, a fait l'objet d'un projet de bail emphytéotique étudié en collaboration avec les différents acteurs de la Ville et de l'État.

Le programme muséographique détaillé a été complété et les études de projet ont été lancées en décembre 2024.





OPÉRATIONS

ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

Les campus d'enseignement supérieur, souvent nichés dans des sites historiques d'exception, nécessitent des interventions alliant technicité et vision éducative. En 2024, l'Oppic a accompagné 6 projets, allant de la réhabilitation de structures anciennes à la modernisation des espaces pédagogiques et à la sécurisation des bâtiments. Ces opérations illustrent l'engagement de l'Oppic en faveur d'infrastructures adaptées aux besoins de la transmission des savoirs.

École nationale supérieure des arts décoratifs – PSL

PARIS

Maître d'ouvrage

École nationale supérieure des arts décoratifs – PSL

Maîtrises d'œuvre

LA Architectures (architecte mandataire) /
Synapse Construction / EODD ingénieurs conseils

Montant total

10,5 M€ TDC

Dates clés

Notification du marché de maîtrise d'œuvre :
16 février 2022
Démarrage des travaux : 9 juillet 2024
Fin prévisionnelle des travaux : été 2025

L'École nationale supérieure des arts décoratifs est installée depuis 1928 au 31 rue d'Ulm, à Paris. Elle a fait l'objet d'une restructuration lourde en 2004, conduite par l'architecte Luc-Arsène Henry, le designer Philippe Starck et le paysagiste Pascal Cribier.

Cette opération intègre la réhabilitation du bâtiment Ulm, la construction de sous-sols et de parkings, la remise en état de la cour intérieure avec le renouvellement de la totalité des arbres, et la création d'un nouveau bâtiment, nommé Vissol.

Aujourd'hui, l'augmentation du nombre d'étudiants a conduit le ministère de la Culture à engager des travaux d'extension de l'école pour augmenter sa capacité d'accueil.

L'enjeu du projet est de créer de nouveaux espaces pédagogiques, comprenant un atelier d'assemblage, une galerie d'essais et un plateau pédagogique dédié aux grands projets intersectoriels. Il vise également à optimiser l'utilisation des espaces extérieurs tout en préservant les fonctions logistiques essentielles de l'école. Le projet d'extension conçu par l'agence LA Architectures prévoit ainsi de déposer le bâtiment Vissol, avec réemploi des matériaux dans la nouvelle construction, et d'insérer les trois espaces pédagogiques sous une grande terrasse formant un deck-panoramique, ouvert sur le jardin.



L'opération en 2024

Le projet du maître d'œuvre s'inscrit en fond d'ilot, avec une hauteur modérée permettant de respecter le cœur non bâti. Le réemploi de matériaux, marbre des façades notamment, du bâtiment démolé Vissol est une des composantes fortes du projet, qui cherche à atteindre le niveau de performance E3/C1 – en matière environnementale.

L'opération de fouille d'archéologie préventive, conduite par l'INRAP, s'est déroulée préalablement aux travaux, de mars à juillet 2024.

La période de préparation des travaux a démarré en juillet et les travaux de déconstruction et de dépose pour le réemploi ont débuté dès le mois d'août. Les travaux de gros œuvre, commencés en octobre, se poursuivront jusqu'au début de l'année 2025. Ils seront suivis par l'installation de la charpente en bois et des murs à ossature bois avec une isolation en paille.



ENSP, site du potager du Roi

VERSAILLES

Maître d'ouvrage

École nationale supérieure de paysage

Montant total

0,5 M€ TDC (études préalables)



Le potager du Roi constitue un site patrimonial exceptionnel par sa taille, sa composition paysagère et architecturale, son histoire et ses activités. L'École nationale supérieure de paysage, en tant qu'affectataire du bien, en assure la conservation, la gestion et la valorisation.

L'ENSP a aujourd'hui engagé les réflexions nécessaires pour établir son prochain projet d'établissement. Il a missionné l'Oppic pour compléter le diagnostic du site, consolider son schéma directeur sur la base du nouveau projet d'établissement et établir le programme de restauration du site.

L'opération en 2024

Pour la première phase de son accompagnement, l'Oppic a lancé en avril 2023 une étude de diagnostic patrimonial auprès de l'architecte en chef des monuments historiques, Pierre Bortolussi, ainsi qu'un diagnostic technique, tous deux nécessaires aux études et réflexions du schéma directeur. En 2024, deux diagnostics environnementaux ont été menés, l'un sur la partie bâtie et l'autre sur les parties plantées, et ont permis de finaliser le bilan de l'existant.

La seconde phase, qui pourra débuter en 2025 après finalisation du projet d'établissement par l'ENSP, portera sur la réalisation d'une étude de faisabilité et de préprogrammation permettant d'établir, sur la base du scénario qui sera retenu, un schéma directeur comprenant les volets architectural, fonctionnel, technique et environnemental puis une première phase de programmation.

ENSA de Normandie

ROUEN

Maître d'ouvrage

Oppic

Montant total

0,2 M€ TDC (études préalables)

Date clé

Lancement des études préalables :
septembre 2024

L'École nationale supérieure d'architecture (ENSA) de Normandie est installée près de Rouen, dans l'ancienne usine de bretelles « Fromage », construite en 1894 et réhabilitée en 1984 par l'architecte Pierre Mottini. L'école partage les locaux avec une antenne des archives départementales.

L'ENSA de Normandie souhaite engager des études de programmation pour répondre aux besoins les plus essentiels au fonctionnement de l'établissement. Une réflexion s'est ainsi engagée pour réaliser le réaménagement :

- de la chaufferie, afin de créer un espace de restauration et de convivialité pour les étudiants ;
- du centre de documentation au rez-de-chaussée du bâtiment principal.

L'opération en 2024

Une fiche de cadrage entre le service de l'architecture du ministère de la Culture et l'Oppic a été signée en mars 2024.

Dans le cadre de la première phase de son accompagnement, l'Oppic a effectué deux visites du site et transmis à l'École une demande de précisions sur les données nécessaires à l'expression des besoins.

La seconde phase, prévue pour débuter en 2025, concernera la réalisation d'études de faisabilité et de préprogrammation. Ces études permettront d'établir un chiffrage afin de vérifier l'adéquation entre l'enveloppe budgétaire disponible et les travaux envisagés.



École militaire

PARIS

Maître d'ouvrage

Oppic

Maîtrise d'œuvre

Martin Bacot,

architecte en chef des monuments historiques

Montant total

17,11 M€ TDC

Dates clés

Notification du marché de maîtrise d'œuvre :

décembre 2013

Démarrage des travaux : 11 mai 2016

Livraison finale de l'ensemble des travaux : 2026

L'École militaire, construite sous Louis XV par l'architecte Ange-Jacques Gabriel, est constituée d'un ensemble de bâtiments qui ferment la perspective sud-est du Champ-de-Mars. Cet établissement regroupe aujourd'hui des organismes de l'enseignement supérieur militaire, des installations sportives et des logements.

Depuis 1990, l'École militaire a été classée monument historique, c'est donc au titre du protocole Culture-Défense que l'Oppic intervient sur ces bâtiments affectés au ministère des Armées.



Les opérations en 2024

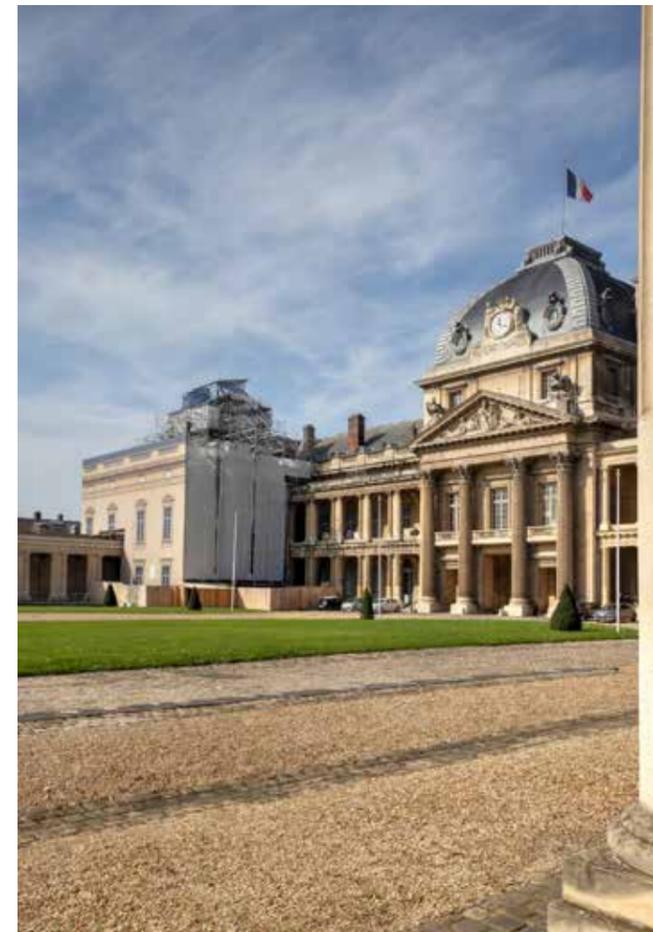
Sur l'aile ouest, côté Champ-de-Mars, les **travaux de restauration du clos et couvert du bâtiment principal (001)** de l'École militaire, construit en 1773, ont progressé après le déménagement provisoire du chef d'état-major des armées et de son administration. En juillet, avant les Jeux olympiques et paralympiques de Paris 2024, cette avant-dernière phase a été réceptionnée, permettant au public d'admirer une façade entièrement restaurée depuis l'espace public.



La dernière phase des travaux, portant sur la restauration de l'aile ouest côté intérieur, face à la cour d'honneur, a débuté en septembre avec l'installation de l'échafaudage. Les travaux préliminaires de dépollution des parements de la façade ont pu débuter et ont duré jusqu'à la fin de l'année.

En même temps que les travaux de façade, **les espaces intérieurs de ce même bâtiment (001) ont été restaurés**, notamment les salons d'apparat du chef d'état-major des armées et l'escalier d'honneur les desservant. À la suite de la remise de l'avant-projet de la maîtrise d'œuvre, une demande d'autorisation de travaux est prévue d'être déposée fin 2024.

L'ensemble des travaux de restauration de la façade et des espaces intérieurs de l'aile ouest du bâtiment 001 sont prévus d'être achevés à l'été 2026.



ENSA de Bourges

BOURGES

Maître d'ouvrage

Ministère de la Culture, Direction générale de la création artistique

Montant total

0,35 M€ TDC (études préalables)



Sous la tutelle du ministère de la Culture, l'École nationale supérieure d'art (ENSA) de Bourges est installée en centre-ville depuis 1976 dans l'ancien collège des Jésuites, inscrit à l'inventaire supplémentaire des monuments historiques, propriété de la Ville de Bourges.

L'École s'étend sur quatre niveaux, totalisant 7 500 m² de surface utile brute. Avec le temps, et en l'absence de travaux et d'entretien régulier, le bâtiment s'est considérablement dégradé. En octobre 2019, des éléments de la façade se sont détachés, rendant prioritaires les travaux de clos et couvert, entrepris par la communauté d'agglomération et débutés en 2020.

Parallèlement, une étude structurelle diligentée par l'agglomération a révélé de nouveaux besoins urgents d'intervention sur les planchers et voûtes de l'ensemble des bâtiments. Des étais ont été installés en 2022 et un programme de travaux a été lancé parallèlement au transfert en cours de la propriété du site à l'État.

Ainsi, le site historique nécessite une réhabilitation importante avec un programme de rénovation indispensable mais aussi d'un fort réinvestissement de ses espaces pédagogiques.

L'opération en 2024

En octobre 2024, une convention d'études préalables a été signée entre la Direction générale de la création artistique du ministère de la Culture et l'Oppic. Plusieurs visites du site et échanges avec l'école ont permis d'évaluer l'ampleur des études nécessaires pour établir un préprogramme fonctionnel. Celui-ci s'appuiera sur les besoins exprimés par l'École et validés par sa tutelle, tout en prenant en compte les travaux d'entretien et d'aménagement déjà réalisés.

Site Malaquais – École nationale supérieure des Beaux-Arts de Paris / École nationale supérieure d'architecture de Paris-Malaquais

PARIS



Maître d'ouvrage

Oppic

Maîtrise d'œuvre

François Chatillon,
architecte en chef des monuments historiques

Montant total

5,125 M€ TDC (opérations et études déjà lancées)

Dates clés

Études préalables :

- Lancement des études préalables : fin 2023
- Premiers diagnostics : février 2024

Le site de Paris-Malaquais regroupe deux institutions du ministère de la Culture : les Beaux-Arts de Paris et l'École nationale supérieure d'architecture de Paris-Malaquais.

Il forme un vaste ensemble immobilier situé au cœur du quartier de Saint-Germain-des-Prés, construit aux XVII^e, XVIII^e et XIX^e siècles, et même pour certaines parties au XX^e siècle. Classé au titre des monuments historiques en 1972, le site se répartit en cinq ensembles bâtis : les bâtiments du Mûrier et la chapelle des Petits-Augustins, le palais des Études, le bâtiment des Loges, le bâtiment Perret et enfin les hôtels de Chimay. Ainsi, l'Oppic conduit pour le compte du ministère de la Culture un certain nombre d'opérations de restauration, de réhabilitation, de réaménagement et de mise en conformité.

Les opérations en 2024

La restauration des arcades de l'hôtel de Torpanne, chef-d'œuvre du XVI^e siècle implanté dans le jardin Lenoir, a été réceptionnée en mars 2024.

L'aménagement du futur jardin Lenoir, situé sur l'espace libéré par la déconstruction des anciens modulaires et bordé par les arcades de l'hôtel de Torpanne, a été conçu pour offrir aux étudiants un espace vert à la fois de repos et pédagogique. Ce jardin permettra d'exposer ou de travailler sur des maquettes à grande échelle, tout en répondant aux demandes de requalification patrimoniale formulées par la DRAC Île-de-France en collaboration avec les différents acteurs : écoles, architecte en chef des monuments historiques et Oppic.

Les autorisations de travaux au titre des monuments historiques et des sites classés accueillant du public ont été obtenues à l'été 2024.

Les appels d'offres pour les marchés de travaux ont été lancés en juillet 2024 et la procédure s'est déroulée tout au long du second semestre, en vue d'un démarrage du chantier au début de l'année 2025.

Les vestiges destinés à agrémenter le futur jardin ont été envoyés dans les ateliers Jean-Loup Bouvier pour y être restaurés.

Pour le **réaménagement partiellement structurel du bâtiment Perret**, la définition des travaux complémentaires de désenfumage a été validée en juin 2024 par la préfecture de police (incluant la création d'un exutoire supplémentaire dans la verrière du rez-de-chaussée). Ces travaux ont été programmés pendant les vacances de fin d'année scolaire.



Une mise à jour complète du **schéma directeur patrimonial, technique (comprenant le volet développement durable) et paysager du site Malaquais** commandé en novembre 2023 à l'agence François Chatillon, architecte en chef des monuments historiques territorialement compétent, a fait l'objet d'un premier rendu en février 2024 sur le recollement historique du site et des plans. Le bilan sanitaire, classant les travaux par ordre de priorité en fonction de leur urgence, a été présenté en juillet 2024.

La dernière phase, qui prévoit un plan pluriannuel des travaux avec un chiffrage et un calendrier par opération, pourra être élaborée en s'appuyant sur un schéma directeur fonctionnel du site, initié en 2024 par les écoles, et dont les résultats sont attendus courant 2025.

Diverses études techniques (sondages complémentaires structurels, compléments de relevés de géométrie) ont été engagées en 2024 pour alimenter le nouveau schéma directeur.





OPÉRATIONS

INSTITUTIONS

Les institutions françaises, qu'elles soient administratives, culturelles ou mémorielles, incarnent des lieux d'histoire et de représentation d'envergure nationale. En 2024, l'Oppic a orchestré 9 projets ambitieux visant à restaurer, moderniser et sécuriser ces sites emblématiques. Ces interventions ont permis de relever des défis uniques. Chaque opération traduit l'expertise de l'Oppic dans la préservation et l'adaptation d'espaces à la hauteur de leur dimension symbolique.

Cathédrale Notre-Dame de l'Assomption

MONTAUBAN

Maître d'ouvrage

Oppic

Maîtrises d'œuvre

Agence Pierre-Yves Caillault ACMH / BMI Patrimoine (BET structure) / Geolia (BET géotechnique) / Coefficient (économiste)

Montant convention études

1,8 M€ TDC

Date clé

Notification du marché de maîtrise d'œuvre : octobre 2024



Propriété de l'État (ministère de la Culture), la cathédrale de Montauban a subi des dommages en novembre 2020 lors des travaux de terrassement et de gros œuvre pour la construction d'un parking souterrain de cinq niveaux, situé au droit du massif occidental de l'édifice.

D'importantes fissures sont apparues sur la 1^{re} travée de la nef et sur les suivantes, jusqu'au transept. Des mouvements ont par ailleurs été constatés sur le massif occidental. La cathédrale est aujourd'hui instrumentée et sous surveillance. L'édifice a été fermé au public et n'a pas rouvert à ce jour. Un référé expertise concernant le sinistre a été ordonné en avril 2021.

L'opération en 2024

Le rapport d'expertise a été remis en avril 2023. À la demande de la DRAC Occitanie, l'opération de restauration a été immédiatement lancée sous la maîtrise d'ouvrage de l'Oppic. Celle-ci comprend la reprise en sous-œuvre des fondations, l'installation de tirants en façade, ainsi que la restauration des ouvrages et du mobilier endommagés. Les études préalables réalisées entre décembre 2023 et février 2024 ont permis de confirmer le programme de travaux à réaliser. Le marché de maîtrise d'œuvre a été notifié en octobre 2024.

Val-de-Grâce

PARIS

Maître d'ouvrage

Oppic

Maîtrise d'œuvre

Martin Bacot, architecte en chef des monuments historiques

Montant total

0,508 M€ TDC (études)



La reconstruction de l'abbaye du Val-de-Grâce et de son église fut confiée par Anne d'Autriche à François Mansart en 1644 et achevée en 1662 sous la direction de Pierre Le Muet et Gabriel Le Duc.

Les travaux de décors sculptés et de second œuvre, quant à eux, s'achevèrent avec la réalisation de la grande porte en 1666.

En 1790, l'abbaye fut fermée et conservée comme « monument d'architecture ».

Ce site est aujourd'hui affecté au ministère des Armées. C'est donc au titre du protocole Culture-Défense que l'Oppic intervient sur la restauration de l'église depuis le début des années 1990.

L'opération en 2024

Le 21 juin 2023, une explosion a touché le pavillon nord de la cour d'honneur, causant des déformations et des dégradations sur l'ensemble du site, notamment avec des vitraux soufflés. L'architecte en chef des monuments historiques est désormais en charge des études complémentaires pour la reprise des éléments abîmés. Une mission de diagnostic des vitraux lui a été confiée le 29 novembre 2024.

En parallèle, la mission de diagnostic pour la restauration du baldaquin de l'église, affecté par des désordres importants, notamment la chute de fragments sculptés en bois de la couronne supérieure, a été remise par l'architecte en chef le 24 avril 2024.

Collège de France, la belle Gabrielle

PARIS

Maître d'ouvrage

Collège de France

Montant total

0,1 M€ TDC (études préalables)

Depuis 1909, le Collège de France, établissement public d'enseignement supérieur et de recherche dont le site principal est situé dans le 5^e arrondissement de Paris, utilise les bâtiments du site dit « de la belle Gabrielle », implanté dans le bois de Vincennes. Ce site classé, établi sur une parcelle de 13 465 m² appartenant à la Ville de Paris, regroupe plusieurs bâtiments, pour une surface totale d'environ 3 500 m².

À l'origine, ce site a accueilli le domicile et le laboratoire du professeur Arsène d'Arsonval, préparateur du professeur Claude Bernard au Collège de France. Issu du legs d'Arsonval et toujours occupés par le Collège de France, les bâtiments du site ont été transférés à l'État dans les années 1960. Le Collège de France souhaite élaborer un projet de développement pour ce site.

Avant de fixer la future destination de cet ensemble immobilier, le Collège de France sollicite l'expertise de l'Oppic afin d'évaluer les travaux de réhabilitation/requalification nécessaires ainsi que leur coût d'investissement prévisionnel en fonction de plusieurs scénarios d'usage restant à définir.

L'opération en 2024

Une convention d'études préalables entre le Collège de France et l'Oppic a été signée début 2024.

Dès février, l'Oppic a lancé la réalisation d'un audit technique, énergétique et réglementaire du site, accompagné d'une étude de préprogrammation, de faisabilité fonctionnelle, urbaine et économique sur les potentialités du site.

À partir des scénarios d'usage envisagés pour le site, des estimations des enveloppes financières prévisionnelles pour les travaux nécessaires ainsi que des plannings correspondants ont été élaborés.

Une fois le scénario d'usage retenu et validé par le Collège de France, l'Oppic sera chargé d'établir un programme architectural, fonctionnel, technique et environnemental.



Institut de France, Palais Conti

PARIS

Maître d'ouvrage

Institut de France

Montant total

0,55 M€ TDC (études préalables)

Créé en 1795, l'Institut de France a pour mission d'offrir aux cinq Académies un cadre harmonieux pour travailler sans but lucratif au perfectionnement des lettres, des sciences et des arts. Placé sous la protection du Président de la République, il est également le gardien d'un important patrimoine composé de demeures et collections qui lui ont été léguées depuis la fin du XIX^e siècle.

Ce patrimoine inclut notamment le Palais Conti, siège de l'institution depuis 1805, situé en plein cœur de Paris. Le Palais Conti occupe l'ancien Collège des Quatre Nations, fondé en 1661 sur ordre du cardinal de Mazarin et construit entre 1662 et 1688 sous la direction des architectes Louis Le Vau puis François d'Orbay. Le Palais de l'Institut est classé monument historique sur la liste de 1862.

Au cours des dernières décennies, le Palais de l'Institut a connu des phases de travaux et d'études menées sous différentes maîtrises d'œuvre.

L'Institut de France souhaite travailler à la construction d'un schéma directeur pour le Palais Conti. Au-delà de la mise à niveau technique des installations, l'élaboration de ce schéma directeur est aussi l'occasion de repenser l'organisation fonctionnelle du Palais Conti, pour un rayonnement scientifique et culturel renouvelé et réaffirmé de l'Institut et des Académies.

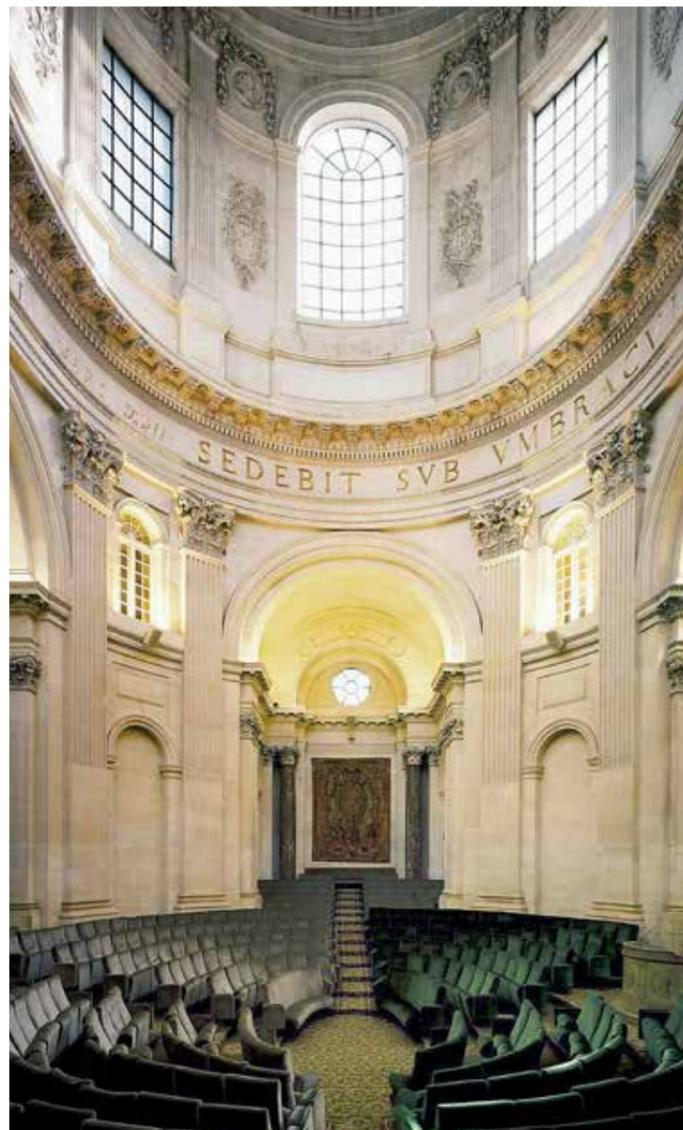
L'opération en 2024

Le premier semestre de l'année 2024 a été dédié à la finalisation des études engagées en 2023 dans le cadre de l'accompagnement de l'Institut de France pour l'élaboration du schéma directeur immobilier du Palais Conti, avec :

- l'étude d'évaluation patrimoniale du site portée par l'architecte en chef des monuments historiques, Charlotte Hubert : cette étude, livrée en février, donne un aperçu général de l'état du site en dressant son bilan sanitaire et s'accompagne d'une proposition pluriannuelle de travaux développée selon cinq niveaux de priorité ;

- l'audit technique et énergétique du site, identifiant et priorisant les travaux nécessaires sur les installations techniques ;
- un diagnostic environnemental qui, à partir de l'état des lieux du site, identifie des opportunités de projet qui serviront de base à l'élaboration du préprogramme puis du programme environnemental.

Ce premier volet d'étude a permis d'identifier avec plus de précision un certain nombre d'études et diagnostics complémentaires à réaliser en parallèle du projet d'établissement piloté par l'Institut de France, avant de pouvoir établir le préprogramme du projet de rénovation. Ces démarches ont été engagées à partir du second semestre 2024 et se poursuivront jusqu'à fin 2025.



Hôtel national des Invalides

PARIS



Maître d'ouvrage

Oppic

Maîtrise d'œuvre restauration monument historique

Christophe Batard,

architecte en chef des monuments historiques (TO2 à TO4)

Montant total

23 M€ TDC

Dates clés

Démarrage des travaux : 2021

Livraison finale : 2026

En 1670, Louis XIV décidait de la création de l'hôtel des Invalides pour accueillir les vétérans de ses guerres. À la fois hospice, caserne, couvent, hôpital et manufacture, l'hôtel était une véritable cité réglementée. À la fin du XVII^e siècle, le lieu abritait jusqu'à 4 000 pensionnaires.

De nos jours, l'hôtel national des Invalides est avant tout un haut lieu de la mémoire nationale. Près de cinquante organismes y ont leur activité. Parmi eux, l'institution nationale des Invalides, hôpital militaire installé au sud du site, poursuit la vocation première de la fondation.

Dans la partie nord, les collections du musée de l'Armée ont remplacé les vétérans du Roi. L'Oppic intervient sur la restauration du clos et couvert dans le cadre du protocole Culture-Défense.

L'opération en 2024

Les travaux de **restauration de la façade nord** se sont poursuivis sous la maîtrise d'œuvre de l'architecte en chef des monuments historiques, Christophe Batard, avec notamment la restauration des extrémités de la façade intégrant les pavillons est et ouest ainsi que les porches de la cour d'Angoulême et de la cour d'Austerlitz.

Les travaux consistent en un nettoyage des pierres et des sculptures, un remplacement des pierres abîmées et leur harmonisation, un travail fin de restauration des sculptures et la reprise de l'étanchéité de la toiture avec le changement des ardoises, et l'ajout d'un chéneau collectant les eaux pluviales.

La restauration de la section centrale de la façade nord a été achevée en janvier 2024 en prévision des Jeux olympiques. Les pavillons latéraux, quant à eux, ont fait l'objet d'un nettoyage approfondi, accompagné de travaux de consolidation et de sécurisation, également réalisés en vue des JO.

Il reste désormais à procéder à la restauration fine des deux pavillons latéraux. Le planning prévisionnel est le suivant :

- pavillon ouest : démarrage des travaux en septembre 2024, pour une fin prévisionnelle en décembre 2025 ;
- pavillon est : démarrage des travaux en septembre 2025, pour une fin prévisionnelle en décembre 2026.

Hôtel de Massa

PARIS

Maître d'ouvrage

Société des gens de lettres (SGDL)

Maîtrise d'œuvre

Stéphane Thouin,
architecte en chef des monuments historiques

Montant total

2,467 M€ TDC

Dates clés

Démarrage des travaux : fin 2023

Livraison : 2025

Cet hôtel particulier du XVIII^e siècle, de style néoclassique, s'élevait à l'origine sur l'avenue des Champs-Élysées. Il a été transféré en 1929 dans un parc détaché des jardins de l'Observatoire. Classé monument historique, il est occupé depuis par la Société des gens de lettres (SGDL).

Seuls des travaux d'urgence et de petit entretien ont été réalisés sur le bâtiment. Une convention de mandat de maîtrise d'ouvrage a été confiée à l'Oppic le 22 juillet 2021 par la SGDL, dans le but d'assurer la mission d'études et de travaux nécessaires à la restauration du clos et couvert de l'hôtel de Massa, sous le contrôle scientifique et technique de la DRAC Île-de-France.

L'opération en 2024

En 2024, le chantier s'est déroulé à un rythme soutenu, avec des travaux consacrés à la restauration des façades et des sculptures, à la rénovation complète de la toiture, ainsi qu'à la réparation des menuiseries.

Tout au long de l'année, la Direction régionale des affaires culturelles a été régulièrement sollicitée pour valider le nouveau dessin de garde-corps (remplaçant la simple lisse actuelle), les différentes teintes (des menuiseries, des garde-corps, des stores intérieurs), le choix des nouvelles pierres, ainsi que le protocole de restauration des sculptures.



Fondation des artistes

NOGENT-SUR-MARNE

Maître d'ouvrage

Oppic

Maîtrise d'œuvre

A&M Patrimoine, architecte du patrimoine

Montant total

2,5 M€ TDC

Dates clés

Notification du marché de maîtrise d'œuvre : juin 2023

Remise APD : décembre 2024



Légué par la famille Smith à l'État français en 1944, le domaine de la Fondation des artistes de Nogent-sur-Marne est constitué de plusieurs édifices datés entre le XVII^e et le XX^e siècle. Le domaine abrite un EHPAD (Maison nationale des artistes - MNA), un centre d'exposition d'art contemporain (Maison Bernard Anthonioz - MABA), ainsi qu'une bibliothèque dans le bâtiment principal. Par ailleurs, sept ateliers d'artistes sont implantés dans le parc.

Un diagnostic diligenté par la Fondation des artistes, affectataire des lieux, à la Direction générale de la création artistique du ministère de la Culture, a révélé de nombreuses dégradations. Un programme général de restauration et de réfection a été établi.

L'opération en 2024

Les études d'avant-projet sommaire validées début 2024 ont permis de préciser le périmètre des interventions. Les études d'avant-projet définitif se sont poursuivies, accompagnées de diagnostics complémentaires devenus nécessaires en raison des découvertes réalisées sur les fondations et les sols jusqu'en novembre 2024.

Il ressort notamment de cet avant-projet définitif que le bâtiment historique bouge au gré des retraits et du gonflement des argiles. Un renforcement des fondations a ainsi été identifié pour éviter une dégradation accélérée de l'édifice avant toute restauration du clos et couvert. Le maître d'œuvre finalisera ses études au premier semestre 2025, pour un lancement des travaux de consolidation avant la fin de l'année.

Mémorial des victimes de l'esclavage, jardins du Trocadéro

PARIS

Maître d'ouvrage

Ministère des Outre-mer

Montant total

0,251 M€ TDC (études préalables)

Le 27 avril 2018, à l'occasion du 170^e anniversaire de la signature du décret d'abolition de l'esclavage dans les colonies françaises, le Président de la République Emmanuel Macron s'est engagé à faire ériger à Paris un mémorial qui rende hommage aux victimes de l'esclavage. Il célébrera la mémoire des hommes et des femmes qui vécurent en esclavage dans les colonies françaises ainsi que l'acte abolitionniste républicain.

Trois grandes séquences doivent être développées au sein du mémorial :

- le chemin de l'histoire : transmettre quelques grandes clés de compréhension de l'histoire de l'esclavage ;
- le chemin des noms : inscrire les 324 000 noms et prénoms des personnes ayant été affranchies en 1848 ;
- la mémoire de tous les esclaves : rendre hommage aux anciens esclaves dont la présence ne peut être exprimée par l'inscription de leur nom.

Après la mise en place du Comité de pilotage, en septembre 2023, un consensus s'est dégagé sur une implantation du mémorial dans les jardins du Trocadéro, en accord avec la Ville de Paris, propriétaire. Par convention d'études préalables, en date du 30 octobre 2023, le ministère de l'Intérieur et des Outre-Mer a missionné l'Oppic pour l'accompagner dans ce projet de création du mémorial.

L'opération en 2024

L'Oppic a mené dans ce cadre le lancement des études de programmation et le lancement d'une procédure en dialogue compétitif pour le choix du maître d'œuvre.

Une commission de dialogue, réunissant le comité de pilotage, la maîtrise d'ouvrage et des professionnels compétents pour accompagner et éclairer les décisions, s'est réunie à chaque phase de la procédure. Trois équipes dont les mandataires sont Wagon Landscaping, Pollen Paysage et Michel Devignes ont été retenues et invitées à participer au dialogue, qui s'est achevé à l'automne 2024.



Résidences présidentielles

PARIS, VERSAILLES, BRÉGANÇON

Maître d'ouvrage

Oppic

Maîtrises d'œuvre

- Michel Goutal, architecte en chef des monuments historiques, Paris et Brégançon
- Maël de Quelen, architecte en chef des monuments historiques, Paris et Brégançon
- Frédéric Didier, architecte en chef des monuments historiques, Versailles
- Jean-François Delhay, architecte-urbaniste de l'État, chef de département Oppic pour les travaux d'entretien et de réparation

Montant total

17,9 M€ TDC

L'Oppic intervient pour le compte du ministère de la Culture sur le patrimoine bâti et les jardins des sept résidences présidentielles, réparties sur quatre sites protégés au titre des monuments historiques : Élysée, Alma, Pavillon de la lanterne à Versailles, Fort de Brégançon. En lien avec la Direction des ressources de la modernisation (DRM) de la Présidence de la République, il conduit également des opérations de restauration, des études et des travaux d'entretien.

Le montant annuel de la dotation en crédits d'investissement s'élève à 5,12 M€ et celui des crédits d'entretien à 1 M€.

Au-delà des urgences sanitaires liées au clos et couvert, les opérations programmées s'inscrivent dans un schéma directeur immobilier des résidences présidentielles (SDIRP) couvrant l'ensemble du patrimoine parisien. Quelle que soit l'ampleur de l'opération, intervenir sur ces sites exige un temps conséquent d'étude et de préparation, ainsi qu'un budget adapté. Cela permet de répondre aux contraintes protocolaires et d'exploitation, d'anticiper les aléas, de respecter les délais et de limiter les nuisances, tout en garantissant une qualité de restauration exemplaire, vitrine des savoir-faire des entreprises monuments historiques et des services du ministère de la Culture.



Les opérations en 2024

À l'hôtel d'Évreux, les cuisines du palais de l'Élysée étant vétustes et inadaptées, une opération de réhabilitation des grandes cuisines et de leur cour s'est achevée en mars 2024. Cette opération de grande envergure a permis de livrer un espace de travail adapté, fonctionnel et conforme aux normes sanitaires, tout en restaurant la lisibilité d'une des façades du salon Napoléon III. Le chantier, débuté en juin 2022, a été livré avec deux mois d'avance sur le calendrier initial, malgré les nombreux obstacles rencontrés durant la phase d'exécution. On peut noter en particulier la découverte d'amiante dans des parties qui ne pouvaient être explorées avant la mise à l'arrêt total des cuisines juste avant le démarrage du chantier. Situé au cœur de l'Élysée, ce chantier a nécessité la mise en œuvre de procédés exigeants afin de limiter de manière drastique toute nuisance pour le palais. La volonté de rendre ce chantier performant s'est traduite par la mise en œuvre de moyens optimisés en matière d'ergonomie pour le transport et le levage des matériels, ainsi que pour l'évacuation des déchets. Cette approche a été d'autant plus stratégique que l'espace, très exigu et encaissé dans le sous-sol du palais, imposait des contraintes significatives.

La restauration du salon Paulin a débuté à l'automne 2024 pour une livraison fin avril 2025. Ce chantier fait intervenir pas moins de 9 corps d'état. Le point essentiel est de mettre aux normes les circuits électriques pour lesquels des points de surchauffe ont été relevés (avec fonte de circuits) dans les faux plafonds. Cette opération a également permis d'installer un éclairage respectant les températures de couleur des éclairages halogènes originaux conçus par Pierre Paulin, tout en adoptant une démarche environnementale particulièrement ambitieuse.



En effet, le système de climatisation servait exclusivement à refroidir les 56 points d'éclairage, dont la consommation totale atteignait près de 30 kW. Ce système a été remplacé par un dispositif utilisant des diodes électroluminescentes (LED).

À l'hôtel de Marigny, les travaux de restauration de la verrière de la cour d'Honneur, démarrés à l'automne 2023, ont été livrés en octobre 2024. La verrière a été entièrement démontée et restaurée en atelier, avec une sécurisation renforcée des verres de sa couverture et la restitution de plusieurs éléments décoratifs.

Au 2 rue de l'Élysée, la seconde phase de **restauration du vestibule d'Honneur** a été livrée en novembre 2024. Elle a permis l'installation d'une nouvelle banque d'accueil, qui intègre élégamment une rampe d'accès pour les personnes à mobilité réduite.

Au fort de Brégançon, les travaux de la seconde phase de restauration du bastion d'entrée sont achevés, mettant fin au lessivage des joints par les embruns maritimes. Par ailleurs, ces travaux ont permis de mettre en évidence une ancienne bouche à feu. Trois façades de la cour intérieure ont été restaurées avec une remise en état des menuiseries.

Par ailleurs, comme chaque année, divers travaux d'entretien ont été réalisés sur l'ensemble des sites. Ces interventions permettent de préserver les bâtiments et de prolonger la durée de vie des décors intérieurs, retardant ainsi d'éventuelles restaurations de grande ampleur.



OPÉRATIONS

BUREAUX ET LABORATOIRES

En 2024, l'Oppic a conduit 6 projets visant à réhabiliter des espaces de travail et de recherche. Ces interventions associent rénovation de sites remarquables et création d'infrastructures performantes, adaptées aux besoins des utilisateurs et aux enjeux d'efficacité énergétique. Elles témoignent de la capacité de l'Oppic à transformer ces lieux en environnements fonctionnels et inspirants.

Bâtiment d'Oscar Niemeyer

SAINT-DENIS



Maître d'ouvrage

Préfecture d'Île-de-France, Direction régionale et interdépartementale de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités

Maître d'ouvrage mandataire

Oppic

Groupeurs titulaires du MGP

Eiffage Construction Équipements (entreprise générale – mandataire) / SavoirFair Architecture (architecte) / Berim (BET tout corps d'état) / Arcora (BET façade) / Eiffage Service (exploitation-maintenance)

Montant total

41,2 M€ TDC

Dates clés

Notification du marché public global de performance : décembre 2021

Démarrage des travaux : décembre 2022

Fin de travaux plan de relance : décembre 2024

Réception des travaux : mars 2025

Finalisation des travaux de cloisonnement

intérieur des plateaux de bureaux, réalisés

post-réception : août 2025

En 1985, Oscar Niemeyer a été invité par le quotidien *l'Humanité* à concevoir un bâtiment sur une parcelle de la ZAC de la basilique de Saint-Denis. Pour répondre aux contraintes urbaines fortes du site, l'architecte a proposé un bâtiment formant un Y original dans son plan-masse. Tout en courbes, celui-ci s'adapte au gabarit et à la modénature des façades imposés sur la place Pierre de Montreuil, face à la basilique de Saint-Denis, tout en intégrant des techniques de construction et des matériaux résolument modernes.

Construit entre 1987 et 1989, le bâtiment représente la dernière œuvre d'Oscar Niemeyer en France. Après le départ du journal en 2007, il a été acquis par l'État, mais, malgré de nombreuses démarches, il est resté vacant depuis cette date, entraînant une forte dégradation. Sa qualité architecturale a conduit à l'inscription de ses façades et de sa toiture au titre des monuments historiques en 2007.

En 2020, la préfecture de la région Île-de-France a confié à l'Oppic la maîtrise d'ouvrage déléguée pour la réhabilitation de l'immeuble. Cette opération vise à respecter sa valeur patrimoniale tout en poursuivant une ambition forte en matière de performance et de sobriété énergétique, afin d'y aménager des espaces de travail pour la DRIEETS (Direction régionale et interdépartementale de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités).

Le projet a été désigné lauréat de la démarche d'appel à projets immobiliers « France Relance » pour l'amélioration des performances énergétiques des bâtiments publics, lancée par la Direction de l'immobilier de l'État (DIE).

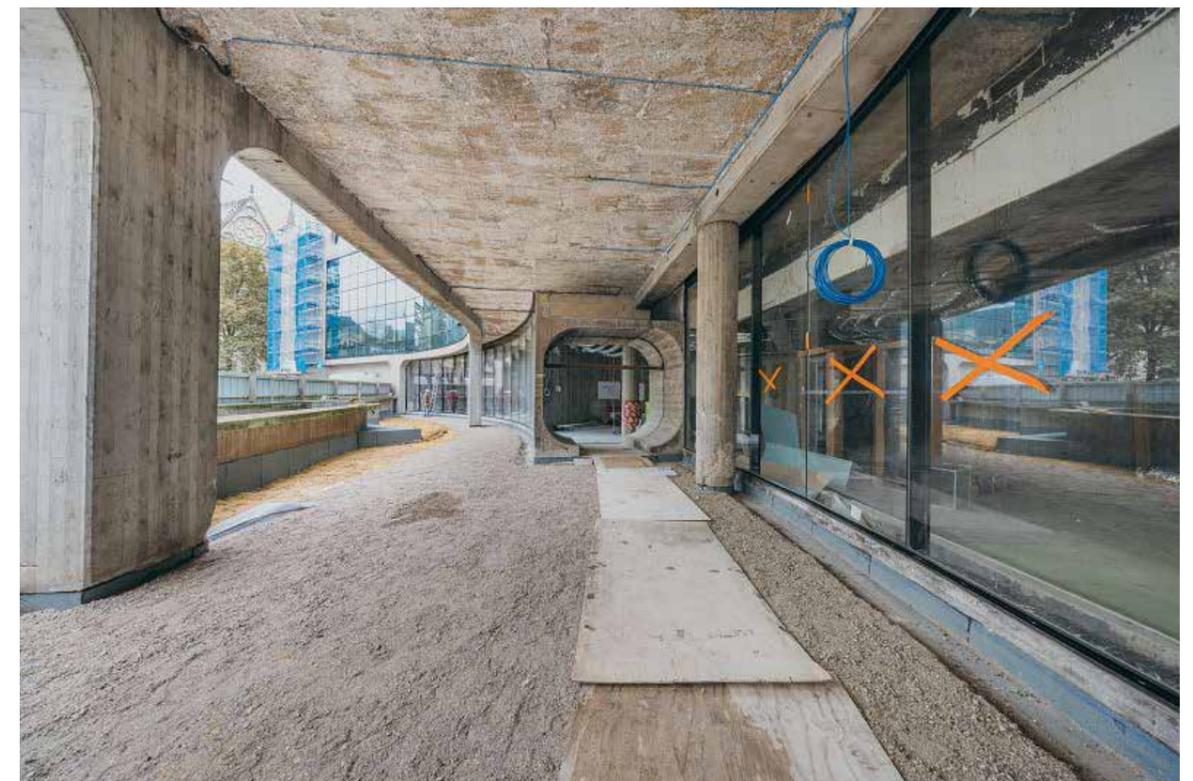
Un marché public global de performance (MPGP) a été notifié à un groupement d'entreprises dont le mandataire principal est Eiffage Construction pour la conception et la réalisation de la rénovation du bâtiment ainsi que son exploitation-maintenance pour une durée de cinq ans. Le projet prévoit donc :

- la rénovation complète du bâtiment, dans le respect du dessin d'origine d'Oscar Niemeyer, aussi bien au niveau de ses façades que dans l'aménagement et la distribution des espaces intérieurs ;
- sa mise aux normes au regard de la réglementation en vigueur (accessibilité aux personnes à mobilité réduite et sécurité incendie notamment) ;
- l'amélioration de ses performances énergétiques et thermiques, tout en garantissant un niveau de confort optimal pour ses futurs utilisateurs ;
- une flexibilité des espaces en phase avec la politique immobilière de l'État.

L'opération en 2024

Les travaux de restauration et d'aménagement du bâtiment, démarrés au cours de l'année 2023, se sont poursuivis tout au long de l'année 2024 pour s'achever dans leur grande majorité en décembre 2024. Les travaux de remplacement de la façade en verre extérieur collé (VEC), commencés l'année précédente, ont été achevés. Les travaux de restauration et d'aménagement intérieur ont été réalisés, permettant de redonner aux différents espaces du bâtiment leur fonctionnalité et son esthétisme, dans le respect de l'œuvre initiale d'Oscar Niemeyer. Ces travaux intègrent également les réseaux et équipements techniques, conformant le bâtiment aux normes actuelles et son bon fonctionnement. Au cours de l'année, le bâtiment a obtenu le label BBKA (Bâtiment Bas Carbone) au stade des études, soulignant une approche de restauration respectueuse de l'environnement. Le travail d'études visant à définir une méthodologie adaptée pour la réparation des bétons des façades inscrites au titre des monuments historiques s'est poursuivi. Ce chantier a nécessité une approche précise et globale du groupement titulaire du MGP afin de respecter le caractère patrimonial tout en garantissant la pérennité des ouvrages.

La réception du bâtiment est prévue d'être prononcée en mars 2025, après un premier trimestre consacré aux opérations préalables à la réception. Des travaux de cloisonnement intérieur seront ensuite réalisés jusqu'à l'été afin de permettre l'accueil des agents de la DRIEETS à l'automne 2025.



Centre de recherche et de restauration des musées de France (C2RMF)

VERSAILLES

Maître d'ouvrage

Oppic

Maîtrise d'œuvre

Pierre Bortolussi,
architecte en chef des monuments historiques

Montant total

21,7 M€ TDC

Dates clés

Démarrage des travaux : juin 2023

Prise de possession prévisionnelle : 1^{er} trimestre 2026

Le Centre de recherche et de restauration des musées de France (C2RMF) est l'opérateur de l'État dans le domaine de la recherche et de la restauration des collections muséales. Le C2RMF est implanté sur deux sites : le palais du Louvre à Paris et les petites Écuries du Roi à Versailles, construites sous la direction de l'architecte Jules Hardouin-Mansart au XVII^e siècle.

L'opération en 2024

Depuis 1985, le Centre occupe dans cette dernière implantation l'intégralité de l'aile de Sceaux et une partie de l'aile de Paris, partagée avec l'Établissement public du château de Versailles. Les locaux du C2RMF à Versailles font actuellement l'objet d'une vaste opération de modernisation et de mise aux normes.

L'opération poursuit trois objectifs : restaurer le clos et couvert du bâtiment classé au titre des monuments historiques, améliorer sa performance énergétique en optimisant principalement l'isolation intérieure des locaux et des combles, et réaménager en profondeur l'intérieur pour adapter le bâtiment aux nouvelles normes et techniques de restauration des œuvres, selon leurs spécificités. Elle vise ainsi à améliorer les conditions de travail des restaurateurs. D'un point de vue énergétique, l'intervention a pour ambition d'obtenir le label Effinergie patrimoine, qui permettra une réduction des consommations énergétiques de l'ordre de 40 % d'énergie primaire pour les postes suivants : chauffage, refroidissement, éclairage et auxiliaires.

La première phase de curage, démarrée en août 2023, a permis de mettre entièrement à nu l'intérieur du bâtiment en mars 2024, ouvrant la voie aux opérations de gros œuvre, telles que la création de gaines d'ascenseur, la reprise des sols et la réalisation d'ouvertures dans les murs. Parallèlement, les équipements techniques ont été progressivement déployés dans le bâtiment, incluant l'installation du groupe froid, des centrales de traitement d'air et des réseaux associés, sur la base d'études de synthèse approfondies, adaptées aux contraintes spatiales de la structure existante.

Un important travail a également été mené avec les agents du C2RMF pour définir avec précision l'emplacement et les caractéristiques des différents instruments et équipements qu'ils utiliseront, garantissant ainsi une ergonomie optimale des postes dédiés à la restauration des œuvres.

Les travaux de restauration des façades et des toitures du bâtiment, menés parallèlement aux premiers travaux intérieurs, se sont quant à eux achevés en septembre 2024.

Pavillon jardins, parc de La Villette (EPPGHV)

PARIS



Maître d'ouvrage

Établissement public du parc
et de la grande halle de La Villette (EPPGHV)

Maîtrises d'œuvre

Atelier du Pont (architecte mandataire) / EVP ingénierie
(BET structure) / Delta fluides (BET fluides et thermique) /
Plan O2 (BET ingénierie environnementale) /
Axio (économie de la construction) / Atelier d'écologie
urbaine (écologue) / Ginger Deleo (désamiantage,
dépollution, démolition) / VP & Green (BET façade) /
Acoustique Vivivié & Associés (BET acoustique)

Montant total

15,1 M€ TDC

Dates clés

Notification du marché de maîtrise d'œuvre :
10 avril 2020

Démarrage des travaux : 23 novembre 2021

Prise de possession : 23 octobre 2023

L'Établissement public du parc et de la grande halle de La Villette (EPPGHV) a mandaté l'Oppic pour la construction d'un bâtiment d'exploitation, en remplacement des bâtiments vétustes de la Cité-Jardin, situés à l'angle sud-ouest du parc.

Ce nouveau lieu de travail, d'une surface de plancher de 3 000 m², fonctionne comme une sorte de « camp de base » pour 155 personnes, chargées d'animer et d'exploiter le site. Symbole d'un urbanisme écologique, ce projet s'intègre dans la végétation du parc tout en libérant 5 100 m² de surface de jardin au bénéfice du public.

L'opération en 2024

La période de garantie de parfait achèvement des ouvrages, démarrée à l'issue de la réception en octobre 2023, a pris fin en octobre 2024. Le bâtiment a remporté au cours de l'année plusieurs prix, dont le prix AMO, catégorie « Lieu le mieux productif », et le prix Dezeen, catégorie « Workplace project of the year ». Durant l'année de garantie de parfait achèvement, l'essentiel des questions a porté sur la mise en service des panneaux photovoltaïques, dont la conception expérimentale a nécessité une ATEX, obtenue le 28 mai 2024.



Oppic, avenue du Maine

PARIS

Maître d'ouvrage

Oppic

Maîtrises d'œuvre

Atelier du Pont (architecte mandataire) / Lympia (architecte patrimoine) / Oteis (BET TCE) / Plan O2 (environnement) / VPEAS (économiste) / Agna (acoustique) / Atelier NDF (paysage) / Ginger Deleo (démolition)

Montant total

13,5 M€ TDC

Dates clés

Notification du marché de maîtrise d'œuvre :

13 décembre 2022

Démarrage des travaux : janvier 2025

Date prévisionnelle de fin de travaux : été 2026

Emménagement des services : été 2026

Afin de maîtriser ses charges et son budget, l'Oppic a décidé de se reloger dans des locaux appartenant à l'État. À la suite d'une proposition de la Direction de l'immobilier de l'État (DIE), ce relogement est désormais acté sur une partie d'un site occupé par le ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté alimentaire, situé avenue du Maine à Paris.

Sur cette parcelle, l'Oppic s'installera dans deux bâtiments : dans l'hôtel dit de « la Duchesse », construit en 1830 et inscrit au titre des monuments historiques pour son clos et couvert ainsi que pour un salon, et dans une construction neuve qui remplacera un bâtiment des années 1970, démolé en raison de son mauvais état. Il partagera le site avec les services de l'administration centrale du ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté alimentaire, qui s'installeront quant à eux dans les autres bâtiments.

Cette opération immobilière incarnera les missions et valeurs de l'Oppic : création architecturale, gestion de projet complexe en site urbain dense, valorisation patrimoniale, développement durable et exemplarité environnementale, lieu d'échange et de partage des savoirs.



L'opération en 2024

Les études de projet ayant été validées fin 2023, le dossier de consultation des entreprises a pu être finalisé début 2024, incluant le raccordement au réseau de chauffage urbain (CPCU), rendu finalement possible. Les consultations ont ainsi été lancées en mars 2024 pour l'ensemble des lots. À la réception des offres, compte tenu de leur montant très élevé et du manque de concurrence sur certains lots, la consultation a été déclarée infructueuse. Après avoir retravaillé le projet à la recherche d'économies, de nouvelles consultations, sous forme de procédures négociées ou d'appel d'offres, ont été lancées en redéfinissant l'allotissement des marchés pour créer des macro-lots plus attractifs et moins sujets aux difficultés d'interfaces. Les lots techniques et la restauration de la façade de l'hôtel de la Duchesse ont pu être négociés, permettant d'affiner les besoins programmatiques et d'optimiser les solutions proposées. Les consultations ont finalement pu aboutir à la fin 2024.

Le lot anticipé relatif à la déconstruction et au désamiantage du bâtiment C de type Pailleron, dont la consultation a été lancée en septembre 2023, a été réalisé et réceptionné pendant le premier semestre.

Le lot relatif à la restauration des façades de l'hôtel de la Duchesse a pu également être anticipé : les travaux ont démarré au dernier trimestre 2024, pour une fin programmée à la fin du premier trimestre 2025, avant le démarrage effectif des travaux principaux qui s'enchaîneront.

L'Oppic a organisé la gouvernance du projet selon les principes de son référentiel de maîtrise d'ouvrage, comme il le fait habituellement pour le compte de tiers.

Projet Camus : Bons-Enfants

PARIS

Maître d'ouvrage

Ministère de la Culture

Maîtrises d'œuvre

R-Architecture (architecte mandataire) / Alternative (BET acoustique) / BMF (économiste du bâtiment)

Montant total

19,2 M€ dont :

- Phase 1 : 11,9 M€ TDC

- Phase 2 : 7,3 M€ TDC

Dates clés

Phase 1

- Démarrage des travaux : 7 septembre 2020

- Prise de possession : octobre 2022 pour l'ensemble des espaces, janvier 2023 pour le grand café

Phase 2

- Démarrage des travaux : juin 2023

- Prise de possession restaurant administratif et accueil : février 2024

- Livraison du centre de ressources : avril 2025

L'immeuble des Bons-Enfants est implanté en partie dans le bâtiment d'origine de Georges Vaudoyer, qui a fait l'objet d'une extension-restructuration d'ampleur en 2005 par les architectes Francis Soler et Frédéric Druot.

Le projet de réaménagement vise à prendre en compte l'impact de la nouvelle organisation immobilière du ministère de la Culture sur trois sites : la rue de Valois, le quadrilatère des Archives et ce bâtiment. Il permet également de considérer les enjeux liés aux nouveaux modes de travail individuels et collectifs, avec la création d'espaces modulables. Les travaux de la première phase, regroupant plusieurs dizaines de micro-chantiers sur les huit niveaux de bureaux, se sont achevés en fin d'année 2022.

L'opération en 2024

Les travaux de la seconde phase, portant sur la rénovation du restaurant administratif au sous-sol, se sont achevés en début d'année 2024 avec une remise de l'ouvrage en février. La suite des travaux s'est poursuivie par la création du nouvel accueil, lancée en août 2023 et achevée en juillet 2024. Enfin, les travaux concernant la création du centre de ressources sont en cours depuis juillet 2024 et doivent prévisionnellement être achevés en avril 2025.



Projet Camus : Archives nationales

PARIS

Maître d'ouvrage

Ministère de la Culture

Maîtrises d'œuvre

Atelier Novembre (architecte mandataire) / Cut Architectures (design intérieur) / Artelia Bâtiment & Industrie (TCE, exploitation-maintenance, OPC, HQE) / VPEAS (économie en coût global) / Jean-Paul Lamoureux (acoustique)

Montant total

59,6 M€ TDC

Dates clés

Démarrage des travaux : septembre 2021

Réception des travaux : 23 septembre 2024

Le ministère de la Culture a engagé plusieurs opérations d'envergure afin de procéder à une optimisation de ses implantations immobilières logeant l'administration centrale, dit projet Camus. Les sept implantations actuelles seront remplacées par trois sites : le site historique rue de Valois, l'immeuble des Bons-Enfants et le quadrilatère des Archives, modernisé pour l'occasion. Ce dernier accueillera plus de 300 agents.

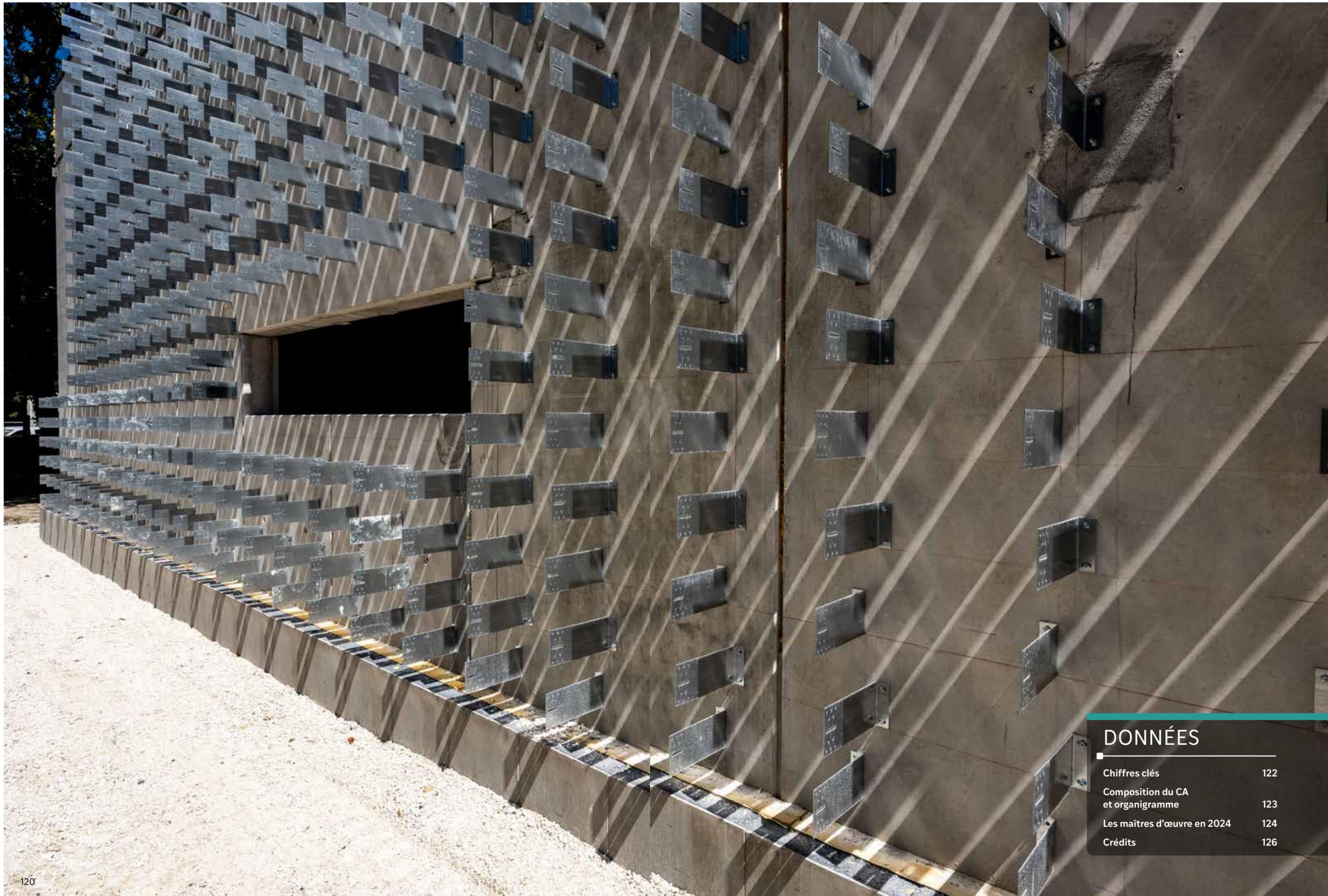
En complément de cette opération de réaménagement intérieur, le ministère de la Culture a aussi engagé un vaste programme de restauration des façades et des toitures de la majorité des hôtels particuliers du site, classés monuments historiques, de manière à faire de Camus une opération exemplaire de valorisation patrimoniale.



L'opération en 2024

Après le début des travaux fin 2021, marqué par la découverte de peinture au plomb, d'autres aléas majeurs ont perturbé l'organisation du chantier en 2023, entraînant plusieurs réajustements du calendrier d'exécution.

Malgré de nouvelles difficultés sur le chantier en 2024, l'emménagement des agents s'est finalement déroulé entre novembre et décembre 2024, après une réception des travaux réalisée en deux étapes : en mai 2024 pour six bâtiments de la zone B nord-est du site, et en septembre 2024 pour les quatre derniers bâtiments de la zone sud.



DONNÉES

Chiffres clés	122
Composition du CA et organigramme	123
Les maîtres d'œuvre en 2024	124
Crédits	126

Chiffres clés

Les opérations

157
opérations vivantes au 1^{er} janvier 2025 (53 en convention de mandat / 103 en convention-cadre / 1 en budget propre)

16
nouvelles opérations

34
opérations clôturées

18
architectes en chef des monuments historiques

22
architectes ou groupements dits « loi MOP »

74 %
des opérations en patrimoine protégé

4
concours et consultations d'architecture organisés

42 277
heures d'insertion par l'activité économique

Le budget des opérations

2,026 Md€
budget des opérations confiées à l'Oppic, dont 68 % en convention de mandat et 32 % en convention-cadre

1 058 M€
d'encours à fin 2024

206 M€
d'engagements

146 M€
de mandatements

Les marchés publics

104
nouveaux marchés de plus de 90 k€, passés en commission des marchés

107
avenants passés en commission des marchés

58
procédures formalisées lancées

35
procédures adaptées de plus de 90 k€ lancées

L'établissement

96/100
score de l'index égalité professionnelle 2023 (publié en 2024)

121
personnes physiques fin 2024

44 ans
de moyenne d'âge

68 %
de femmes

69 %
de fonctions opérationnelles

65 %
d'agents cadres

85 %
d'agents contractuels et 15 % de fonctionnaires

3
apprentis

14,2 M€
de fonds de roulement

16,3 M€
de budget de l'établissement

73,4 %
du budget affecté au logement de l'établissement et à la rémunération de son personnel

2 501 ml
d'archives, 95 tubes à plans, 227 panneaux de concours, 17 maquettes, 7 versements d'archives définitives aux Archives nationales (environ 25 mètres linéaires et 914 plans), 71 versements internes (56 mètres linéaires), 18 bordereaux d'élimination (75 mètres linéaires)

10 136
nouvelles photographies

Composition du CA et organigramme

La gouvernance de l'Oppic repose sur un président exécutif, qui préside le conseil d'administration, et une directrice générale, qui l'assiste dans l'ensemble de ses fonctions et assure en particulier la coordination des départements opérationnels. Le secrétaire général est chargé du pilotage des services transversaux de l'établissement.

Le conseil d'administration

Outre le président de l'établissement, le conseil d'administration comprend :

Sept représentants de l'État :

- le secrétaire général du ministère de la Culture ;
- le directeur général des patrimoines et de l'architecture du ministère de la Culture ;
- le directeur général de la création artistique du ministère de la Culture ;
- la directrice générale des médias et des industries culturelles du ministère de la Culture ;
- le délégué général à la transmission, aux territoires et à la démocratie culturelle ;
- le directeur de l'immobilier de l'État ;
- la directrice du budget.

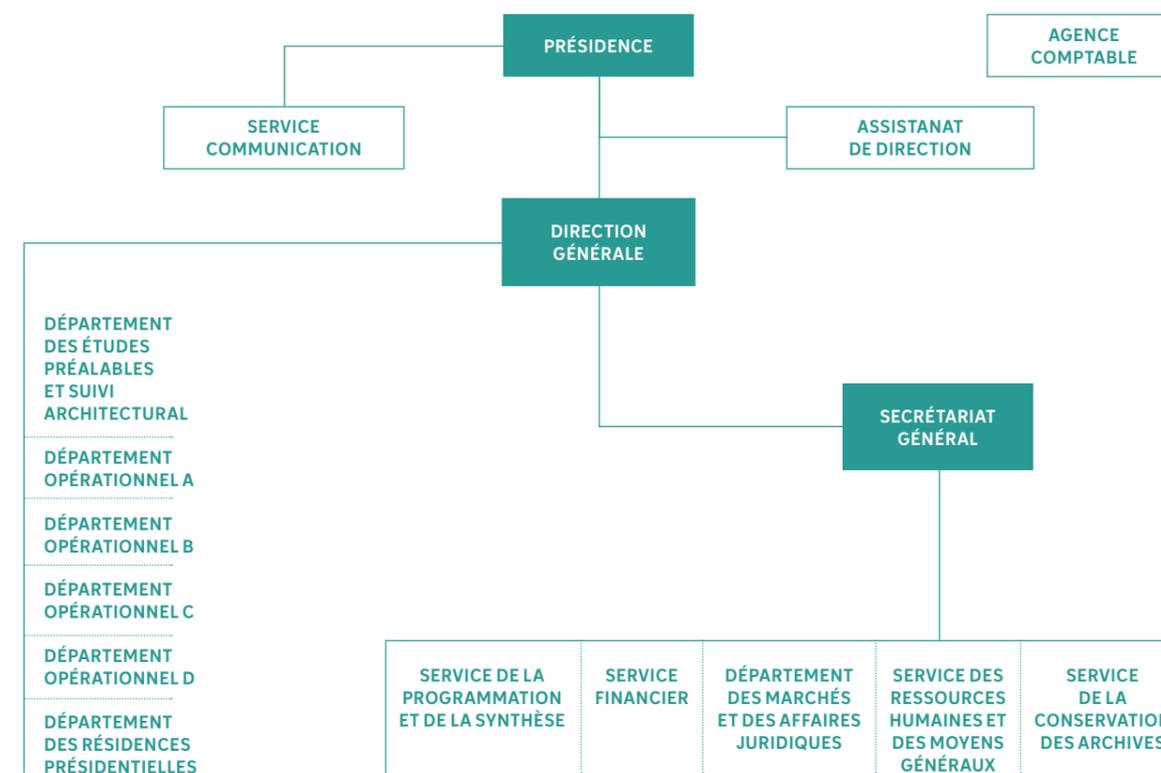


Château de Fontainebleau

Trois personnalités qualifiées :

- Mme Danièle Déal, présidente de la sixième section à la Cour nationale du droit d'Asile ;
- M. Arnaud Lunel, directeur Île-de-France (SNCF Immobilier) ;
- M. Nicolas Ferrand, directeur du programme « Aval du futur » (Orano).

Deux représentants du personnel de l'établissement.



Les maîtres d'œuvre en 2024

18 architectes en chef des monuments historiques (ACMH)

22 architectes, scénographes ou groupements dits « loi MOP »

A&M Patrimoine, architecte du patrimoine

- Fondation des artistes, rénovation partielle couvertures, Nogent

AIA Ingénierie / AIA Architectes / Peutz & Associés / Cosil Peutz Lighting design / Locomotion / Cabinet CDB

- Centre national d'art et de culture Georges Pompidou (CNAC-GP), volet technique, Paris

Agence Antoine Dufour, architectes

- Musée de l'Armée, Paris

Atelier du Pont, architectes

- Pavillon jardin, Établissement public du parc et de la grande halle de La Villette (EPPGHV), Paris
- Oppic, avenue du Maine, Paris

Atelier Bruno Gaudin, architecte

- Maison du dessin de presse, Paris

Atelier Novembre, architecte

- Projet Camus, quadrilatère des Archives, Paris

Artene (mandataire) - 2BDM

- Centre national de la danse, Pantin

B. Architecture, architecte (au sein du groupement)

- Rénovation du bâtiment d'Oscar Niemeyer, Saint-Denis

Bruther - Data Architectes, architecte

- Centre national des arts plastiques (CNAP), Pantin

Charlotte Hubert, architecte en chef des monuments historiques

- Musée national du Moyen Âge, thermes et hôtel de Cluny, Paris

Christophe Batard, architecte en chef des monuments historiques

- Château de Vincennes, Vincennes
- Hôtel national des Invalides, Paris

Clé Millet Architectes

- Opéra Bastille, rénovation des toitures, Paris

Designer Unit, scénographe

- Musée de Port-Royal, scénographie, Port-Royal des Champs, Magny-les-Hameaux

Explorations Architecture, architecte

- Maison Chapp, Guadeloupe

François Chatillon, architecte en chef des monuments historiques

- Site Malaquais (École nationale supérieure des Beaux-Arts de Paris - ENSB-a / École nationale supérieure d'architecture de Paris Malaquais - ENSAPM), Paris

François Jeanneau, architecte en chef des monuments historiques

- Archives nationales, restauration monument historique, Paris
- Château de Malmaison, Rueil-Malmaison
- Musée-mémorial du terrorisme, curage, Suresnes



Centre national des arts plastiques (CNAP), Pantin

Frédéric Didier - 2BDM, architecte en chef des monuments historiques

- Château de Versailles, Versailles
- Pavillon de la lanterne, Versailles

Hugues Fontenas, architecte

- Centre de conservation muséale du château de Fontainebleau, Fontainebleau
- Archives nationales, schéma directeur phase 1, aménagements, Paris

Kardham

- Archives nationales d'outre-mer, mise en accessibilité, Aix-en-Provence

LA Architectures, architecte

- École nationale supérieure des arts décoratifs, Paris

L'AUC architecte

- Archives nationales, extension, site de Pierrefitte-sur-Seine

Maël de Quelen, architecte en chef des monuments historiques

- Médiathèque de l'architecture et du patrimoine, fort de Saint-Cyr
- Archives nationales, restauration des décors, site de Paris
- Résidences présidentielles, Paris, Brégançon



Bâtiment d'Oscar Niemeyer, Saint-Denis

Marie-Suzanne de Ponthaud, architecte en chef des monuments historiques

- Cité de la céramique, Sèvres

Martin Bacot, architecte en chef des monuments historiques

- Église du Val-de-Grâce, Paris
- École militaire, Paris

Michel Goutal, architecte en chef des monuments historiques

- Résidences présidentielles, Paris, Brégançon

Moreau Kusunoki (architecte mandataire), Atelier Frida Escobedo, AIA Ingénierie Paris, Peutz et Associés, VPEAS, Architecture & Technique, R-USE, Vraiment Vraiment

- Centre national d'art et de culture Georges Pompidou (CNAC-GP), volet culturel, Paris

Nunc Architectes, architecte

- Centre de conservation et d'étude, Besançon

Pascal Prunet, architecte en chef des monuments historiques

- Opéra Garnier, Paris

Patrick Ponsot, architecte en chef des monuments historiques

- Château de Fontainebleau, monument historique, Fontainebleau

Pierre Bortolussi, architecte en chef des monuments historiques

- Port-Royal des Champs, restauration monument historique, Magny-les-Hameaux
- Palais de Chaillot, restauration monument historique, Paris
- Centre de recherche et de restauration des musées de France (C2RMF), restauration monument historique, Versailles
- Château de Compiègne, restauration monument historique, Compiègne

Pierre-Antoine Gatier, architecte en chef des monuments historiques

- Musée-mémorial du terrorisme, restauration et aménagement du bâti et du parc, Suresnes

Pierre-Jean Trabon, architecte en chef des monuments historiques

- Palais de la Porte Dorée, Paris

Pierre-Yves Caillault, architecte en chef des monuments historiques

- Cathédrale de Montauban, Montauban

Projectiles

- Musée-mémorial du terrorisme, scénographe et signalétique, Suresnes

R-Architecture, architecte

- Projet Camus, Bons-Enfants, Paris

Régis Martin, architecte en chef des monuments historiques

- Château d'Écouen, musée national de la Renaissance, Écouen
- Domaine de Saint-Germain-en-Laye, musée d'Archéologie nationale, Saint-Germain-en-Laye

Riccardo Giordano, architecte en chef des monuments historiques

- Manufacture des Gobelins, Mobilier national, Paris

Sarl 118 - Atelier d'architectes

- Archives nationales d'outre-mer, rénovation thermique, Aix-en-Provence

Secc BET (mandataire) / Clé Millet (architecte)

- Opéra Bastille, toitures-terrasses, Paris

Stéphane Thouin, architecte en chef des monuments historiques

- Hôtel de Massa, Paris

TVK (architecte mandataire) / Carmody Groarke

- Bibliothèque nationale de France (BnF), Amiens

Crédits

■ Photographies

- **Pascal Aimar/Oppic :**
pages 52, 57
- **Thierry Ardouin/Oppic :**
pages 8 et 9, 10, 20, 30, 35, 38
et 39, 47, 48 et 49, 54 et 55, 65,
81, 101, 104, 105, 110 et 111, 124
- **Jean-Christophe Ballot/Oppic :**
page 58
- **Gilles Coulon/Oppic :**
pages 2 et 3, 5, 6, 11, 12, 15, 16,
21, 46, 66 et 67, 70, 118, 120 et
121, 123
- **Frédéric Delangle/Oppic :**
pages 20, 25, 36, 82 et 83
- **Sylvain Duffard/Oppic :**
couverture, pages 12, 17, 18, 24,
25, 27, 31, 32, 36, 42, 45, 64, 74
et 75, 84 et 85, 86 et 87, 88 et
89, 90, 92, 97, 108, 107, 124
- **Patricia Lecomte/Oppic :**
page 4
- **Alexis Paoli/Oppic :**
pages 14, 28, 30, 45, 53, 56, 73,
91, 93, 96, 102 et 103, 108, 119,
122
- **Hélène Peter/Oppic :**
pages 6, 62, 71, 94 et 95, 98, 107
- **Hervé Ternisien/Oppic :**
pages 100 et 101
- **Patrick Tournebœuf/Oppic :**
pages 7, 22 et 23, 29, 33, 34, 43,
44, 59, 60 et 61, 68 et 69, 80 et
81, 106, 109, 113, 114 et 115, 116,
119, 125

- **Séverine Bignon :**
page 77
- **Annliz Bonin :**
page 97
- **Alexandra Bonnefoy :**
page 25
- **Frédéric Cabeza/
musée de l'Air
et de l'Espace :**
page 52
- **ENSA de Bourges :**
page 99
- **Geoffroy Mathieu :**
page 6
- **Médiathèque
de l'architecture
et du patrimoine :**
page 79
- **Mobilier national :**
page 72
- **Romain Osi :**
page 56
- **Vincent Pandellé/
musée de l'Air
et de l'Espace :**
page 45
- **Tony Simoné/
DRAC Occitanie :**
pages 13, 104

■ Perspectives

- **Agence 2BDM |
Niez Studio paysagistes :**
page 65
- **Atelier du Pont :**
pages 37, 118
- **HEMAA Architectures :**
pages 19, 63
- **L'AUC :**
page 78
- **Moreau Kusunoki,
en association avec
Frida Escobedo Studio :**
pages 6, 19, 50 et 51
- **TVK – Carmody Groarke :**
pages 6, 19, 75

■ Remerciements

Directeur de la publication :
Christian Mourougane
Président

Valérie Forey
Directrice générale

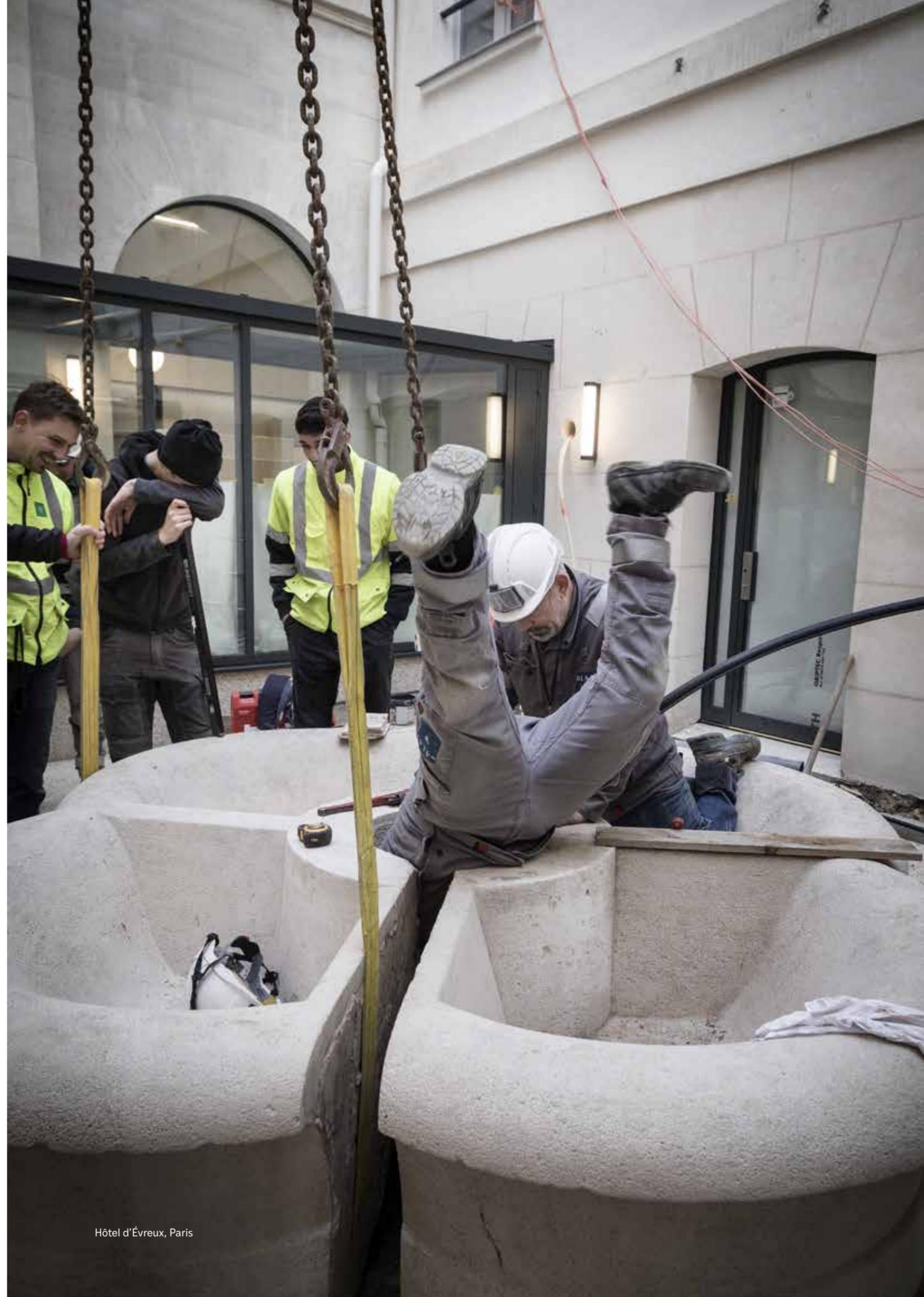
Tangi Tassel
Secrétaire général

Sylvie Lerat
Responsable
de la communication

Conception/Impression :
Z AGENCEZEBRA.COM

ISSN 2118-027X

Achévé d'imprimer :
Avril 2025





**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



**L'Opérateur du patrimoine et
des projets immobiliers de la Culture**

30 rue du château des Rentiers - 75013 Paris
Tél. 01 44 97 78 00 - Fax 01 44 97 79 00

www.oppic.fr